

SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

COMMISSION DU BRONZE

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : EPINGLES

par

Françoise AUDOUZE et Gilles GAUCHER

PARIS 1981

Ouvrage publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'AGE DU BRONZE EN FRANCE

PRÉFACE

Fascicule VI : Epingles

Le programme de révision typologique réalisé par la Commission du Bronze de la Société préhistorique française se poursuit avec la réalisation du fascicule VI concernant les épingles. Il fait ainsi suite aux fascicules I (Epées), III et IV (Haches), V (Outils). Il faut noter que le fascicule II (Poignards, hallebardes, pointes de flèches et de lance; armement défensif), différé pour des raisons pratiques est achevé et verra le jour en 1982. Il restera la réalisation des fascicules VII (Parures, rasoirs et bracelets), VIII (Fonderie et objets divers) et IX (Céramique).

Réalisation du fascicule Epingles.

Mme F. AUDOUZE et M. G. GAUCHER ont préparé la documentation et rédigé le texte définitif. Mr M. ORLIAC a réalisé la mise au net des illustrations.

Le groupe de travail qui a participé aux discussions comprenait, outre les principaux auteurs : MM. G. BAILLOUD, A. BOCQUET, J. BRIARD, B. CHERTIER, J.P. MOHEN, C. et D. MORDANT, J.P. NICOLARDOT, G. VERRON. Nous avons tenu compte aussi des suggestions de M. L. ROUDIL désirant prendre part aux travaux de la Commission.

Ce travail n'aurait pas été possible sans la collaboration de nombreux collègues et de conservateurs de Musées. Nous devons remercier en particulier MMmes et MM. R. ANDRE (Beaune), J.F. ALAUX (Albi), F. BALLAIS (Chambéry), L. BONNAMOUR (Chalons-sur-Saône), C. BONNET (Colmar), M. BOURGEOIS-LECHARTIER (Lons-le-Saunier), J. CAUSSANEL (Ville-neuve-de-Rouergue), M. COLARDELLE (Grenoble), G. CORDIER (Tours), J.C. COURTOIS (St-Germain), P. DEMOLON (Douai), D. GARNIER (Dijon), R. GUICHARDEAUX (Montauban), J.J. HATT (Strasbourg), B. HUIN (Epinal), J. JEANTET (Nîmes), P. LAGRANGE (Besançon), J. LAUTIER (Albi), B. METZ (Haguenau), R. MOURER (Lyon), J. NEVEU (Caussade), B. PAJOT (Caussade), V. RYCHNER (Neuchâtel), M. SCHNEIDER (Strasbourg), B. SCHUTZ (Strasbourg), O. TAFFANEL (Mailhac), J.P. THEVENOT (Dijon), G. VINDRY (Grasse).

Les membres du Conseil d'administration de la Société Préhistorique Française ont bien voulu soutenir notre effort, en particulier : MM. J. ROCHE et J. CLOTTES, successivement Présidents, M. H. DELPORTE, Trésorier et M. R. JOFFROY, Conservateur en Chef du Musée des Antiquités Nationales.

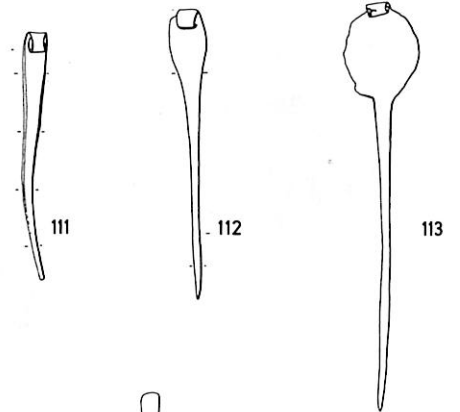
M. J.P. MOHEN a assuré avec efficacité le contrôle de l'édition du fascicule qui a bénéficié d'une subvention du Centre National de la Recherche Scientifique.

A tous et à ceux que nous avons peut-être omis de citer, nous présentons nos chaleureux remerciements.

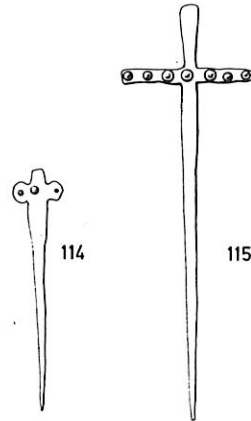
Jacques BRIARD
Responsable de la Commission

Fascicule VI : Epingles

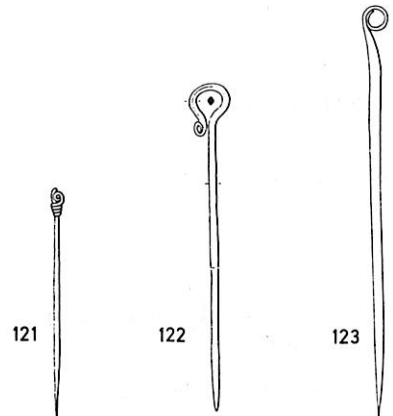
1. FAMILLE DES ÉPINGLES A BOUCLE AU
SOMMET.



| | |
|--|----|
| 11. Groupe à tête aplatie | 15 |
| 111. Type de Cazals | 15 |
| 112. Type à tête en rame ou losangique | 15 |
| 113. Type à tête en disque | 17 |
| 114. Type à tête tréflée | 19 |
| 115. Type à tête à cabochons | 21 |

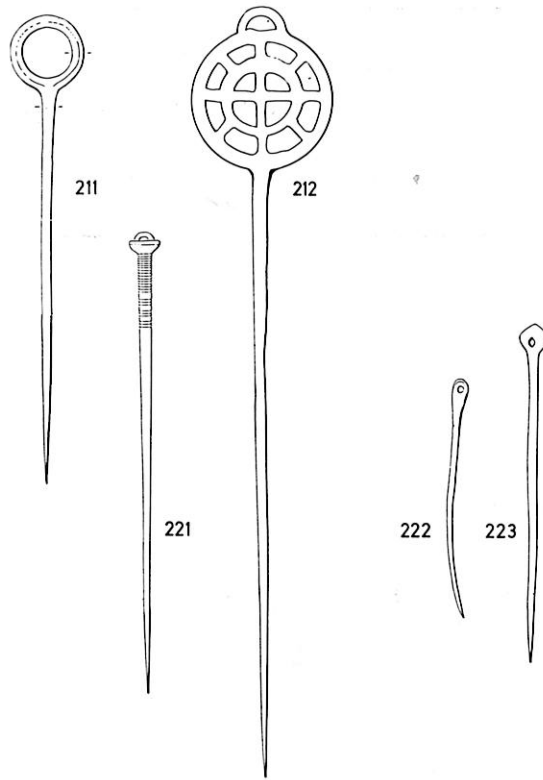


| | |
|--|----|
| 12. Groupe à tête repliée | 23 |
| 121. Type à tête à ganse | 23 |
| 122. Type à tête en crosse | 25 |
| 123. Type à tête enroulée et tige circu- 'laire | 27 |



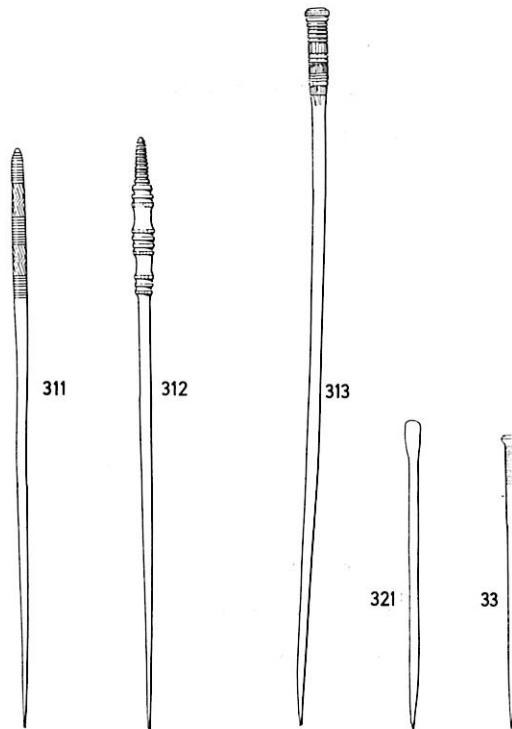
2. FAMILLE DES ÉPINGLES A TÊTE AJOURÉE

- 21. *Groupe à tête plate ajourée* 31
 - 211. Type à tête en anneau 31
 - 212. Type à tête en rouelle 35
- 22. *Groupe à tête massive ajourée* 39
 - 221. Type à bélière au sommet 39
 - 222. Type à tête globuleuse perforée horizontalement 41
 - 223. Type à tête en massue perforée .. 43



3. FAMILLE DES ÉPINGLES A TÊTE OBLONGUE.

- 31. *Groupe à tête oblongue ornée* 45
 - 311. Type de la Rente-Neuve 45
 - 312. Type à tête pointue et renflement 45
 - 313. Type de Haguenau 49
- 32. *Groupe des petites épingles à tête faiblement renflée* 51
 - 321. Type à tête en massue non perforée 51
- 33. *Groupe des petites épingles à tête faiblement évasée* 53
 - 331. Type à tête cylindrique 53

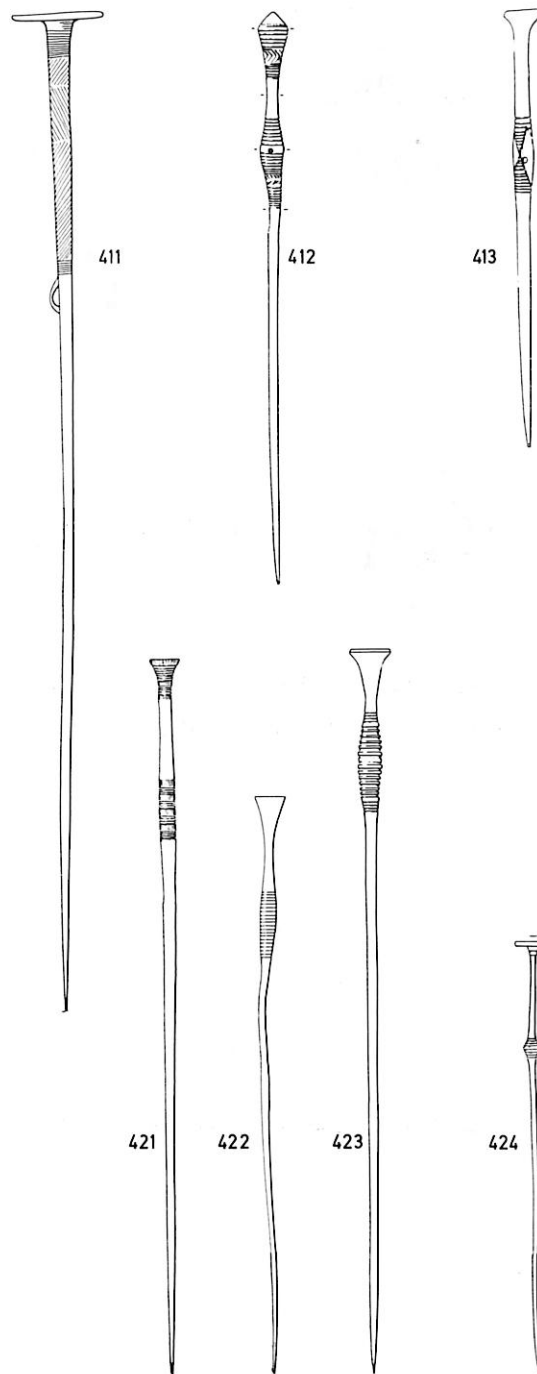


Fascicule VI : Épingles

4. FAMILLE DES ÉPINGLES A TÊTE ÉVASÉS

| | |
|---|----|
| 41. Groupe à renflement perforé ou à bélière latérale | 55 |
| 411. Type de Picardie | 55 |
| 412. Type à renflement perforé et tête en massue | 57 |
| 413. Type à renflement perforé et tête évasée à sommet plat | 57 |

| | |
|---|----|
| 42. Groupe à renflement fusiforme non perforé | 59 |
| 421. Type d'Ostwald | 59 |
| 422. Type de Saint-Germain-au-Mont-d'Or | 61 |
| 423. Type d'Amboise | 61 |
| 424. Type à renflement court | 65 |



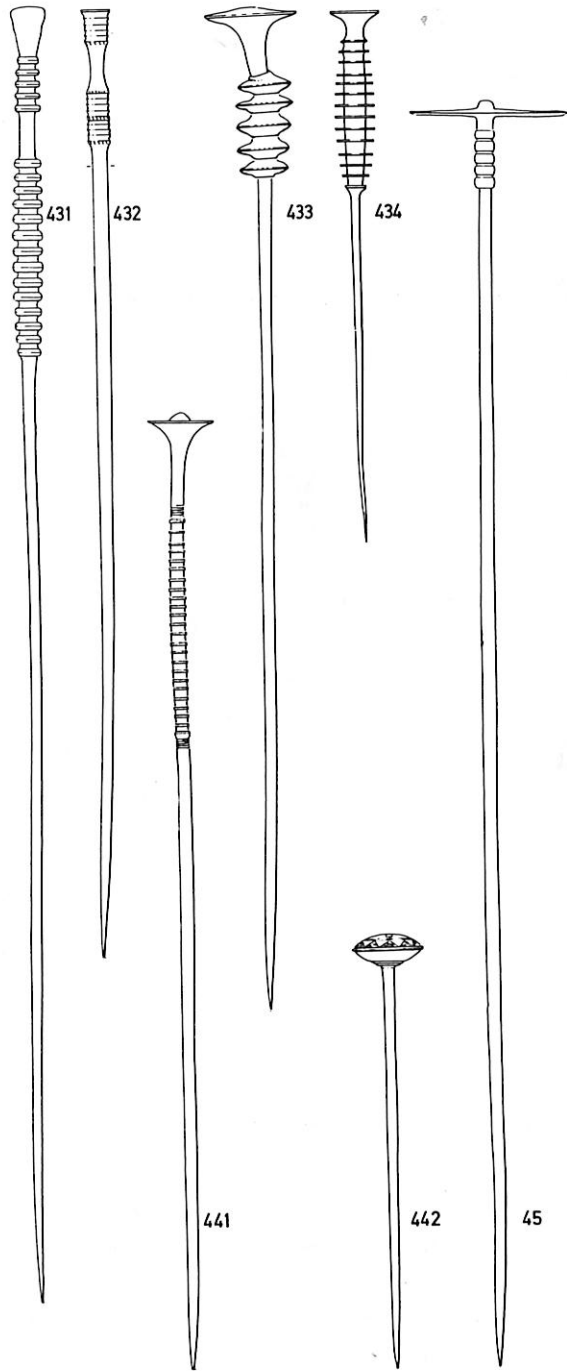
43. Groupe à renflement fortement nervuré 67

431. Type de Lemainville 67

432. Type de Cademène 67

433. Type à collerettes mobiles 69

434. Type de Courtavant 71



44. Groupe à tête évasée, sans (ou à faible) renflement 73

441. Type de Saint-Gervais 73

442. Type à tête discoïdale épaisse .. 75

45. Groupe à tête évasée en grand disque 77

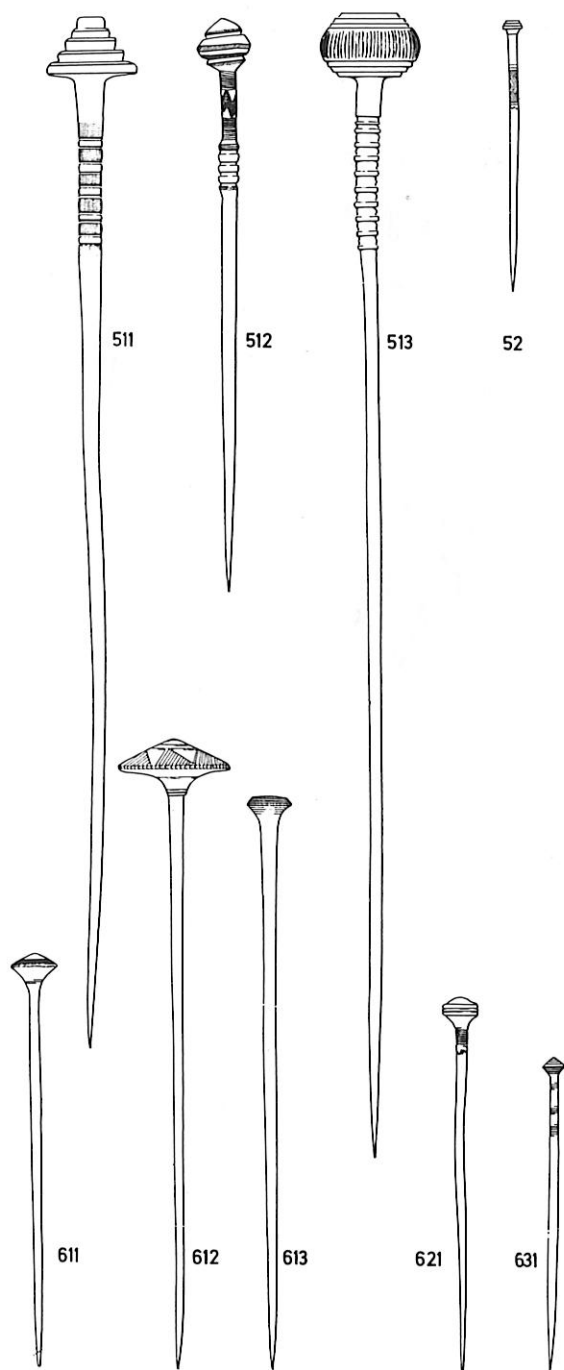
Fascicule VI : Épingles

5. FAMILLE DES ÉPINGLES A TÊTE EN GRADINS.

| | |
|---|----|
| 51. Groupe à grosse tête en gradins | 79 |
| 511. Type à tête pyramidale | 79 |
| 512. Type de Guntersblum | 81 |
| 513. Type à tête de pavot | 83 |
| 52. Groupe à petite tête en gradins | 87 |

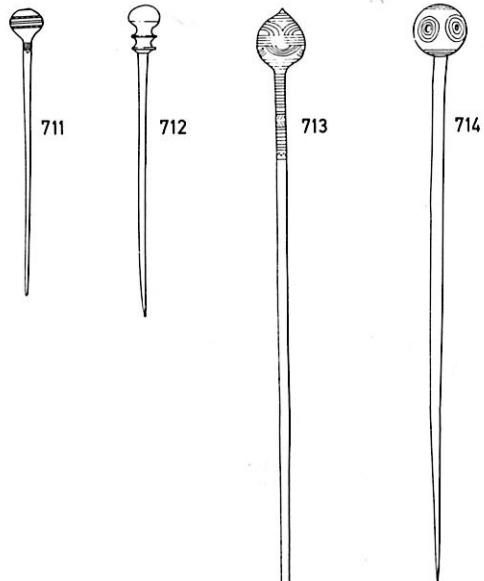
6. FAMILLE DES ÉPINGLES A TÊTE SUB-CONIQUE.

| | |
|---|----|
| 61. Groupe à grosse tête subconique | 89 |
| 611. Type de Villethierry | 89 |
| 612. Type de Donzère | 89 |
| 613. Type à tête tronconique | 89 |
| 62. Groupe à tête cylindro-conique | 93 |
| 621. Type à tête cylindro-conique ornée | 93 |
| 63. Groupe à petite tête sub-biconique | 95 |
| 631. Type à petite tête biconique | 95 |



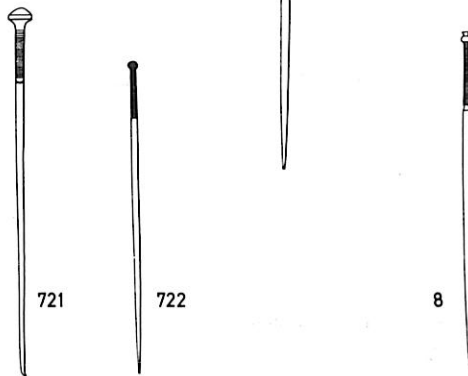
7. FAMILLE DES ÉPINGLES A TÊTE GLOBULEUSE.

| | |
|--|-----|
| 71. Groupe à grosse tête globuleuse | 99 |
| 711. Type de Pougues | 99 |
| 712. Type à col nervuré | 101 |
| 713. Type à tête piriforme | 103 |
| 714. Type à tête sphérique creuse | 105 |
| | |
| 72. Groupe à petite tête globuleuse | 107 |
| 721. Type du Plan-de-Nove | 107 |
| 722. Type du Saut | 107 |



8. FAMILLE DES ÉPINGLES A TÊTE VASIFORME.

111



| | BRONZE ANCIEN | BRONZE MOYEN | BRONZE FINAL | | |
|---------|---------------|--------------|--------------|---------|---------|
| | | | I | II | III |
| — 111 — | | | | | |
| — 112 — | | | | | |
| — 113 — | | | | | |
| — 114 — | | | | | |
| — 115 — | | | | | |
| — 121 — | | | | | |
| | | | — 122 — | | |
| | | | | — 123 — | |
| | | | — 211 — | | |
| | | | — 212 — | | |
| — 221 — | | | | | |
| — 222 — | | | | | |
| — 223 — | | | | | |
| | | — 311 — | | | |
| | | — 312 — | | | |
| | | — 313 — | | | |
| | | | | | — 321 — |
| | | | | | — 331 — |
| | | — 411 — | | | |
| | | — 412 — | | | |
| | | — 413 — | | | |
| | | — 421 — | | | |
| | | — 422 — | | | |
| | | — 423 — | | | |
| | | — 424 — | | | |
| | | — 431 — | | | |
| | | — 432 — | | | |
| | | — 433 — | | | |
| | | | — 434 — | | |
| | | | — 441 — | | |
| | | | — 442 — | | |
| | | | — 511 — | | |
| | | | — 512 — | | |
| | | | | — 513 — | |
| | | | — 611 — | | |
| | | | — 612 — | | |
| | | | | — 613 — | |
| | | | | — 621 — | |
| | | | | — 631 — | |
| | | | — 711 — | | |
| | | | — 712 — | | |
| | | | | — 713 — | |
| | | | | — 714 — | |
| | | | | — 721 — | |
| | | | | — 722 — | |
| | | | | | — 811 — |

Fascicule VI : Épingles

Étymologiquement, les mots épingle et épine sont frères. L'épingle est donc, pour l'essentiel, un objet pointu. Mais son usage la distingue des alènes, des poinçons ou des aiguilles qui sont des outils, alors qu'elle sert à fixer les solides souples, cuirs ou tissus. La tête, qui forme l'extrémité opposée à la pointe, contribue à la solidité de la fixation puisqu'elle empêche la tige de glisser. Comme cette tête reste visible, l'épingle a souvent aussi une fonction ornementale, fonction qui parfois même est exclusive.

Cet objet simple, répondant à des besoins fondamentaux, a existé bien avant les premiers métallurgistes : de rares épingles en bois et de nombreuses épingles en os ou en ivoire le montrent. Et les épingles en cuivre ou en bronze n'ont pas cessé d'être fabriquées à la fin de l'Âge du Bronze; les romains, principalement, en ont produit des quantités.

A vrai dire, on ne sait pas exactement ce que les gens de l'Âge du Bronze faisaient de leurs épingles. Pour éclaircir ce point quelques archéologues ont étudié la position qu'elles occupaient dans les tombes, près des squelettes. Ils ont souvent conclu qu'elles avaient dû servir à fixer les linceuls. Hypothèse avec laquelle sont incompatibles certaines dispositions observées récemment, en Bretagne en particulier. Et, par ailleurs, les nombreuses découvertes faites dans les habitats suggèrent des fonctions non funéraires qui restent aussi à préciser.

On sait mieux comment elles ont été fabriquées. Dans la plupart des cas, tête et tige ont été coulées en même temps; mais la tête des épingles de certains types a été faite à part et fixée ensuite sur la tige.

Cette première étape est toujours suivie d'importantes opérations de martelage accompagnées de recuits; c'est ainsi, par exemple, qu'ont été façonnées toutes les pointes et mises en forme les têtes des épingles à boucle au sommet. Un minutieux polissage des surfaces unies, la reprise des décors venus de fonte, l'adjonction d'ornements ciselés contribuent aussi à faire des épingles de l'Âge du Bronze des objets particulièrement soignés.

Description.

Comme toutes les épingles, celles de l'Âge du Bronze ont 3 parties essentielles : la pointe, la tige et la tête.

La *pointe* est plus ou moins effilée, elle peut même parfois être vraiment mousse.

La *tige* est habituellement de section circulaire; cependant dans un certain nombre de types on connaît quelques exemplaires dont la tige est de section carrée et les épingles du groupe à tête aplatie ont une tige qui, du moins vers la tête, est de section rectangulaire. Ces tiges sont droites sauf celles des épingles du type de Cazals qui sont souvent arquées. Plusieurs types d'épingles présentent un *renflement* de la tige, du côté de la tête, renflement dont le diamètre est supérieur à celui des segments qui l'encadrent. La partie de la tige qui est au contact de la tête est le *col*. Ce col n'est individualisé que s'il est orné ou limité, à son extrémité distale, par un renflement ou un décor.

La *tête* est toujours marquée. Ce sont les ornements qu'elle porte qui caractérisent la tête des épingles du groupe à tête oblongue décorée. La tête des épingles du groupe à tête repliée est indiquée par

une modification de la forme de la tige. La plupart du temps c'est sa largeur ou son volume qui distinguent nettement la tête de la tige.

Classification.

Quand on entreprend de classer ces épingles, on se heurte vite à une difficulté qui tient à leur nature même. Dans d'autres fascicules de cette typologie, les épées, les haches, les couteaux, par exemple, ont été réunis en familles compte tenu d'un élément qui est, certes, morphologique mais aussi fonctionnel : le mode d'emmanchement. Pour les épingles, c'est la pointe et la tige qui constituent les éléments de fixation. Or ce sont eux qui définissent les épingles elles-mêmes : ils ne peuvent donc être utilisés pour subdiviser cette catégorie d'objets.

Certaines épingles portent bien, il est vrai, des dispositifs de fixation secondaires : enroulement de la tête, perforation, bélière. Mais ces éléments n'existent pas, tant s'en faut, sur toutes les épingles. Force est donc de considérer l'élément qui ne fait jamais défaut et dont les variations sont importantes : la tête. C'est d'ailleurs ainsi que les archéologues classent depuis toujours les épingles de l'Age du Bronze. Nous sommes restés fidèles à cette tradition. Car tel est l'esprit de cette série qui, sans s'interdire d'innover, est soucieuse de faire le point des connaissances.

C'est donc en prenant en considération leurs têtes que les épingles ont été réparties entre 8 familles. La définition de ces familles est habituellement morphologique : épingles à tête oblongue, évasée, subconique, globuleuse et vasiforme. La famille des épingles à boucle au sommet et celle des épingles à tête ajourée regroupent, elles, des épingles dont les têtes ont un caractère commun mais peuvent être de formes différentes. Si bien qu'en bonne logique il faudrait présenter ainsi ces subdivisions :

1. Famille des épingles à boucle au sommet;

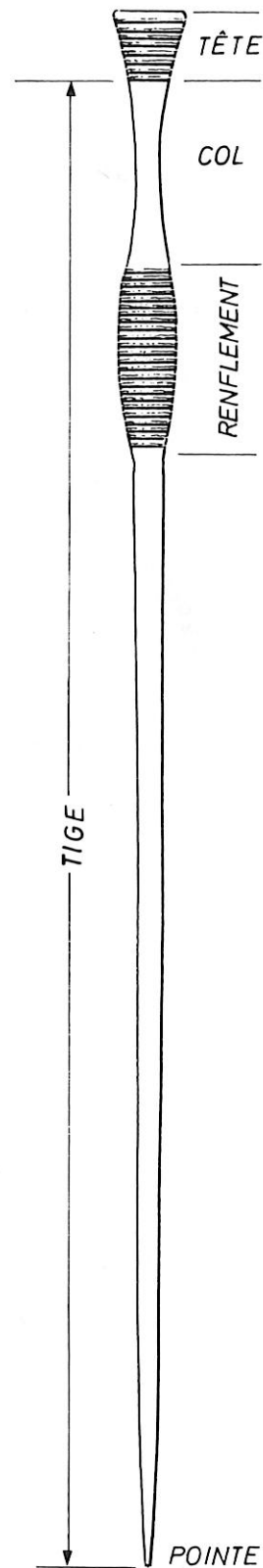


Fig. 1.

Fascicule VI : Épingles

2. Famille des épingles à tête ajourée;
3. Autres familles;
 31. Famille des épingles à tête oblongue;
 32. Famille des épingles à tête évasée...

Il a semblé souhaitable de simplifier cette présentation en plaçant toutes les familles sur le même plan.

Ces familles n'ont pas toutes une signification archéologique certaine : elles réunissent parfois des groupes et des types appartenant à des époques différentes, groupes et types entre lesquels il n'est pas toujours établi qu'il existe des liens de filiation. Ces grandes divisions ont du moins l'avantage d'orienter les identifications. L'existence de quelques spécimens aux caractères indécis ne nous a pas échappé. Par exemple certaines têtes d'épingles ne sont nettement ni globuleuses ni subconiques. Mais ces exemplaires qui se situent aux limites de 2 familles sont très peu nombreux et c'est sans difficulté que la plupart des épingles peuvent être placées dans les cadres qui ont été retenus.

Il n'est pas impossible que l'on puisse obtenir des regroupements archéologiquement, géographiquement ou morphologiquement plus compacts en utilisant une classification complexe retenant comme premier élément de différenciation tantôt la tête, tantôt un autre trait : le renflement, certains thèmes décoratifs, les dimensions... Mais une telle recherche obligerait à tester de multiples combinaisons. Cela ne pouvait être entrepris à l'occasion de la rédaction de ce fascicule.

Illustrations.

Les illustrations des publications que nous avons utilisé sont rarement satisfaisantes.

Possédant parfois plusieurs dessins d'une même épingle, nous avons pu constater à quel point, d'un auteur à l'autre, ces représentations variaient.

Cela tient parfois à des croquis plus que médiocres. Mais cela vient aussi d'une réelle difficulté. Comme tous les objets de l'Âge du Bronze, les épingles ne présentent jamais que des arêtes arrondies, si l'on peut dire. Les auteurs doivent donc obligatoirement recourir à des rendus qui, en fait, varient de l'un à l'autre. Par exemple, sur une petite tête biconique, la jonction entre les 2 cônes n'est pas marquée par certains, alors qu'elle est soulignée d'un trait par d'autres; la pièce n'a pas du tout la même allure sur les 2 dessins. Et quand il s'agit de décors complexes rares sont les cas dans lesquels on peut savoir si l'on est en présence de filets ou de nervures, de stries ou de rainures, d'éléments plats, vraiment arrondis ou semi-angulaires.

En outre les réductions contribuent souvent à rendre tout à fait illisible ce qui n'était peut-être pas déjà très clair sur les dessins d'origine (dans ce fascicule toutes les illustrations sont grandeur nature).

Il est souhaitable que les épingles, ou du moins leurs parties caractéristiques (tête, renflement, décor) soient publiées grandeur nature, parfois même agrandies si elles présentent des formes ou des ornements complexes. Pour plus de sûreté une bonne photo de détail devrait accompagner le ou les dessins. Quand la pièce n'a pas d'axe de symétrie, une vue latérale s'impose. Une coupe est dans tous les cas nécessaire, plusieurs si la section de l'épingle n'a pas la même forme de la pointe à la tête. Si le sommet de la tête est orné

on ne saurait se dispenser d'une vue zénitale. Quand la partie inférieure de la tête porte un décor, il est aussi nécessaire, du moins s'il est complexe, de le présenter à part.

Par ailleurs, une description minutieuse des détails des formes et des décors devrait toujours accompagner ces illustrations.

Pour simplifier les descriptions, nous avons pris le parti de décrire les épingles pointe en bas, comme elles ont été dessinées par à peu près tous les archéologues. C'est pourquoi nous parlerons de *sommet* de la tête et de décors *horizontaux* et *verticaux*. Comme dans les précédents fascicules nous avons appelé les reliefs allongés *filets* (moins de 1 mm de large) ou *nervures* (de 1 à 4 mm), les traits en creux *stries* (moins de 1 mm) ou *rainures* (de 1 à 4 mm). Par contre, nous avons cru bon d'abandonner le mot *variante* qui prête à confusion. Nous avons donc appelé épingles *apparentées* à un type celles qui en sont très proches mais n'en font pas vraiment partie. Le mot *variété* a été, comme dans les autres volu-

mes de cette série, utilisé au sens de sous-type.

*

**

Les épingles sont très souvent considérées comme les meilleures des « fossiles directeurs », les plus propres à préciser divisions et subdivisions. A ce sujet, le bilan de cette étude est démystificateur. Même en s'en tenant à des cadres vraiment très généraux (Bronze Ancien, Bronze Moyen, Bronze Final I, II et III), il faut constater que sur 46 types définis : 23 appartiennent à seulement une période, 18 à 2 et 5 à 3 ou plus.

Ces constatations doivent, il est vrai, être nuancées de considérations géographiques. Nous avons vu, très souvent, un type apparaître dans une région, se retrouver dans une autre à la période suivante alors même qu'il était passé de mode dans son pays d'origine, parfois même être adopté plus loin encore dans un troisième temps. C'est dire que les épingles sont, comme les autres objets, plus propres à définir des cultures qu'à caractériser des époques.

TYOLOGIE DES OBJETS
DE L'AGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

1. Famille des épingles à boucle au sommet
11. GROUPE A TÊTE APLATIE
111. TYPE DE CAZALS
112. TYPE A TÊTE EN RAME OU LOSANGIQUE

Les épingles à tête aplatie allongée sont caractérisées par une tête aplatie, martelée, longue et terminée, au sommet, par un enroulement.

Ces épingles sont bien connues en Allemagne et en Suisse où existent, en particulier, de nombreux exemplaires ornés de hachures parallèles aux bords, de stries horizontales et de dents de loup — décors qui évoquent parfois ceux des épingles à tête tréflée. Elles sont, par contre, rares en France où 2 types doivent être distingués. Les épingles du *type de Cazals* ont une tête aplatie allongée non individualisée : il n'existe pas de limite nette entre la tête et la tige, cette dernière étant, elle aussi, en grande partie aplatie (fig. 1).

Le Quercy et les régions voisines en ont livré 5 : une a été trouvée à Saint-Jean-de-Laur (Lot) dans le dolmen n° 1 (ce monument a également été décrit comme étant le dolmen 3 de Marroule à Puyjourdes) [1] — une à Cazals (Tarn-et-Garonne) dans le dolmen 2 du Frau [2] — une à Caylus (Tarn-et-Garonne) dans le dolmen de Saout [3] — une à Penne (Tarn) au Cuzoul-d'Armand (ou grotte Mazuc) [4] — et une à Saint-Martin-Labouval (Lot) dans le dolmen de Nougayrat [5]. Les premières sont courtes (moins de 11 cm), les 2 dernières bien plus longues : une trentaine de cm.

Elles sont, pour la plupart, courbes, évoquant les classiques « Sabelnadel » (épingles-sabre) des auteurs allemands.

Toutes ces épingles semblent très anciennes, d'abord parce qu'elles ont été découvertes en milieux nettement chalcolithiques, mais aussi parce que celles qui ont été analysées sont en cuivre. Dans cette région

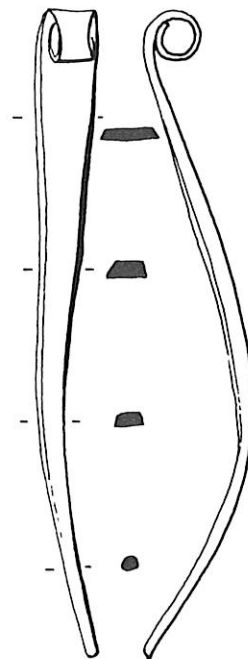


Fig. 1. — Le Frau à Cazals
(Tarn-et-Garonne)

existent aussi quelques épingles en cuivre à tête enroulée qui n'ont pas exactement les caractères de ce type.

La seule épingle de ce type connue dans le reste de la France est celle provenant de La Brèche-au-Diable (ou Mont-Joly) à Soumont-Saint-Quentin (Calvados) [6], elle est courbe et mesure 11 cm.

On peut considérer que les autres épingles à tête aplatie allongée appartiennent au *type à tête losangique ou en rame*. Il est, en effet, impossible en France de scinder ce type en 2. Certaines épingles ont bien encore aujourd'hui une forme caractéristique, telle l'épingle à tête losangique du tumulus 18 de la forêt des Moidons à Ivory (Jura) [7] ou celle à tête en rame du tumu-

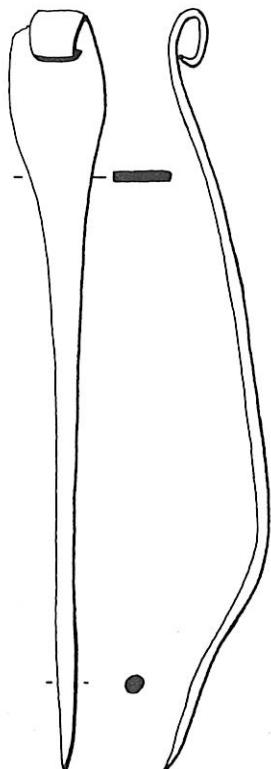


Fig. 2. — Les Moidons à Ivory (Jura).

lus 15 du même site [8] (fig. 2), mais la plupart sont en trop mauvais état pour que l'on puisse savoir exactement quelle forme elles avaient primitivement.

Ce sont de petites épingles. Mise à part celle du tumulus 4 d'Amancey (Doubs) [9] qui a 18 cm, elles ne dépassent pas 14 cm. Leur tige est généralement peu arquée, parfois même complètement droite.

Deux ont été trouvées en Alsace, dans des tombes plates, à Eguisheim et Riedisheim (Bas-Rhin) [10]; 6 dans le Jura dans les tumulus de la forêt des Moidons et ceux des Gondas à Amancey; une à La Balme-du-Pic à Sougieu (Ain) [11] et une au Camp de Cordie à Marignac (Charente-Maritime) [12].

L'épingle provenant d'Etrembières (Haute-Savoie) mérite une mention particulière. Elle est très grande (25 cm), le tiers supérieur de sa tige est de section carrée et sa tête, subtriangulaire, porte un intéressant décor ciselé. Elle appartient à une variété surtout connue dans le Bassin du Haut Danube [13].

Les épingles à tête aplatie allongée en losange ou en rame appartiennent au Bronze Ancien. Elles sont considérées comme un élément essentiel de la Civilisation du Rhône. J. Bill et A. Gallay s'accordent seulement pour dire qu'elles n'appartiennent pas aux premières phases de cette civilisation [14].

- [1] CAUSSANEL J., ARNAL J. — Présentation de quelques dolmens du Quercy-Rouergue. *Bull. du Musée d'Anthrop. préhist. de Monaco*, 1959, t. 6, p. 289, fig. 18.
- [2] PAJOT B., CLOTTE J. — Le dolmen 2 du Frau à Cazals. *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1975, t. 72, p. 391, fig. 9, n° 1.
- [3] PAJOT B. — Les dolmens de Saout et de Bosc-Negre, commune de Caylus (Tarn-et-Garonne), *Université de Toulouse-Le Mirail, Travaux de l'Institut d'Art préhist.*, 1978, t. XX, p. 113-129.
- [4] GUILAINE J. — *L'Age du Bronze en Languedoc occidental...*, Paris, 1972, fig. 14, n° 16 (Mém. de la Soc. préhist. fr., t. 9).
- [5] CLOTTE J., COSTANTINI G. — Les civilisations de l'Age du Bronze dans les Causses. *La Préhist. fr.*, t. II, Paris, 1976, p. 471, fig. 1, n° 26.
- [6] EDEINE B. — Epingle de bronze à tête enroulée trouvée à la Brèche-au-Diable. *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1969, t. 66, p. 125.
- [8] *Ibid.* — N° 5.
- [7] MILLOTES J.P. — *Le Jura et les Plaines de Saône aux Ages des Métaux*, pl. III, n° 43.
- [9] *Ibid.* — N° 51.
- [10] ZUMSTEIN H. — L'Age du Bronze dans le département du Haut-Rhin. *Rev. archéol. de l'Est*, 1964, t. 15, n° 136 et 361.
- [11] COMBIER J. — Informations archéol., Circonscription Rhône-Alpes. *Gallia-préhist.*, 1962, t. 5, p. 275.
- [12] COFFYN A. — Les civilisations de l'Age du Bronze en Aquitaine. *La Préhist. fr.*, t. II, Paris, 1976, p. 533, fig. 1, n° 13.
- [13] LEBASCLE M.C., SAUTER M.R. — Sur un groupe d'objets de l'Age du Bronze provenant d'Etrembières (Haute-Savoie). *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1978, t. 75, p. 152-155.
- [14] GALLAY A. — Origine et expansion de la civilisation du Rhône. *Colloque XXVI*, p. 12 (Congrès de l'Union intern. des Sc. préhist. et protohist., 1976, 9 e).

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

1. Famille des épingles à boucle au
sommet
11. GROUPE A TÊTE APLATIE
113. TYPE A TÊTE APLATIE EN
DISQUE

Il existe deux types d'épingles à tête en disque : dans un type, la tige est dans le plan de la tête, dans l'autre elle est perpendiculaire à ce plan. Pour éviter les confusions il a semblé nécessaire d'employer les expressions : « tête aplatie en disque » et « tête évasée en disque ».

Les épingles à tête aplatie en disque sont caractérisées par leur tête, constituée d'une plaque façonnée par martelage, dont la forme est circulaire ou subcirculaire. Le sommet de la tête comporte un appendice enroulé sur lui-même au-dessus de la face postérieure. Cet appendice peut être complètement enroulé ou dépasser au-dessus du disque. Le décor, gravé ou repoussé, orne la face antérieure. Les motifs sont ou disposés en registres superposés, ou cruciformes, ou ordonnés en cercles concentriques. Ce sont des dents de loup, des chevrons, des hachures, des bandes de stries et des croisillons lorsqu'ils sont incisés; des bossettes ou des nervures concentriques quand ils sont repoussés. Les deux techniques sont souvent combinées. La tige, légèrement arquée ou droite a une section circulaire, souvent aplatie vers la tête.

On connaît ce type d'épingles dans toute l'Europe continentale [1]. Elles sont particulièrement nombreuses en Suisse occidentale où l'on a pu établir que les plus anciennes (phase II de A. Gallay) ne sont pas ornées ou ornées seulement de triangles, que celles qui portent un motif cruciforme sont un peu plus récentes (phase III) et que les décors au repoussé caractérisent les exemplaires qui datent de la fin du Bronze ancien (phase IV) [2]. On peut penser que l'évolution a été la même en France, mais il n'est pas possible de s'en

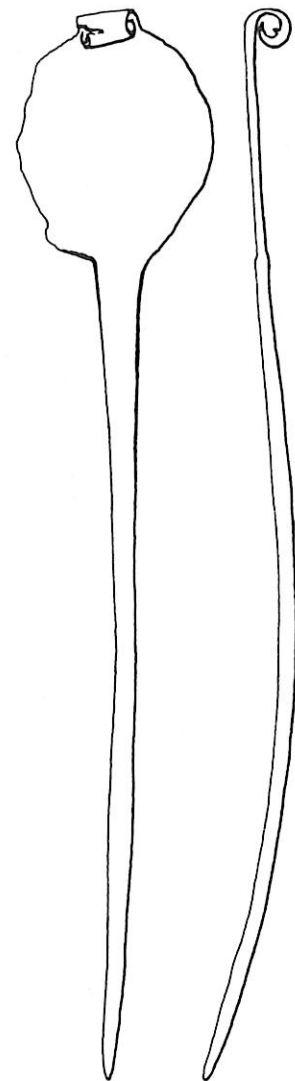


Fig. 1. — Les Bourroches à Dijon (Côte-d'Or).

assurer tout-à-fait. En effet, les découvertes y ont été trop peu nombreuses : une douzaine seulement : 4 en Alsace, à Ehl (2 exemplaires), Brumath [3] et Riedisheim (Haut-Rhin) [4], 2 en Bourgogne, à Dijon dans le quartier des Bourroches (fig. 1) et à Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or) (fig. 2) [5], une dans le Jura à Macornay [6], une à Saint-Georges-de-Lèvejac (Lozère), une dans le dolmen de Marie-Gaillard à Martiel (Aveyron) [7], une à Ribeyret (Hautes-Alpes) [8], deux dans les Alpes-Maritimes, à Andon et au tumulus du Mont-du-Corbeau à la Trinité-Saint-Victor [9]. De plus, les exemplaires trouvés en contexte, ceux de Riedisheim, des Bourroches et de la Trinité-Saint-Victor appartiennent tous les trois à la même variété de la typologie suisse. Ils ne portent que des motifs ciselés disposés en bandes horizontales; ils étaient accompagnés d'objets permettant leur attribution au début du Bronze ancien : épingle à tête aplatie losangique, spirales en cuivre, ornements en os, boutons perforés en V, coquilles percées...

Les épingles à tête aplatie en disque découvertes en France mesurent, pour la plupart, de 9 à 18 cm. Leur tête a de 2 à 5 cm de diamètre.

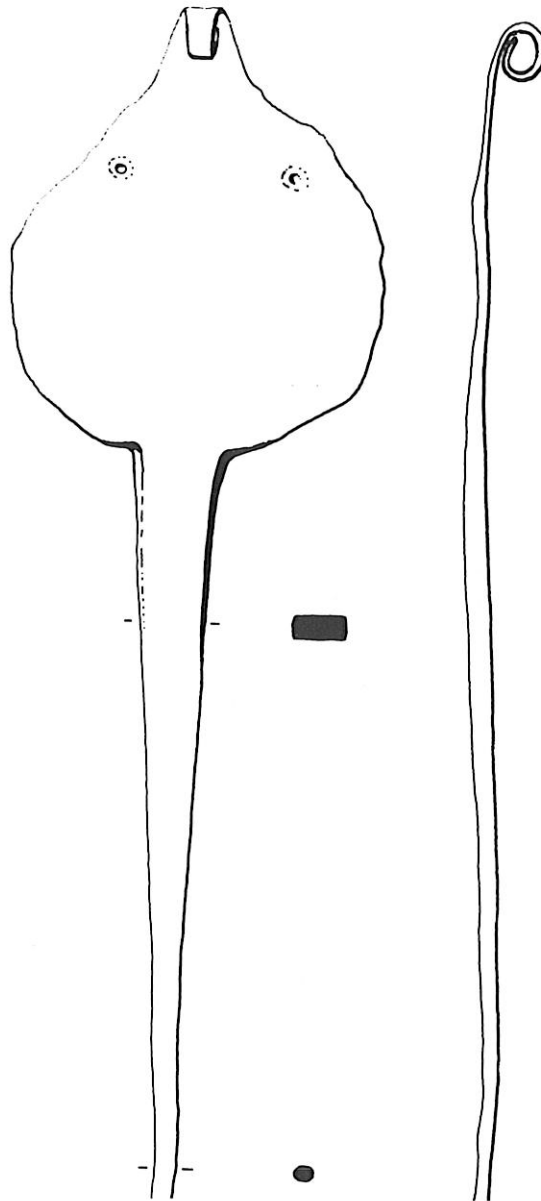


Fig. 2. — Saint-Jean-de-Losne
(Côte-d'Or).

- [1] HOLSTE F. — *Die Bronzezeit in Süd und Westdeutschland*, Berlin, 1953, p. 9-19.
- [2] GALLAY A. — Origine et expansion de la civilisation du Rhône. *IX^e Congrès de l'UISPP*, Nice, 1976, colloque XXVI, pp. 5-31.
- [3] GALLAY G. — Drei frühe bronzezeitliche nadeln aus dem Unterelsass. *Archäologische Korrespondenzblatt*, 1972, t. 2, p. 25-32.
- [4] ZUMSTEIN H. — L'Age du Bronze dans le Haut-Rhin. *Rev. archéol. de l'Est*, 1965, t. XVI, p. 34.
- [5] BAILLOUD G. — La civilisation du Rhône et le Bronze ancien du Midi de la France. *Rev. archéol. de l'Est*, t. XVII, p. 159-160.
- [6] MILLOTTE J.-P. — *Le Jura et les plaines de Saône aux Ages des Métaux*, Paris, 1963, p. 78, pl 3, n° 10.
- [7] CLOTTE J. — *Inventaire des mégalithes de la France (5 : Lot)*, Paris, 1977, p. 414-415 (1^{er} suppl. à Gallia Préhist.).
- [8] COURTOIS J.-C. — L'Age du Bronze dans les Hautes-Alpes. *Gallia Préhist.*, 1960, t. III, p. 70, fig. 23, n° 15.
- [9] COURTIN J. — Les civilisations de l'Age du Bronze en Provence. *La Préhist. fr.*, t. II, Paris 1976, p. 466, fig. 1, n° 10.

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

1. Famille des épingles à boucle au
sommet

11. GROUPE A TÊTE APLATIE

114. TYPE A TÊTE TRÉFLÉE

Les épingles à tête tréflée sont des épingles dont la tête aplatie par martelage a la forme d'un trèfle à deux lobes latéraux encadrant une partie centrale rectangulaire terminée par un enroulement au sommet. Les lobes portent souvent une bossette centrale. La décoration comporte parfois au centre des motifs incisés : dents de loup opposées par leurs sommets, bandes hachurées en croix, cercles de points soulignant les lobes. La tige est de section circulaire vers la pointe, aplatie au voisinage de la tête. Ces épingles mesurent de 7 à 19 cm; la plupart ont une dizaine de cm de long. On possède quelques analyses pour les épingles suisses qui montrent que, sauf exception, il s'agit d'objets en bronze contenant de 6 à 10 % d'étain [1].

Contrairement aux autres épingles à tête martelée, les épingles à tête tréflée ont une répartition limitée à la Suisse-occidentale, au Jura, à l'Est et au Sud de la France. On en trouve aussi quelques-unes en Italie du Nord et en Allemagne [2]. Elles sont donc un produit typique de la Culture du Rhône. Elles ont été découvertes au Ban de Modenheim à Mulhouse (Haut-Rhin) [3], dans le Jura (8 exemplaires) [4] (fig. 1), à Lagrand (Hautes-Alpes) [5] (fig. 2), dans le dolmen de la Liquisse à Nant (2 ex.) et celui de Marie-Gaillard à Martiel (Aveyron) [6] et dans la grotte de la Carrière à Plan-de-Cuques (Bouches-du-Rhône) [7].

En Suisse, les épingles à tête tréflée sont plus nombreuses et plus richement décorées qu'en France. Il y existe des formes à trois, quatre, cinq lobes ou plus qui n'apparaissent pas en France. Les exemplaires similaires aux épingles françaises y sont datés des phases III et IV du Bronze ancien [8].

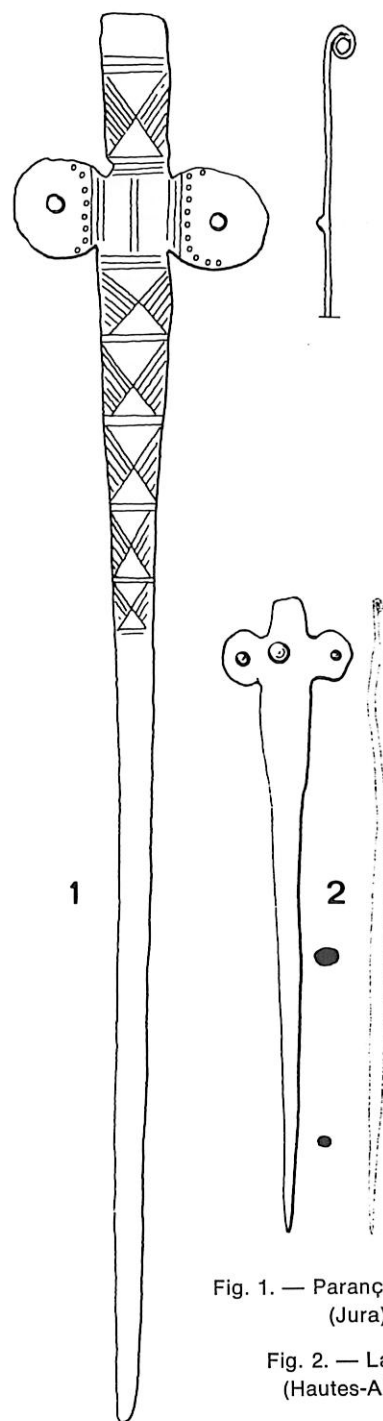


Fig. 1. — Parancot à Mesnay (Jura).

Fig. 2. — Lagrand (Hautes-Alpes).

En France, plusieurs ont été trouvées dans des sépultures avec de petits poignards triangulaires, des parures en coquille, des alènes losangiques... Ces associations n'in-

terdisent pas de penser que, comme les exemplaires suisses, elles appartiennent aux dernières phases du Bronze ancien [9].

- [1] SPINDLER K. — Die Frühbronzezeitlichen flügeladeln, *Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte*, 57, 1973, p. 17-84.
- [2] HUNDT H.J. — Die mitteleuropäischen Flügeladeln der älteren Bronzezeit, *Jahrbuch der Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 19, 1972, p. 1-38.
- [3] SCHWEITZER R. — Découvertes archéologiques dans la région de Mulhouse, *Bull. du Musée hist. de Mulhouse*, 1967, t. 75, p. 15.
- [4] MILLOTTE J.P. — *Le Jura et les plaines de la Saône aux Ages des métaux*, Paris, 1963, pl. III, n° 33, 34, 36, 37, 50, pl. X, n° 1 et 2.
- [5] COURTOIS J.C. — L'Age du Bronze dans les Hautes-Alpes. *Gallia-préhist.*, III, 1960, fig. 23, n° 1.
- [6] CONSTANTIN E., Mobilier funéraire des dolmens de la région des « Grands Causses » (collection B. Tournier), *Genava*, 1959, 2, p. 85-99, fig. 42, n° 3884-3885.
- CLOTTE J. — *Inventaire des mégalithes de la France (5 : Lot)*, Paris, 1977, p. 414-415 (1^{er} suppl. à Gallia Préhist.).
- [7] GAGNIERES S. — Informations archéologiques, circonscription d'Aix-en-Provence, *Gallia Préhist.*, VI, 1963, p. 353, fig. 32.
- [8] SPINDLER K. — *Op. cit.*
- [9] BAILLOUD G. La civilisation du Rhône et le Bronze ancien du Midi de la France. *Rev. archéol. de l'Est*, XVII, 1966, p. 162-164.
- GALLAY A. — Origine et expansion de la civilisation du Rhône, *Colloque Les Ages des Métaux dans les Alpes*, p. 12 (Congrès de l'Union intern. des Sc. préhist. et protohist., 1976, 9^e).

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

1. Famille des épingles à boucle au
sommet
11. GROUPE A TÊTE APLATIE
115. TYPE A TÊTE A CABOCHONS

Depuis les synthèses de J.P. Millotte [1] et G. Bailloud [2], plusieurs travaux sur le Bronze Ancien dans l'Est et le Midi de la France ont contribué à préciser la place culturelle et chronologique du type des épingles à cabochons. Les plus récents sont ceux de A. et G. Gallay [3], K. Spindler [4] et J. Bill [5].

Les épingles à cabochon dérivent des épingles à tête tréflée. Plus petites, elles ne dépassent pas 13 cm de long. Elles ont une tête plate, cruciforme, dont la branche horizontale est très étroite et ornée de 2, 3, 4 ou 6 bossettes obtenues au repoussé. Cette branche peut atteindre 4 cm mais elle est habituellement plus courte. Le sommet est constitué par une languette enroulée sur la face postérieure de la tête. Ces épingles ne portent jamais de décor gravé.

Une épingle à 6 cabochons a été mise au jour dans le tumulus n°7 des Moidons à Ivory (Jura) (fig. 1). Elle était accompagnée de 4 perles et d'une barette en ambre, de spirales en cuivre et d'un bouton perforé en V [6].

Les autres épingles de ce type sont dispersées dans le Midi méditerranéen et le Sud du Massif Central. Celle du dolmen des Pouches à Mons (Var) (fig. 2) ne porte que 2 bossettes, celle du dolmen de La Masselle à Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard) en a 3, comme celle du tumulus des Gardes à Concoules-Montjoux (Aveyron). Cette dernière voisinait, dans la tombe, avec une tasse carénée de style rhodanien [7]. L'épingle du dolmen n°1 des Lacs à Minerve (Hérault) possède 6 cabochons. Elle était accompagnée d'un fond de vase polypode à 4 pieds, d'une flèche pédonculée en os et d'une flèche en bronze [8].

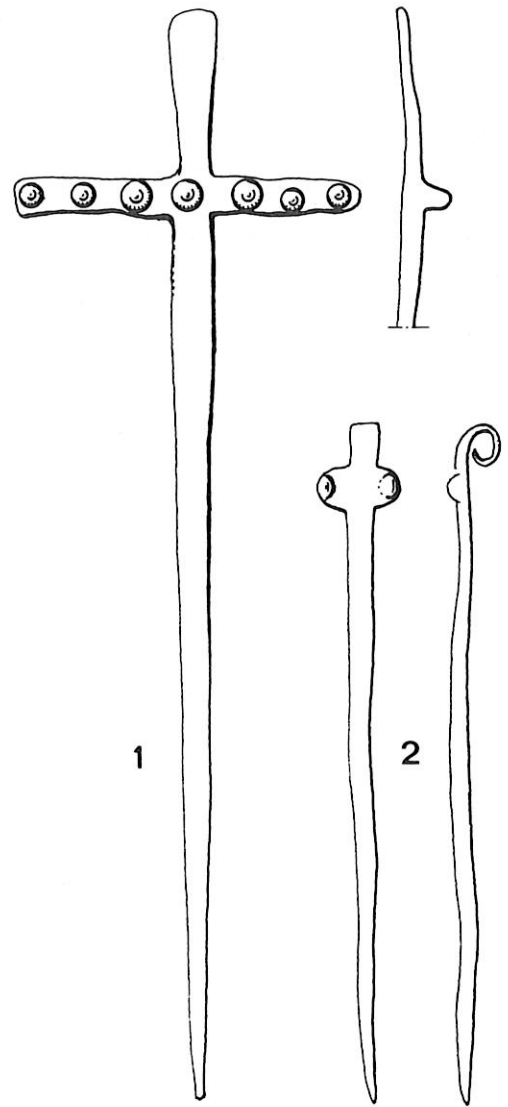


Fig. 1. — Les Moidons à Ivory (Jura).

Fig. 2. — Les Pouches à Mons (Var).

Bien que typiques du Bronze Ancien, les objets qui accompagnaient ces épingles ne permettent pas de préciser exactement leur place chronologique. Cependant tous les auteurs sont d'accord pour les situer à la fin du Bronze Ancien : phase récente de

G. Bailloud, phase IV de la chronologie quadripartite utilisée par K. Spindler, fin de la phase III de la chronologie tripartite de J. Bill. Ce dernier auteur pense, comme J. Guilaine, que certaines peuvent même dater du début du Bronze Moyen.

- [1] MILLOTTE J.P. — *Le Jura et les plaines de Saône aux Ages des Métaux*, Paris, 1963, p. 80-92 (Annales littéraires de l'Université de Besançon, vol. 50).
- [2] BAILLOUD G. — La civilisation du Rhône et le Bronze Ancien du Midi de la France, *Rev. archéol. de l'Est*, 1966, t. XVII.
- [3] GALLAY A. et G. — Le Jura et la séquence néolithique récent - Bronze Ancien, *Archives suisses d'anthrop. générale*, 1968, t. XXXIII, p. 1-84.
- [4] SPINDLER K. — Die frühbronzezeitlichen Flügelnadeln, *Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte*, 57, 1973, p. 17-84.
- [5] BILL J. — *Die Glockenbecherkultur und die frühe Bronzezeit...* Basel, 1973, p. 42 et pl. 49, n° 2.
- [6] MILLOTTE. — *Op. cit.*, p. 303 et pl. III, n° 45-48.
- [7] AUDIBERT J., DELORD L. — Essai de synchronisation entre l'Age du Bronze du Midi et celui du Nord-Est de la France, *Rev. archéol. de l'Est*, 1959, t. X, p. 8 et fig. 1, 2 et 6.
- [8] GUILAINE J. — *L'Age du Bronze en Languedoc occidental...*, Paris, 1972, p. 62-63 et fig. 14 et 15 (Mém. de la Soc. préhist. fr., t. 9).

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

1. Famille des épingles à boucle au
sommets

12. GROUPE A TÊTE REPLIÉE

121. TYPE A TÊTE A GANSE

Les épingles à ganse sont souvent appelées « chypriotes » car de nombreux exemplaires de ce type ont été mis au jour en Méditerranée orientale. En réalité elles sont liées à la civilisation uneticienne et leur origine semble plutôt se trouver dans les Balkans.

Les épingles à ganse sont caractérisées par le fil de bronze, simple ou double, qui part du sommet de l'épingle, forme une ou plusieurs boucles, puis vient s'enrouler autour du col. La tête elle-même est soit constituée seulement par la ou les boucles du sommet, soit individualisée : elle est alors en palette circulaire, losangique ou subtriangulaire. La tige est très souvent arquée.

Ces épingles ont été trouvées à la grotte des Pierrottes à Scey-en-Varais, et à la grotte des Faux-Monnayeurs à Mouthiers dans le Doubs [1], dans les tumulus n° 8 (fig. 1), 12 de Donauberg, dans la forêt de Haguenau, dans le Bas-Rhin [2] et à Saint-Pierre-en-Chastre, au Vieux-Moulin dans l'Oise [3] (fig. 2).

R. Christlein, dans le cimetière de Gemeinlebarn [4], A. Gallay et J. Bill, pour le Jura et la vallée du Rhône [5] les placent à la dernière période du Bronze ancien. Leur présence dans des tumulus de la forêt de Haguenau indique qu'elles ont pu être encore en usage au début de la période suivante, c'est-à-dire du Bronze moyen. L'existence d'une épingle à ganse au Vieux-Moulin, dans un contexte du Bronze final III témoigne d'une récupération ou d'une survivance accidentelle comme cela arrive assez fréquemment dans les habitats et les stations littorales du Bronze final III.

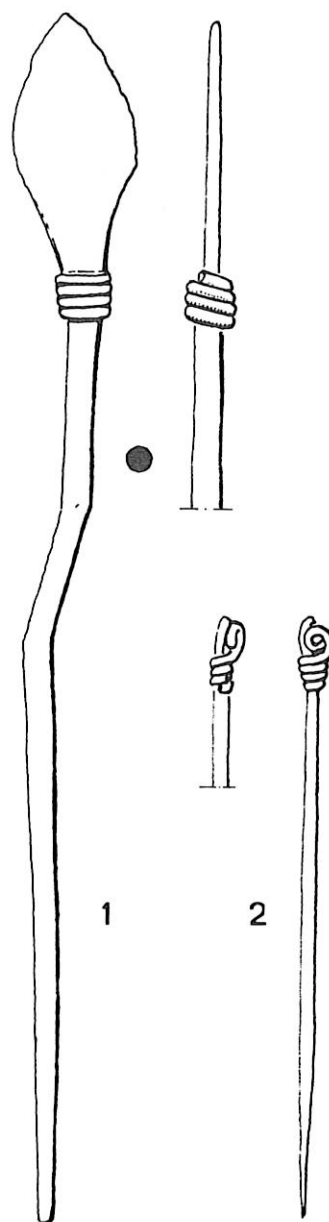


Fig. 1. — Donauberg à Haguenau (Bas-Rhin).

Fig. 2. — Saint-Pierre-en-Chastre à Vieux-Moulin (Oise).

- [1] BILL J. — *Die Glockenbecherkultur und die Frühe Bronzezeit im Französischen Rhonebecken und ihre Beziehungen zur Südwestschweiz*, Bâle, 1973, pl. 18, n° 71 et pl. 44, n° 69.
- [2] SCHAEFFER F.A. — *Les tertres funéraires préhist. dans la forêt de Haguenau. I : Les tumulus de l'Age du Bronze*, Haguenau, 1926, p. 68-70, fig. 31, n° 8 et 12.
- [3] BLANCHET J.C. — *Les premiers métallurgistes dans le Nord-Ouest de la France* (Chalcolithique, Age du Bronze et premier Age du Fer), thèse inédite.
- [4] CHRISTLEIN R. — Beiträge zur Stufengliederung der frühbronzezeitlichen Flachgräberfelder in Süddeutschland. *Bayerisch Vorgeschichtblatte*, 29, 1964, p. 25-63.
- [5] GALLAY A. & G. — Le jura et la séquence néolithique récent-Bronze Ancien, *Archives suisses d'anthrop. générale*, 1968, t. 33. p. 1-84.

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

1. Famille des épingles à boucle au
sommet

12. GROUPE A TÊTE REPLIÉE
122. TYPE A TÊTE EN CROSSE

Déchelette est l'un des premiers à avoir parlé d'épingle « en forme de crosse » [1]. On a employé aussi parfois, pour désigner ces épingles, l'expression « à tête en col de cygne » [2]. Ce type a été étudié par W. Coblenz, en 1952 [3], qui a élaboré une subdivision en 4 catégories qui ne concerne guère les trouvailles faites en France : celles-ci sont, à peu près toutes, intermédiaires entre son groupe B à sommet régulièrement arrondi (fig. 1) et son groupe C à sommet plat (fig. 2).

Les épingles à tête en crosse sont constituées d'une tige dont l'extrémité proximale dessine une boucle, plus ou moins arrondie ou triangulaire, terminée par un petit enroulement. Cette tige est de section circulaire sauf dans la partie constituant la tête qui est de section quadrangulaire.

L'étude minutieuse des épingles découvertes à Villethierry [5] a permis de décrire les étapes de la fabrication de ces épingles : préparation d'une tige circulaire; aménagement de la pointe par martelage; par martelage également, transformation du segment qui constituera la tête : on lui donne une section carrée ou losangique et son extrémité est aplatie en languette; les épingles sont alors soigneusement polies longitudinalement; enfin la languette est enroulée sur elle-même et la partie quadrangulaire repliée.

Jusqu'à une date récente, on connaissait, en France, une vingtaine d'épingles à tête en crosse. Elles avaient été découvertes dans les lacs Léman et du Bourget (4 exemplaires), dans la grotte de Courchapon (Doubs, 4 aussi) et la vallée de la Saône (7 ou 8). Trois ou quatre seulement étaient connues dans l'Est du Bassin parisien. Aujourd'hui, la zone du confluent de l'Yonne

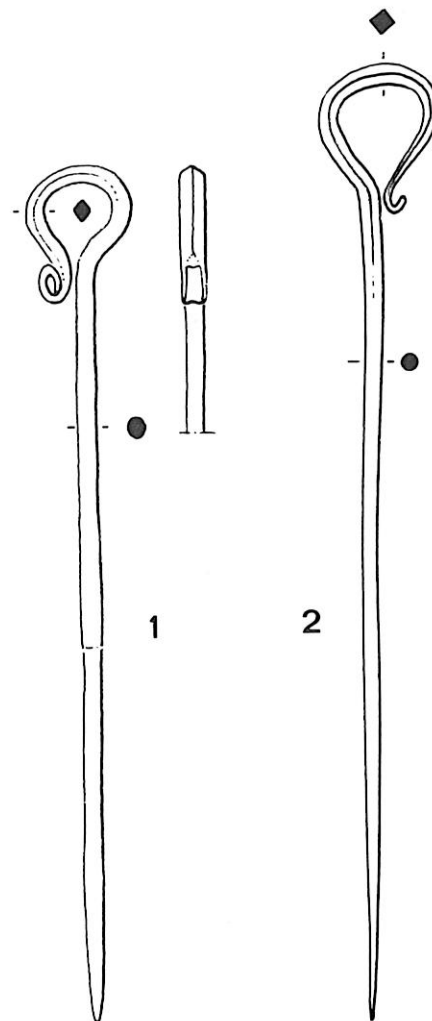


Fig. 1. — Monéteau
(Yonne).

Fig. 2. — Grésine à Brison-Saint-Innocent
(Savoie).

et de la Seine est devenue la région qui a livré le plus grand nombre d'épingles à tête en crosse avec les tombes de Graven, de Marolles-sur-Seine (2 ex.), de Barbey-Misy-sur-Yonne (5 ex.) et surtout le dépôt

de Villethierry (56 ex.) [6]. Plus loin vers l'Ouest et le Sud des épingles de ce type ont été signalées à Fort-Harrouard dans la commune de Sorel-Moussel (Eure-et-Loir), à Sublaines (Indre-et-Loire) [7] et dans la grotte du Prével supérieur à Montclus (Gard) [8].

La sépulture d'Urville, à Courcelles-Chaussey (Moselle) a souvent été citée parmi les sites ayant livré des épingles à tête en crosse. En réalité, le fragment de tige recourbée qu'elle contenait n'a ni les dimensions (la boucle a 10 cm de diamètre), ni les caractères (le segment rectiligne est de section carrée et la partie courbe de section circulaire) de ces épingles [9].

On dispose donc, maintenant, de plusieurs associations incontestables : 5 tombes du Bassin parisien qui appartiennent toutes à la culture de Saint-Gervais (Bronze Final I) [10], une nécropole, celle de Barbey, qui est datée du Bronze Final I-II, le dépôt de Villethierry qui a été attribué au Bronze Final II. A Sublaines, comme à la grotte du Prével supérieur, ce type a aussi été

trouvé dans des milieux considérés comme Bronze Final II.

Tous ces faits remettent en question l'évolution imaginée jusqu'alors : naissance du type en Allemagne centrale à la fin du Bronze Moyen, diffusion vers l'Allemagne du Sud au Bronze Final I, puis vers la Suisse de l'Est de la France au Bronze Final II, enfin vers la palafittes et l'Italie au Bronze Final III. En réalité, les épingles à tête en crosse sont connues dans la région du confluent de l'Yonne et de la Seine dès le Bronze Final I, elles étaient encore à la mode au Bronze Final II; si l'on pense que les palafittes ne constituent pas des milieux d'une totale homogénéité, on peut ajouter que leur présence au Bronze Final III n'est pas incontestablement établie en France.

L'une des tombes de Pougues contenait une épingle à tête recourbée qui n'est qu'apparentée au type à tête en crosse [11]. Il en est de même des épingles trouvées dans la grotte des Chambres d'Alaric à Moux (Aude) parmi d'autres vestiges datés du Bronze Final III [12].

- [1] DECHELETTE J. — *Manuel d'archéol. préhist., t. II : archéol. celtique ou protohist., Première partie : Age du Bronze*, Paris, 1910, p. 324-325.
- [2] AUDOUZE F., COURTOIS J.C. — *Les épingles du Sud-est de la France*, Munchen, 1970 (Prähistor. Bronzefunde, XIII, 1).
- [3] COBLENZ W. — *Grabfunde der Mittelbronzezeit Sachsens*, Dresde, 1952.
- [4] SOUTOU A. — Les épingles à tête enroulée du Midi de la France, *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1959, t. LVI, p. 344-357.
- [5] MORDANT C. & D., PRAMPART J.Y. — *Le dépôt de bronze de Villethierry (Yonne)*, Paris, 1976 (IX^e supplément à Gallia-Préhistoire), p. 128-131.
- [6] *Ibidem*.
- [7] CORDIER G. — Le site archéologique du « dolmen » de Villaine à Sublaines (Indre-et-Loire). Première partie : néolithique, âge du bronze, *Gallia-Préhistoire*, 1972, t. XV, voir p. 87 & 88 une liste et une carte des épingles à tête en crosse découvertes en France.
- [8] ROUDIL J.L. — *L'Age du Bronze en Languedoc oriental*, Paris, 1972, fig. 66, n° 6 (Mém. de la Soc. préhist. fr., t. 10).
- [9] SANDARS N.K. — *Bronze age cultures in France*, Cambridge, 1957, p. 212, fig. 52.
- [10] GAUCHER G. — *L'Age du Bronze dans le Bassin parisien*, Lille, 1970, p. 855 et suiv.
- [11] *Ibidem*, fig. 51, A, E1 et p. 646.
- [12] GUILAINE J. — *L'Age du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*, Paris, 1972 (Mém. de la Soc. préhist. fr., t. IX), p. 315, fig. 124, n° 9, 12, 13.

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

1. Famille à boucle au sommet
12. GROUPE A TÊTE REPLIÉE
123. TYPE DES ÉPINGLES A TÊTE ENROULÉE ET TIGE CIRCULAIRE *

Plus de 250 épingles à tête enroulée et tige de section circulaire ont été signalées en France. Ces épingles ne sont jamais très longues, elles mesurent de 5 à 19 cm, le plus souvent de 6 à 10. A. Soutou [1] a proposé de séparer celles dont la tête est de section rectangulaire de celles dont la tête est de section circulaire. Mais la plupart des publications ne permettent pas cette distinction. De plus, pour élaborer une typologie fine il serait, sans doute, nécessaire de faire intervenir, en outre, d'autres caractères.

Le Bassin parisien est la zone la plus riche en épingles de ce type : plus de 160 [2]. Une cinquantaine ont été trouvées au Fort-Harrouard, à Sorel-Moussel (Eure-et-Loir) (fig. 1). Les plus anciennes semblent bien apparaître dès le Bronze Moyen [3]. Les autres associations sont, dans cette zone, l'incinération 16 des Gobillons, à Chatenay (Seine-et-Marne) [4] et le dépôt de Villethierry (Yonne) qui comprenait 99 épingles à tête enroulée [5]. Il s'agit d'ensembles datés du Bronze Final I et II. C'est à ces époques aussi qu'appartient l'inhumation 19 des Gours-aux-Lions, à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) [6], dans laquelle a été trouvé un fragment qui paraît provenir d'une telle épingle.

Le Centre-Est (Jura, plaine de la Saône, Alpes du Nord) a donné environ 75 épingles à tête enroulée. Ces objets ne proviennent pas, pour la plupart, d'ensembles vraiment clos : une trentaine ont été recueillies dans le lit de la Saône [7] et plus encore dans les eaux du lac du Bourget : la seule station de Grésine, à Brison-Saint-Innocent (Savoie) en a fourni une douzaine dont une bloquée dans un tube de bronze

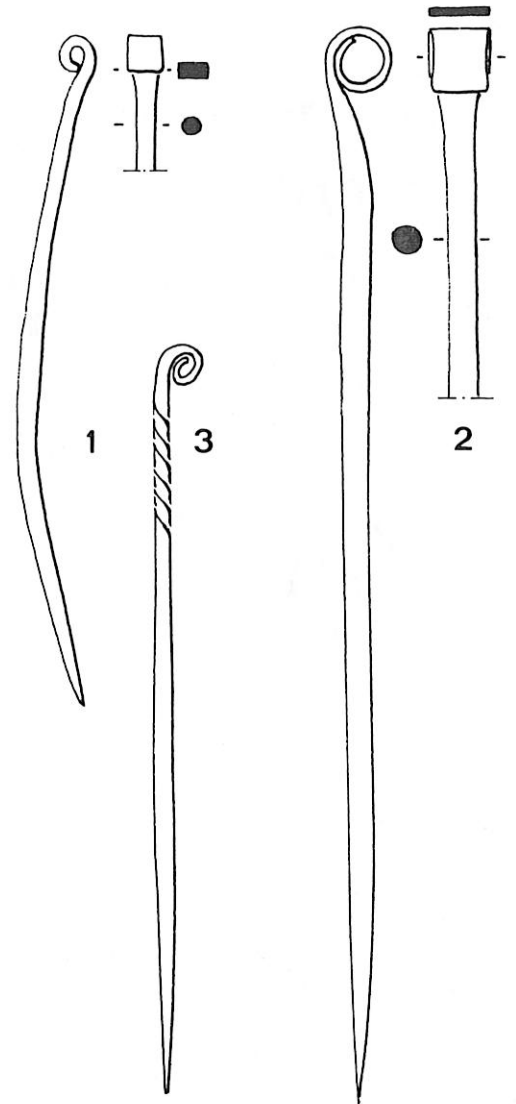


Fig. 1. — Fort-Harrouard à Sorel-Moussel (Eure-et-Loir).

Fig. 2. — Le Moulin à Mailhac (Aude).

Fig. 3. — Lullin (Haute-Savoie).

en compagnie d'une épingle à tête vasi-forme [8]. Dans cette région les meilleures associations proviennent des grottes : celle de la Balme à Sollières-Sardières (Savoie) [9] dans une couche du Bronze Final, celle de la Tuilerie à Gondenans-les-Montby (Doubs) et au Trou Souffleur à Neuvy-sur-Seille (Jura) dans des couches datées du Bronze Final III [10].

Près de 80 épingles de ce type ont été trouvées en Languedoc. J.L. Roudil pense qu'elles sont apparues, dans cette région, dès le Bronze Final II. Il se fonde, pour cela, essentiellement sur la découverte faite dans la couche 1 de la grotte du Prével supérieur à Montclus (Gard) [11]. Les autres associations montrent que, comme l'a montré A. Soutou, ces épingles ne sont devenues communes qu'aux derniers temps de l'Age du Bronze. Dans la grotte de La Poujade, à Millau (Aveyron), deux ont été trouvées dans un dépôt du Bronze Final III [12]. Ce sont les nécropoles qui en ont livré le plus : 15 dans celle du Moulin à Mailhac (Aude) (fig. 2), 13 dans celle de Las Fados à Pépieux (Aude) [13]. Ces deux ensembles sont datés du Mailhac I, c'est-à-dire de la période correspondant à la transition Age du Bronze-Age du Fer.

En dehors de ces zones quelques épingles sont liées aussi à des ensembles : celle d'Esclauzels (Lot) trouvée dans la couche II de la grotte du Noyer, couche datée de 1090 ± 110 [14], celle d'Achenheim-Oberschaeffolsheim (Bas-Rhin) découverte avec de la céramique du Bronze Final [15], celle de Rouffach (Haut-Rhin) qui provient de la petite nécropole de Gallbühl datée de la même époque [16] et, enfin, celle du dépôt du Bronze Final III de Mirebeau (Vienne) [17].

Il existe une dizaine d'épingles à tête enroulée et tige de section circulaire ornée soit d'une torsion, soit d'une strie hélicoïdale, soit de lignes horizontales accompagnées, 2 ou 3 fois, de chevrons. Seule celle du dépôt de Couvaloux, à Lullin (Haute-Savoie) (fig. 3) a été trouvée en association : elle peut être attribuée au Bronze Final I [18]. Ainsi ce type, apparu à Fort-Harrouard dès

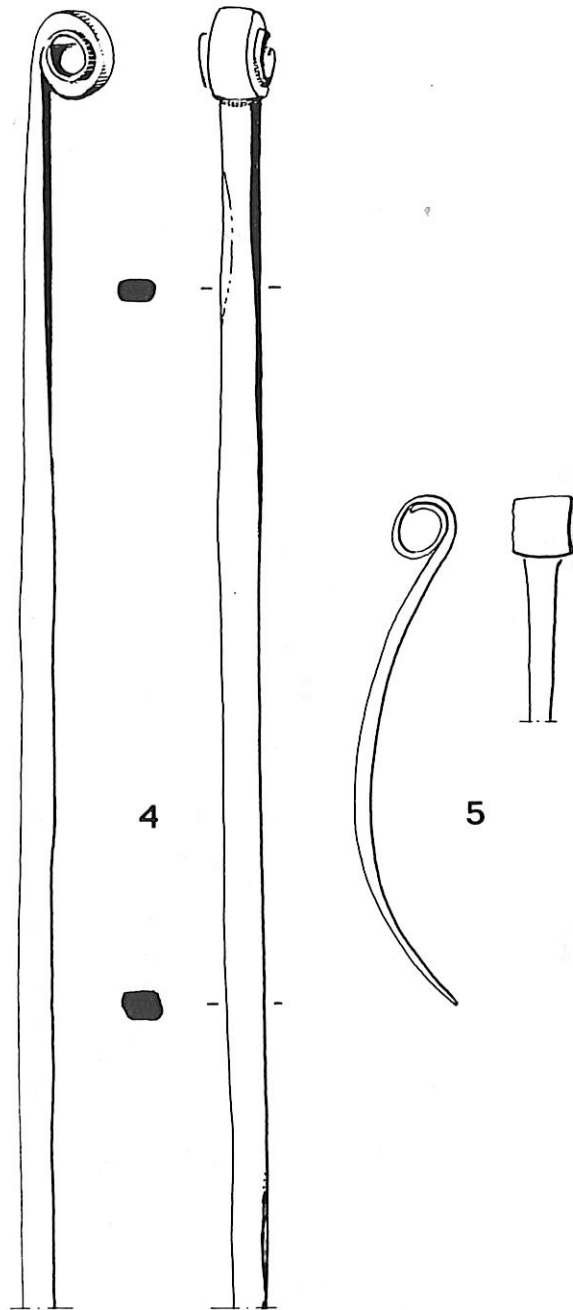


Fig. 4. — Saint-Séverin-sur-Boutonne (Charente-Maritime).

Fig. 5. — Grotte de l'Ibis à Vence (Alpes-Maritimes).

le Bronze Moyen, s'est répandue dans le Bassin parisien au Bronze Final I et II, puis dans le Centre-Est et le Midi méditerranéen au Bronze Final III. Dans cette dernière région, il est devenu très commun au début de l'Age du Fer, à un moment où il avait

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

1. Famille des épingles à boucle au sommet
12. GROUPE A TÊTE REPLIÉE
123. TYPE DES ÉPINGLES A TÊTE ENROULÉE ET TIGE CIRCULAIRE **

disparu du reste de la France. Sa forme évoque évidemment celle des épingles à tête aplatie allongée du Chalcolithique et du Bronze Ancien. Il est difficile de préciser s'il existe, d'un type à l'autre, une réelle filiation.

Quelques épingles, d'ailleurs, ne peuvent être attribuées avec sûreté à l'un de ces 2 types. Il en est ainsi, d'abord, des épingles à tête enroulée dont la tige est de section carrée (fig. 4). Certaines sont proches du type à tête aplatie, l'épingle de Saint-Séverin-sur-Boutonne (Charente-Maritime) découverte au Châtelier avec de la céramique arténacienne le montre [19]. D'autres sont parentes du type à tige de

section circulaire, ainsi les deux trouvées dans le dépôt du Bronze Final III de Gravelle-Saint-Honorine (Seine-Maritime) [20] et celle provenant de la couche 3 de la grotte Murée, à Montpezat (Basses-Alpes) [21].

Il ne serait pas non plus prudent d'attribuer à un type particulier certains exemplaires dont la tige est bien circulaire mais dont la tête est formée par l'enroulement d'un très large ruban (fig. 5). Telle est, par exemple, l'épingle du Mont de l'Atée, à La Turbie (Alpes-Maritimes) [22]. Ces épingles appartiennent, pour la plupart, au Bronze Ancien mais certaines semblent avoir été trouvées dans des ensembles datés du Premier Âge du Fer [23].

- [1] SOUTOU A. — Les épingles à tête enroulée du Midi de la France, *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1959, t. LVI, p. 344-357.
- [2] CHERTIER B. — Les épingles en bronze à tête enroulée et les épingles en forme de crosse, leur répartition entre Marne et Aube, *Cahiers d'Archéol. du Nord-Est*, 1960, t. III, p. 35-44.
- [3] Renseignement G. Bailloud.
- [4] BONTILLOT J., MORDANT C. & D., PARIS J. — La nécropole des Gobillons à Chatenay-sur-Seine (Seine-et-Marne). *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1975, t. 72, p. 431.
- [5] MORDANT C. & D., PAMPART J.-Y. — *Le dépôt de bronze de Villethierry* (Yonne), Paris, 1976, IX^e supplément à *Gallia-préhist.*, p. 110-122.
- [6] MORDANT C. & D. — *Le site protohistorique des Gours-aux-Lions à Marolles-sur-Seine* (Seine-et-Marne), Paris, 1970, *Mémoires de la Soc. préhist. fr.*, t. 8, p. 37-38.
- [7] BIDAULT de GRESIGNY. — *Recherches archéologiques dans la vallée de la Saône entre Lyon et Châlon-sur-Saône, de 1875 à 1910, d'après les collections du Musée Schneider au Creusot*, Châlon-sur-Saône, pl. X et XII.
- [8] AUDOUZE F. & COURTOIS J.C. — *Les épingles du Sud-Est de la France*, München, 1970, *Prähistorische Bronzefunde*, Abt. XIII, Band 1, p. 35-38.
- [9] BOCQUET A., CHEMIN R. — Crotte de la Balme, Sollières-Sardières, *Néolithique et Âges des Métaux dans les Alpes françaises*, U.I.S.P.P., IX^e Congrès, Livret-Guide de l'Excursion A9, Nice, 1976, p. 174-177.
- [10] MILLOTTE J.P. — Informations archéologiques, Circonscription de Franche-Comté, *Gallia-préhist.*, 1967, t. X, fasc. 1, p. 375 et 1971, t. XIV, fasc. 1, p. 381.
- [11] ROUDIL J.L. — *L'Âge du Bronze en Languedoc oriental*, Paris, 1972, *Mémoires de la Soc. préhist. fr.*, t. 10, p. 171.
- [12] SOUTOU A. — *Op. cit.*, p. 346.
- [13] *Ibid.*

- [14] CLOTTE J., LORBLANCHET M. — La grotte du Noyer (Esclauzels, Lot) (note préliminaire), *Congrès préhist. de Fr.*, 1969, XIX^e session, Auvergne (1972), p. 145-164, pl. 4, n° 2.
- [15] SCHMITT C. — Une fosse de l'Age du Bronze à Achenheim-Oberschaeffolsheim, *Cahiers alsaciens d'archéol.*, 1966, t. X, p. 39-42.
- [16] ZUMSTEIN H. — L'Age du Bronze dans le département du Haut-Rhin, *Revue archéol. de l'Est et du Centre-Est*, 1965, t. XVI, p. 46-47.
- [17] CORDIER G. — Les civilisations de l'Age du Bronze dans le Centre-Ouest et les pays de la Loire moyenne, *La Préhistoire française*, tome II, Paris, 1976, p. 552-553.
- [18] AUDOUZE F., COURTOIS J.-C. — *Op cit.*, p. 37, n° 280.
- [19] COFFYN A. — L'épingle à tête enroulée de Saint-Séverin-sur-Boutonne (Charente-Maritime), *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1969, t. 66, p. 123.
- [20] DUBUS A. — Epoque du Bronze, carte et tableau archéologique de la répartition du bronze dans la Seine-Inférieure, *Bull. de la Soc. géologique de Normandie*, 1911, t. 31, pl. IV, n° 1 et 2.
- [21] LAGRAND C. — *Recherches sur le Bronze Final en Provence méridionale*, thèse dactylographiée, pl. LXI.
- [22] Musée des Antiquités nationales, n° 27002.
- [23] ARCELIN P. — Les civilisations de l'Age du Fer en Provence, *La Préhistoire française*, tome 2, Paris, 1976, p. 658, fig. 1, n° 17.

Les épingles à tête en anneau ont été très tôt reconnues comme formant un type homogène. On les trouve aussi bien dans les listes-types de A. Lissauer [1] que dans le manuel de J. Déchelette [2]. Elles sont alors considérées comme caractéristiques de la culture d'Unetice et placées uniformément au Bronze ancien. La publication de monographies régionales et la révision des chronologies ont conduit à tracer un portrait plus nuancé de ce type et à en étaler la durée du Bronze ancien au début de l'Âge du Fer.

Les épingles qui en font partie comportent une tête en anneau, à section lenticulaire, losangique ou circulaire, qui surmonte une tige de longueur variable et dont la section peut être losangique, dans sa partie supérieure, lorsque celle de la tête l'est. L'extrémité de la tige est parfois coudée. Elles sont en bronze et moulées.

Ces épingles apparaissent en Europe centrale au Bronze ancien, dans la culture d'Unetice. On les trouve, en France, dans les tumulus bretons de Kernonen-en-Plouvorn (Finistère) (fig. 1), Mouden-Bras, Rumédon et Kergourognon (Côtes-du-Nord) [3]. Elles sont associées à des clous en or, des pointes de flèche et des poignards armoricains, objets caractéristiques de la première série des tumulus armoricains. Elles apparaissent aussi dans la région rhodanienne, en particulier dans le dolmen de la Planaise à Sampson (Ardèche) en compagnie d'une épingles à tête globuleuse, de perles et pendentifs en coquille, que J. Bill date de la transition du Bronze ancien au Bronze moyen [4]. Ce type est présent au

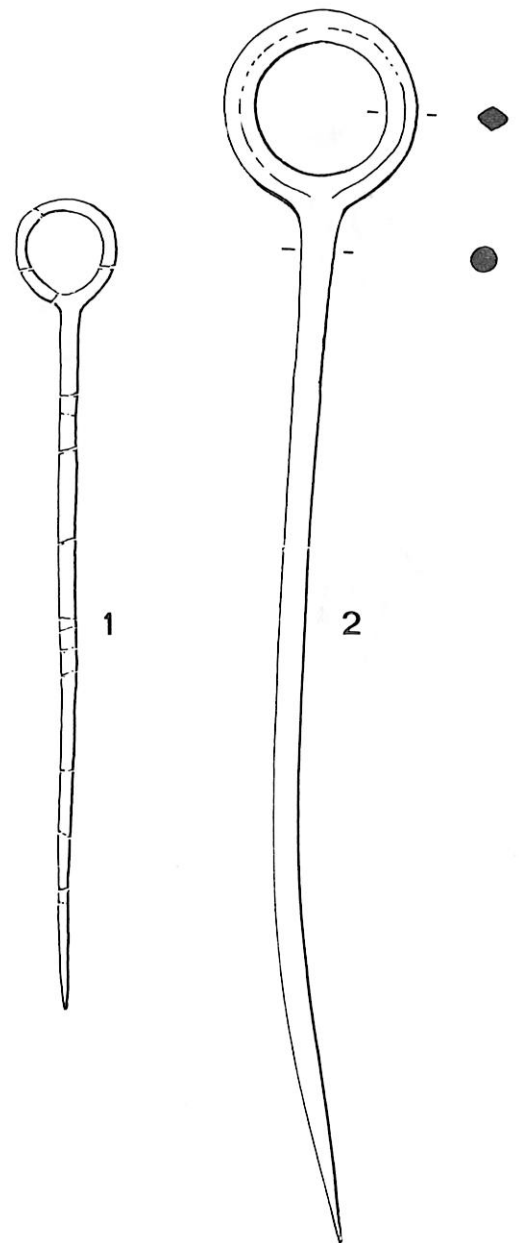


Fig. 1. — Kernonen en Plouvorn (Finistère).

Fig. 2. — Mailhac (Aude).

Bronze moyen dans le Midi. A la grotte de Pâques à Collias (Gard), il voisine avec un mobilier mélangé du Bronze ancien et moyen : poignards triangulaires, alènes, aiguilles à chas, grandes jarres à cordons impressionnés au pouce, tubes-spirale, épingle à tête biconique, céramique excisée, jatte à carène ornée d'une anse à deux bosses [5]. Dans une grotte de Mimet (Bouches-du-Rhône), il est associé à une épingle en massue perforée, un rasoir allongé à soie et une céramique de la fin du Bronze moyen et du début du Bronze final [6]. Cet horizon culturel a également livré des épingles en os pourvues d'une tête à anneau simple, double ou triple. Selon J.-L. Roudil, ces épingles en os témoignent de l'influence des terramares italiens où les épingles à trois ou cinq anneaux en bronze sont fréquentes [7].

On trouve aussi ces épingles à la fin du Bronze final et au début de l'Age du Fer. Certaines ont été découvertes dans les stations lacustres suisses et françaises du Bronze final III b, en particulier du Saut de la Pucelle à Tresserve et de Grésine à Brison-St-Innocent, en Savoie [9]. D'autres proviennent de sépultures de l'Aude, l'Hérault, l'Ariège et le Tarn par exemple de celles d'Olonzac, de la Bellonnette à Servian (Hérault), de Mailhac (fig. 2), de la grotte de Montredon (Aude), de Montsalvi et de Puységouzon (Tarn) [8]. Elles y voisi-

nent avec des rasoirs subcirculaires à manche ajouré et de la céramique décorée de méandres et de motifs figuratifs typiques du Mailhac I (soit Bronze final III b et Hallstatt ancien).

Il est difficile de distinguer les épingles à tête en anneau de ces différentes époques. On peut seulement indiquer qu'en général, celles du Bronze ancien sont plus courtes (elles dépassent rarement douze à treize cm) et elles sont munies d'un anneau souvent plus épais et d'un moindre diamètre. Les plus récentes peuvent atteindre jusqu'à vingt cm. Parmi elles, une variété est caractérisée par un large anneau à section losangique et une tige dont la partie supérieure est de section losangique et la pointe recourbée.

Les épingles à anneau double, triple ou quintuple constituent une autre variété. Elles sont très rares en France où ne sont connues que celles de Lavène à Puységouzon (Tarn) et celle d'En Bonne à Fanjeaux (Aude) [10] qui est datée du Mailhac I. Une épingle de Grésine s'écarte du modèle courant par la forme intérieure carrée de son anneau [11]. Les épingles à tête enroulée à laquelle est attaché un anneau mobile constituent peut-être une autre variété de ce type. Elles sont connues au Bronze final dans les stations lacustres et le Mailhacien (voir fiche 123).

[1] LISSAUER A. — Typenkarten, *Zeitschrift für Ethnologie*, 1907, t. 39, pp. 783-831.

[2] DECHELETTE J. — *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*. Tome II, Archéologie celtique ou protohistorique, Première partie, Paris, 1910, p. 317-18.

[3] BRIARD J. — Un tumulus du Bronze ancien, Kernonen-en-Plouvorn (Finistère), *l'Anthrop.*, 1970, t. 74, p. 5-55, fig. 9-10.

[4] BILL J. — *Die Glockenbecherkultur und die frühe Bronzezeit im französischen Rhonebecken und ihre Beziehungen zur Südwestschweiz*, Bâle, 1973, p. 81, pl. 17, n° 7.

[5] ROUDIL J.-L. — *L'Age du Bronze dans le Languedoc oriental*, Paris, 1972, p. 121, fig. 1, n° 18 (Mém. de la Soc. préhist. fr., t. 10).

[6] LAGRAND J. — *Recherches sur le Bronze final en Provence méridionale*, thèse dactylographiée, Aix-en-Provence, 1968, p. 144-145 et 273-274, pl. LXXXVII, C2.

[7] ROUDIL J.-L. — *Op. cit.*, p. 121.

[8] AUDOUZE F. et COURTOIS J.-C. — *Les épingles du Sud-Est de la France*, Munich 1970, p. 39-40, pl. 11.

[9] GUILAINE J. — *L'Age du Bronze en Languedoc occidental...*, Paris, 1972, p. 319 (Mém. de la Soc. préhist. fr., t. 9).

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

2. Famille des épingles à tête ajourée
21. GROUPE A TÊTE PLATE
AJOURÉE
211. TYPE A TÊTE EN ANNEAU **

[10] GUILAINE J. — *Op. cit.*, p. 391 et 409.

LAUTIER J. — *Musée Toulouse-Lautrec, Albi, Galerie d'archéologie, catalogue des pièces exposées*, Albi, 1965, p. 30-31.

[11] RABUT L. — *Les habitations lacustres de la Savoie*, 2^e mémoire (Mém. de l'Académie impériale de Savoie), 1869, p. 1 et suiv., pl. 11 (18).

Les épingles à tête en rouelle ont fait l'objet de nombreux travaux en Allemagne. Il est en effet impossible d'aborder l'étude de la civilisation des tumulus sans leur faire une place importante. La plus ancienne classification, celle de A. Lissauer, remonte à 1904 [1], elle présente 7 sous-types principaux (fig. 1). F. Holste [2], H. Köster [3] et W. Kubach [4] ont, entre autres, modifié cette classification. Compte tenu des découvertes faites dans les régions qu'ils étudiaient, ils ont subdivisé certains sous-types et donné des noms de sites aux variétés qu'ils distinguaient.

Toutes les épingles à tête en rouelle ont une tête circulaire partiellement ajourée : elle est ornée de rayons et souvent d'un cercle central. La tête est parfois surmontée d'une bélière triangulaire ou arrondie. La section de ces éléments peut être losangique, lenticulaire ou subcirculaire. La tige

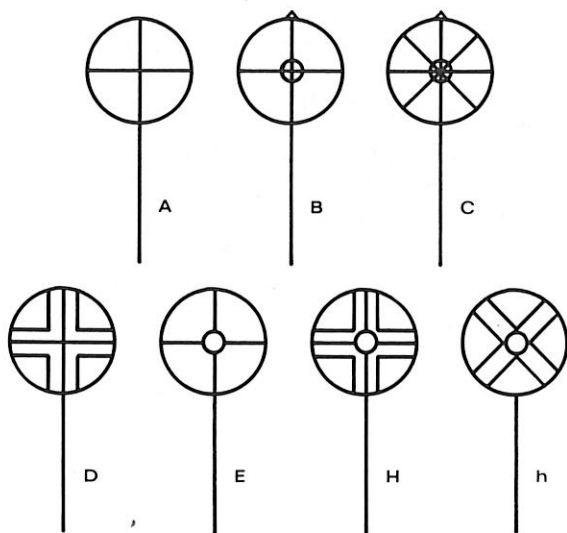


Fig. 1. — Les variétés d'épingles du type à tête en rouelle.

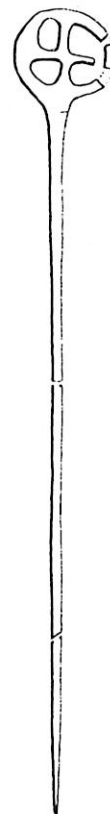


Fig. 2. — Kernonen en Plouvorn (Finistère).

est droite. Les épingles trouvées en France ne portent pas de décor gravé. Elles mesurent de 17 à 21 cm. Leur tête a de 4 à 6 cm de diamètre.

Ces épingles ont été coulées dans des moules bilvales. Un, en pierre, a été mis au jour à Mayronnes (Aude) [5]. Il était isolé, mais la forme de l'épingle qu'il a servi à fabriquer indique qu'il date probablement du Bronze Final.

En Allemagne, toutes les épingles à tête en rouelle datent du Bronze Moyen : quelques-

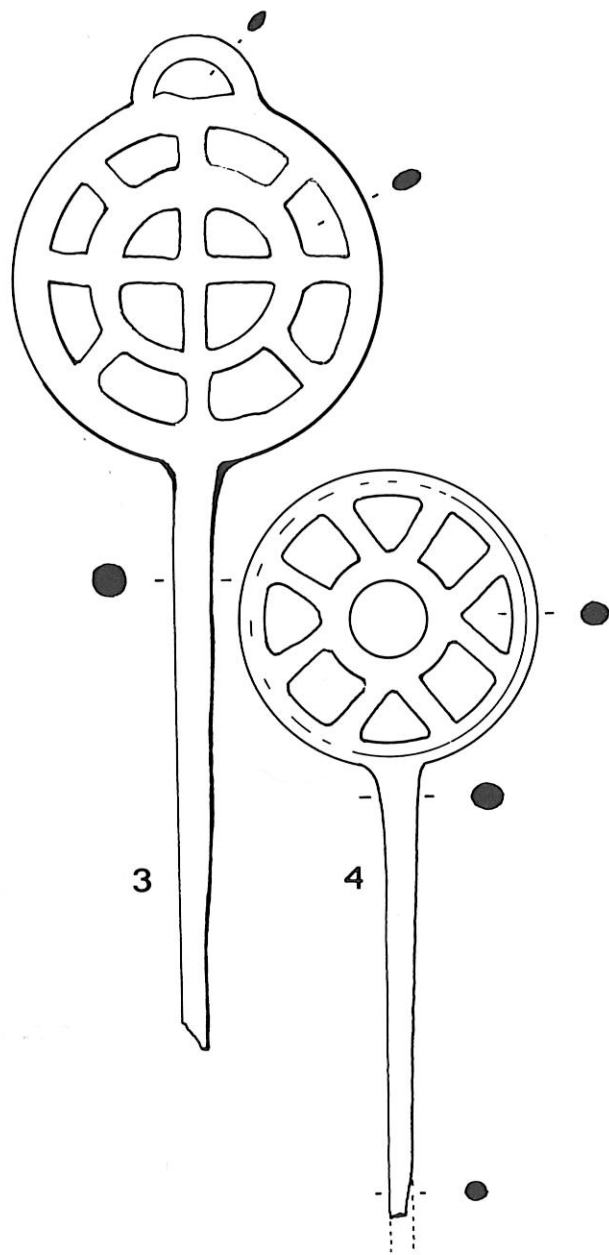


Fig. 3. — Königsbruck à Haguenau (Bas-Rhin).

Fig. 4. — Montsalvi à Puygouzon (Tarn).

unes (sous-type A, variété de Speier) apparaissent au début (Horizon de Locham ou Bronze B 1), toutes les formes se développent au Bronze B 2 et au Bronze C, puis le type disparaît très rapidement au Bronze D [6].

En France leur situation chronologique est beaucoup plus complexe. Le plus ancien exemplaire (sous-type A) remonte au Bronze Ancien. Il a été découvert dans une tombe de la première série des tumulus armoricains, à Plouvorn (Finistère) [7] (fig. 2), avec une épingle à tête en anneau, 3 poignards, des clous en or et de nombreuses pointes de flèches en silex.

A l'époque suivante, on trouve des épingles à rouelle dans les tumulus de la deuxième phase de Hagueneau (Bas-Rhin) [8] (fig. 3) en compagnie de bracelets-spirales, de jambières à corps plat et enroulements, de poignards à 2 rivets et de tasses à décor excisé. Elles ont toutes une bélière au sommet et appartiennent surtout au sous-type C, parfois aux sous-types B ou A (variété de Mingolsheim).

Une épingle trouvée dans la station lacustre de Grésine est voisine du sous-type E mais se distingue par ses très faibles dimensions (11 cm de long, 3 cm de diamètre pour la tête) [9]. On connaît aussi des épingles à rouelle dans les sépultures du Midi datées de la fin du Bronze Final et du début de l'Age du Fer. Elles ont été trouvées dans les nécropoles du Moulin à Mailhac, de Quarante à Recobre (Aude) et de Montsalvi à Puygouzon (Tarn) [10] (fig. 4). Elles appartiennent aux sous-types à motifs complexes D, H et h. Les sous-types D et H sont fréquents en Allemagne au Bronze Moyen mais portent presque toujours des anneaux multiples au sommet alors que les exemplaires français n'en ont jamais. Le sous-type h est propre au Midi de la France. On a également découvert, dans cette région, quelques rouelles passées dans la boucle d'épingles à tête enroulée.

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

2. Famille des épingles à tête ajourée
21. GROUPE A TÊTE AJOURÉE
212. TYPE A TÊTE EN
ROUELLE **

- [1] LISSAUER A. — Erster Bericht..., Typenkarten, *Zeitschrift für Ethnologie*, 1904, 36, p. 586-592, fig. 41-62.
- [2] HOLSTE F. — *Die Bronzezeit im nordmainischen Hessen*, Berlin, 1939, p. 53 et suiv. (Vorgeschichtliche Forschungen, 12).
- [3] KORSTER H. — *Die mittlere Bronzezeit im nordlichen Rheintalgraben*, 1968, p. 20 et 30-45.
- [4] KUBACH W. — *Die Nadeln in Hessen und Rheinhessen*, München, 1977, p. 129 et suiv. (Prähist. Bronzefunde, XIII, 3).
- [5] GUILAINE J. — *L'Âge du Bronze en Languedoc occidental...*, Paris, 1972, p. 330 (Mém. de la Soc. préhist. fr., t. 9).
- [6] Chronologie de Reinecke révisée par Holste et Torbrügge.
- [7] BRIARD J. — Un tumulus du Bronze Ancien, Kernonen-en-Plouvorn (Finistère), *L'Anthr.*, 1970, t. 74, p. 26-31, fig. 9.
- [8] SCHAEFFER F.A. — *Les tertres funéraires préhist. dans la forêt de Haguenau*, t. 1 : Les tumulus de l'Âge du Bronze, Haguenau, 1926, fig. 17, 35 et 36.
- [9] PERRIN A. — *Etude préhist. sur la Savoie, spécialement à l'époque lacustre* (Âge du Bronze), Paris, Chambéry, 1870, pl. 12, n° 7.
- [10] GUILAINE. — *Op. cit.*, p. 319 et fig. 126, n° 11-13.
- LAUTIER J. — *Musée Toulouse-Lautrec, Albi, Galerie d'archéologie, Catalogue des pièces exposées*, Albi, 1965, p. 32-33.

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

2. Famille des épingles à tête ajourée
22. GROUPE A TÊTE MASSIVE
AJOURÉE
221. TYPE A BÉLIÈRE AU SOM-
MET

Les épingles à tête à bélière ont une tête évasée en petit disque terminée au sommet par une bélière demi-circulaire. Le trou de la bélière se prolonge parfois en biais à travers la tête. La tige, large vers la tête, va en s'amincissant et porte souvent, sur les premiers centimètres, un décor de stries horizontales.

Ces épingles appartiennent à la civilisation uneticienne. R. Christlein, pour le cimetière de Gemeinlebarn [1], et A. Gallay, pour le Jura [2], les situent dans leur phase 4, tandis que J. Bill les place dans sa phase 3 pour le Sud-Ouest de la Suisse et la vallée du Rhône [3]. C'est dire que tous les datent de la fin du Bronze Ancien.

Le seul exemplaire trouvé en France est en or, il a été découvert à Ladoix-lès-Serigny, en Côte-d'Or [4] (fig. 1).

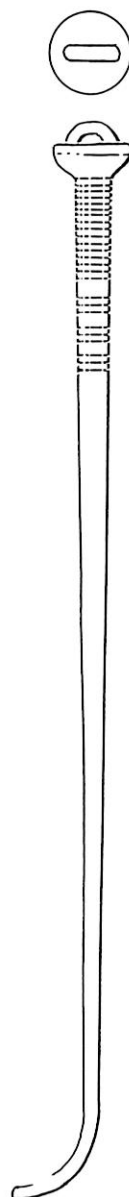


Fig. 1. — Ladoix-lès-Serigny
(Côte-d'Or).

- [1] CHRISTLEIN R. — Beiträge zur Stufengliederung der frühbronzezeitlichen Flachgräberfelder in Süddeutschland, *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 1964, t. 29, p. 25-63.
- [2] GALLAY A. — Origine et expansion de la civilisation du Rhône, *Colloque XXVI*, p. 12 (Congrès de l'Union intern. des Sc. préhist. et protohist., 1976, 9e).
- [3] BILL J. — *Die Glockenbecherkultur und die frühe Bronzezeit im französischen Rhonebecken und ihre Beziehungen zur Südwestschweiz*, Bâle, 1973, p. 37 et 56-58.
- [4] *Ibid.* — 1973, p. 93, pl. 44, n° 3.

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

2. Famille des épingles à tête ajourée
22. GROUPE A TÊTE MASSIVE
AJOURÉE
222. TYPE A TÊTE GLOBULEUSE
PERFORÉE HORIZONTALE-
LEMENT

Publiant, en 1956, l'épingle d'Uel-Bouguo à Esclanèdes (Lozère), G. Bailloud a attiré l'attention sur les épingles à tête globuleuse perforée découvertes dans le Sud de la France [1] (fig. 1).

Les épingles du type à tête globuleuse perforée horizontalement sont caractérisées par une tête pleine percée d'un trou horizontal. Cette tête est subsphérique, subconique ou olivaire avec ou sans carène au sommet; sa plus grande dimension est habituellement de l'ordre du cm. Deux épingles, au moins, portent encore un anneau ouvert, en fil de bronze, passé dans la perforation; ce sont celles de la grotte de la Corde à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône) [2] et de Sartanette à Remoulins (Gard) [3]. Ces épingles sont courtes (moins de 11 cm) et leur tige est droite.

Le type des épingles à tête globuleuse perforée horizontalement est connu en Suisse et en France. Les exemplaires suisses appartiennent, en général, à la variété à tête subtronconique. L'épingle du tumulus des Louaitiaux à Champagnole (Jura) [4] est proche de cette variété.

Les épingles trouvées en France ont, pour la plupart, une tête plutôt elliptique dont le grand axe est celui de la perforation.

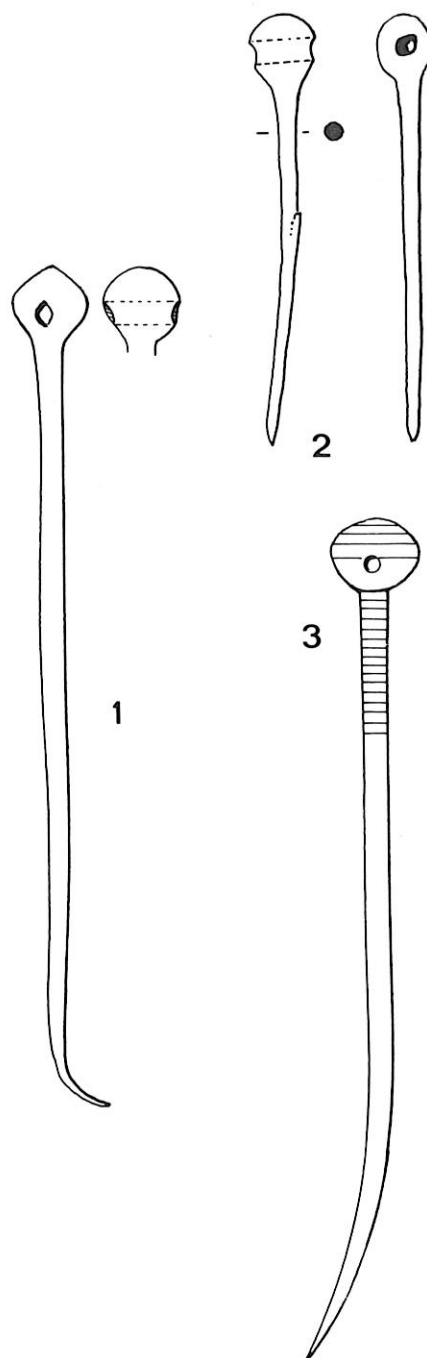


Fig. 1. — Uel-Bougo à Esclanèdes
(Lozère).

Fig. 2. — Saint-Gervais-les-Bagnols
(Gard).

Fig. 3. — Ancey
(Côte-d'Or).

Elles proviennent surtout du Languedoc oriental (16 ex.) (fig. 2) de Provence (6 ex.) et du Sud du Massif Central (6 ex. également). J.-L. Roudil pense que les plus grandes, comme celle de Canteperdrix à Beaucaire (Gard) ou celle, en argent, d'Esclanèdes, peuvent avoir été importées de Suisse. Mais, selon lui, il est très vraisemblable que les autres avaient été fabriquées localement [5].

Toutes les épingles ont été découvertes dans des sépultures. Elles y étaient associées à des éléments caractéristiques du groupe méridional de la civilisation du Rhône : tasse à carène, alène losangique, poignard triangulaire, pointe de flèche en silex et coquilles perforées [6].

Ces associations permettent de dater ce type de la fin du Bronze ancien : phase IV de E. Sangmeister et de A. Gallay, phase

III de J. Bill. Pour ces trois auteurs comme pour G. Bailloud, il est plus récent que celui des épingles à tête tréflée.

Il existe un autre type d'épingle à tête globuleuse, massive et perforée : c'est celui des épingles à tête perforée obliquement. La tête de ces épingles est en général plus grosse que celui des épingles précédentes et elle est percée d'un trou dont les extrémités sont voisines du col et du sommet de la tête. Ces épingles ont été découvertes en Italie et dans toute l'Europe centrale où elles appartiennent à la phase récente de la culture d'Unetice [7] c'est-à-dire à la fin du Bronze ancien. Le type est représenté, en France, par quelques découvertes faites hors de la région méditerranéenne : à Ancey (Côte-d'Or) [8] (fig. 3), et dans les dépôts de Douvaine (Haute-Savoie) [9] et d'Offwiler (Bas-Rhin) [10].

[1] BAILLOUD G. — Note sur une épingle d'argent de la Lozère, *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1956, pp. 568-570.

[2] ROLLAND H. — Grottes sépulcrales des Alpilles à Saint-Rémy-de-Provence, *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1933, t. 30, pp. 368-369, pl. III.

[3] ROUDIL J.-L. — *L'Age du Bronze en Languedoc oriental*, Paris, 1972, fig. 14, n° 404 (Mém. de la Soc. préhist. fr., n° 10).

[4] MILLOTTE J.-P. — *Le Jura et les plaines de Saône aux Ages des Métaux*, Paris, 1963, pl. VII, n° 1.

[5] ROUDIL. — *Op. cit.*, pp. 69-71.

[6] ROUDIL. — *Ibid.*

[7] GIMBUTAS M. — *Bronze Age cultures in Central and Eastern Europe*, La Haye, 1965, fig. 178, n° 1-3.

CARANCINI G.L. — *Die Nadeln in Italien, Gli spilloni nell'Italia continentale*, München 1975, n° 886 à 930 (voir aussi les épingles à tête sphérique perforée horizontalement n° 874 à 885) (*Prähist. Bronzefunde* XIII, 2).

[8] JOLY J. — Informations archéologiques, *Gallia Préhist.*, 1972, t. XV, pp. 427-428, fig. 1.

[9] AUDOUZE F., COURTOIS J.-C. — *Les épingles du Sud-Est de la France*, München, 1970, n° 5.

[10] ZUMSTEIN H. — Les civilisations de l'Age du Bronze dans l'Est de la France, A — Les civilisations de l'Age du Bronze en Alsace, *La Préhist. fr.*, t. II, Paris 1976, p. 631, pl. 1, n° 3.

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'AGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

2. Famille des épingles à tête ajourée
22. GROUPE A TÊTE MASSIVE AJOURÉE
223. TYPE A TÊTE EN MASSUE PERFORÉE

Les épingles à tête en massue perforée sont caractérisées par le trou qui traverse leur tête et par leur forme : le diamètre de leur tige augmente presque régulièrement de la pointe jusqu'au voisinage immédiat de l'extrémité opposée qui est bombée ou conique. La tête de ces épingles n'est donc pas nettement délimitée (fig. 1).

Ces épingles sont petites : leur longueur se situe entre 10 et 12 cm et leur diamètre maximum varie de 4 à 7 mm. Le plus souvent elles ne sont pas ornées. Cependant celle trouvée à La Chapelle-sur-Furieuse (Jura), dans l'un des tumulus des Grandes-Côtes, portent 5 séries de stries parallèles horizontales [1]. Celle provenant de la grotte de Peygros à Mons (Var) est plus ornée encore [2].

Il s'agit d'épingles rares. Une, dont il vient d'être question, a été trouvée dans le Jura. Une autre a été ramassée sur les pentes du Devès, près de Nyons (Drôme) [3]. L'une et l'autre sont issues de milieux datés du Bronze Ancien. Cinq ou six ont été trouvées en Provence, habituellement dans des contextes mal connus : dolmen de Saint-Marcellin à Mons (Var), tumulus VI d'Andon (Alpes-Maritimes) [4]. Toutes semblent pouvoir être aussi attribuées au Bronze Ancien ou aux débuts du Bronze Moyen; les exem-

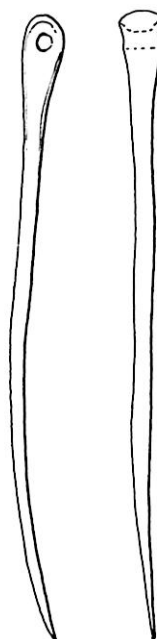


Fig. 1. — Saint-Marcellin à Mons (Var).

plaires sur lesquels la perforation est loin du sommet paraissent les moins anciens. Ce type n'est pas sans évoquer certaines épingles en os comme celles provenant des grottes de Peygros [5], des Cloups à Caniac-du-Causse (Lot) ou de Marsa à Beauregard (Lot) [6].

[1] MILLOTTE J.P. — Les civilisations de l'Age du Bronze dans le Jura, *La Préhistoire française*, Paris, 1976, t. II, p. 496, fig. 1, n° 8.

[2] LAGRAND J. — *Recherches sur le Bronze final en Provence méridionale*, Thèse de l'Université d'Aix (dactylographiée), p. 274, pl. XXXVIII, A2.

[3] GRAS R. — Visite au Musée de Nyons, *Néolithique et Ages des Métaux dans les Alpes françaises*, Union intern. des Sc. préhist. et protohist., IX^e Congrès, Livret-Guide de l'Excursion A 9, p. 73.

- [4] COURTIN J. — Les civilisations de l'Age du Bronze en Provence, Le Bronze Ancien et le Bronze Moyen, *La Préhistoire française*, Paris, 1976, t. II, p. 446, fig. 1, n° 7 et 8.
- [5] ROUDIL J.L. — Les épingles en os du Sud-Est de la France, *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1977, t. 74, p. 238, fig. 1, n° 1.
- [6] CLOTES J., COSTANTINI G. — Les civilisations de l'Age du Bronze dans les Causses, *La Préhistoire française*, Paris, 1976, t. II, p. 475, fig. 3, n° 30, 31, 32.

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

3. Famille des épingles à tête oblongue

31. GROUPE A TÊTE OBLONGUE ORNÉE

311. TYPE DE LA RENTE-NEUVE

312. TYPE A TÊTE POINTUE ET RENFLEMENT *

On connaît de nombreuses épingles dont la tête ne se différencie pas, ou se différencie peu, de la tige.

Beaucoup ne sont pas décorées. Ce sont de simples tiges dont une extrémité est pointue et l'autre non différenciée. Ces tiges peuvent être des épingles mais, aussi bien, des poinçons. Celles qui ont été trouvées dans des tombes sont, plus vraisemblablement, des épingles. Mais il peut s'agir d'exemplaires ayant perdu leur tête. C'est l'hypothèse que formule, par exemple, C. et D. Mordant à propos d'une tige découverte dans une des sépultures des Gours-aux-Lions à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) [1].

Certaines épingles à tête fine sont ornées. Les unes portent seulement des stries dessinant des lignes horizontales (fig. 1) ou un trait hélicoïdal (fig. 2) [2]; le segment ainsi décoré est plus ou moins long. D'autres sont ornées de cannelures horizontales, ou en vis comme celle d'Appenwihr (Haut-Rhin) (fig. 3) [3], ou obliques comme l'une de celles du dépôt de Vers (Gard) [4].

Les épingles trouvées à Couchey (Côte-d'Or), dans le tumulus de La Rente-Neuve [5], appartient à un type particulier que caractérise un segment orné de stries

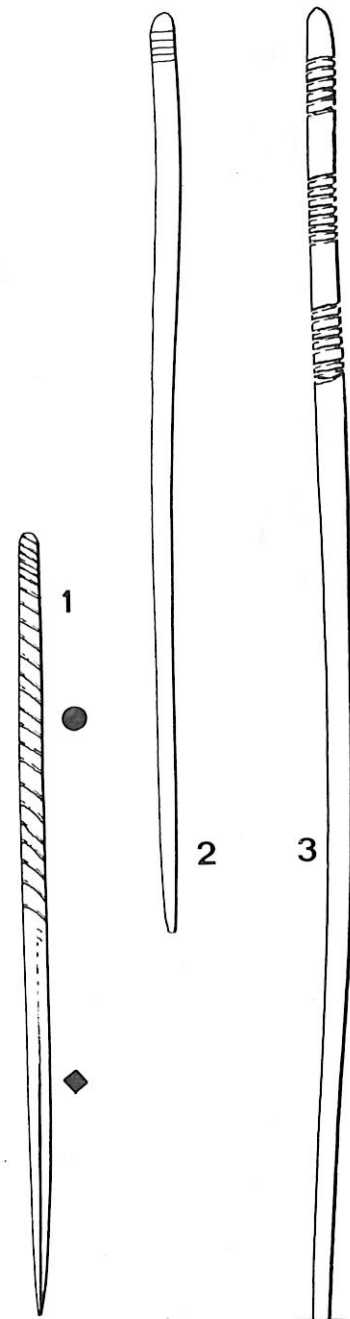
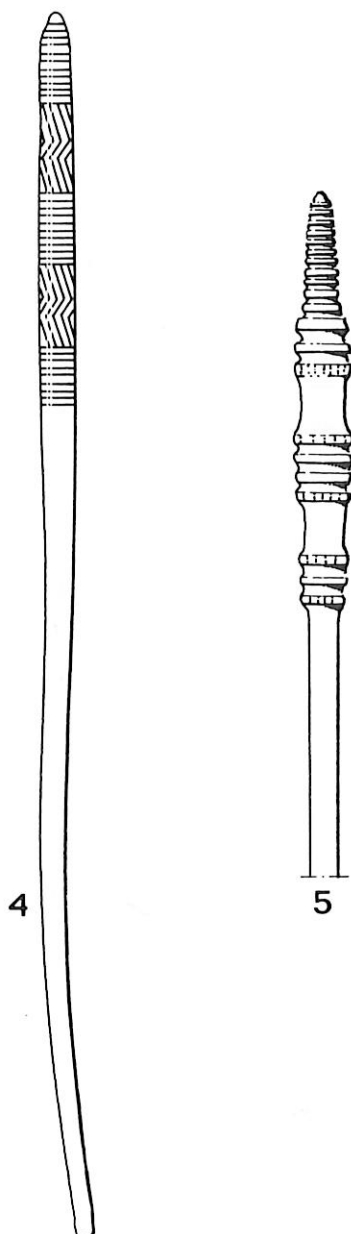


Fig. 1. — Lac du Bourget (Savoie).

Fig. 2. — Lac du Bourget à Châtillon (Savoie).

Fig. 3. — Appenwihr (Haut-Rhin).



dessinant des motifs variés : lignes horizontales, chevrons, zigzags, triangles; ce segment mesure au moins 5 cm de long (fig. 4). A ce type de *La Rente-Neuve* appartient aussi une épingle trouvée à Chambolle-Musigny (Côte-d'Or) [6], les 3 épingles du dépôt de Porcieu-Amblagnieu (Isère) [7] et celle du tumulus 15 de Schirrheimerweg à Haguenau (Bas-Rhin) [8]. Ces épingles sont très rares. On en connaît quelques-unes en Allemagne [9] et en Suisse [10]. Les exemplaires trouvés en contexte montrent que ce type appartient au Bronze Moyen.

Les épingles du type à tête fine pointue et renflement sont caractérisées à la fois, par leur tête en appendice conique élancé et le (ou les) renflement (s) mouluré (s) placé (s) à la base de cet appendice. Les épingles du tumulus de Rond-Edge à Guyans-Vennes (Doubs) [11] (fig. 5) [12] et de Saint-Germain-au-Mont-d'Or (Rhône) [13] ont un seul renflement; celle du tumulus 4 de Taubenhübel à Haguenau [14] en a 3. Très rares en France, les épingles de ce type ne sont guère plus nombreuses dans le reste de l'Europe où elles ont été signalées, par exemple, au Wurtemberg [15] et en Suisse [16]. Toutes celles qui n'ont pas été trouvées isolées proviennent de milieux datés du Bronze Moyen.

Fig. 4. — La Rente-Neuve à Couchey (Côte-d'Or).

Fig. 5. — Laroche (Yonne).

- [1] MORDANT C. & D. — *Le site protohistorique des Gours-aux-Lions à Marolles-sur-Seine*, Paris, 1970, Mém. de la Soc. préhist. fr., t. 8, p. 23 et fig. 4, n° 22.
- [2] AUDOUZE F., COURTOIS J.C. — *Les épingles du Sud-Est de la France*, München, 1970, Prähistorische Bronzefunde, XIII, 1, n° 563 & 561 par exemple.
- [3] BONNET C., PLOUIN-MANTZER S. — Appenwihr V, un tertre de l'Age du Bronze, *Cahiers alsaciens d'archéol., d'art et d'histoir.*, 1975-76, t. XIX, p. 289-296.
- [4] ROUDIL J.L. — *L'Age du Bronze en Languedoc oriental*, Paris, 1972, Mém. de la Soc. préhist. fr., t. 10, p. 120, fig. 43.
- [5] RATEL R. — Le tumulus de la Rente-Neuve à Couchey, *Rev. archéol. de l'Est...*, 1961, t. XII, p. 182, fig. 62 et p. 186, fig. 65.
- [6] Musée de Dijon.
- [7] BOCQUET A. — L'Isère préhistorique et protohistorique, *Gallia-préhist.*, 1969, t. XII, fasc. 2, p. 302, fig. 78, n° 11.

TIPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

3. Famille des épingles à tête oblongue

31. GROUPE A TÊTE OBLONGUE ORNÉE †

311. TYPE DE LA RENTE-NEUVE

312. TYPE A TÊTE POINTUE ET RENFLEMENT **

- [8] SCHAEFFER F.A. — *Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau*, t. I : les tumulus de l'Âge du Bronze, Haguenau, 1926, p. 101, fig. 44 f.
- [9] TORBRUGGE W. — *Die Bronzezeit in der Oberpfalz*, Kallmünz, 1959, pl. XVIII, n° 8.
- [10] OSTERWALDER C. — *Die Mittlere Bronzezeit im Schweizerischen Mittelland und Jura*, Basel, 1971, p. 31-32, pl. 21, n° 6 & 7.
- [11] MILLOTTE J.P. — *Le Jura et les plaines de Saône aux Âges des Métaux*, Paris, 1963, pl. XXIV, n° 1.
- [12] HURE A. — *Le Sénonais aux Âges du Bronze et du Fer. Les sénonais d'après l'archéologie*, Sens, 1931, p. 15, fig. 32.
- [13] MILLOTTE. — *Op. cit.*, pl. VIII, n° 15.
- [14] SCHAEFFER. — *Op. cit.*, p. 44, fig. 9 o.
- [15] ZIEGT H. — *Zur Chronologie und Gruppengliederung der Westlichen Hügelgräberkultur*, Berlin, 1963, pl. 4.
- [16] VOGT E. — *L'Âge du Bronze Moyen, L'Âge du Bronze en Suisse*, Bâle, 1959, pl. 6, n° 5.

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

3. Famille des épingles à tête oblongue

31. GROUPE A TÊTE OBLONGUE
ORNÉE

313. TYPE DE HAGUENAU

Les épingles du type de Hagenau sont caractérisées par leur tête, longue, cylindrique, ornée de nervures horizontales, dont parfois le sommet est faiblement individualisé. Dans ce dernier cas, il est soit d'un diamètre supérieur à celui du reste de la tête, soit d'une épaisseur plus forte que celle des autres nervures.

Le segment orné mesure, sur ces épingles, de 2 à 6 cm de long. Il porte des nervures qui sont, habituellement, séparées par des stries plus ou moins importantes (fig. 1). Il est assez rare que ces nervures soient séparées par de vraies rainures (fig. 2). A Haguenau, ces éléments sont souvent accompagnés de bandes de courtes stries longitudinales (fig. 3).

Ces épingles mesurent, en règle générale, de 19 à 23 cm. L'une de celles qui ont été retirées de la Saône près de Mâcon (Saône-et-Loire) [1] et celle provenant du tumulus de Combe-Bernard à Magny-Lambert (Côte-d'Or) [2] font exception : elles ont respectivement 38 et 41 cm.

Ce type est relativement rare. Il n'est représenté, en France, que par une trentaine d'épingles. Une dizaine ont été découvertes dans les tumulus de la forêt de Haguenau, près d'incinérations ou, plus souvent, d'inhumations datées du Bronze Moyen [3]. Les autres proviennent principalement de la vallée de la Saône et des régions voisines; la plupart ont été repêchées lors de dra-

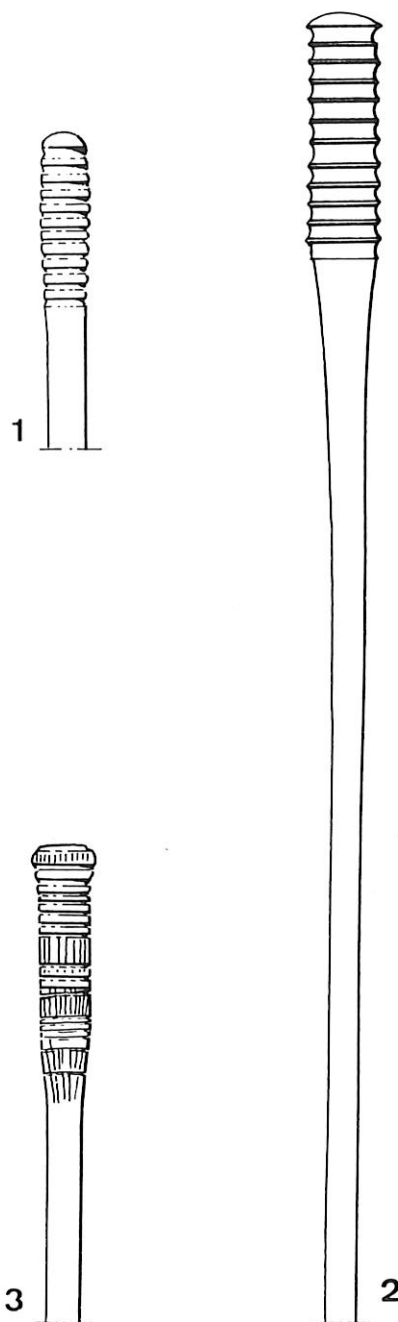


Fig. 1. — Harthouse à Haguenau (Bas-Rhin).

Fig. 2. — Saint-Michel (Meuse).

Fig. 3. — Weissenser à Haguenau (Bas-Rhin).

gages [4]; une faisait partie du dépôt de Ruffière, près de Précieux, à Moingt (Loire) [5]; une autre a été découverte dans le tumulus de Combe-Bernard. Hors de ces 2 régions, on connaît peu d'épingles de ce type. Trois ou quatre ont été trouvées isolées dans le Bassin parisien [6], une dans le dépôt des Baux-Saint-Croix (Eure) [7], une autre proviendrait de Hénon (Côtes-du-Nord) [8]. Par ailleurs, une a été découverte en Haute-Savoie [9] et la plus méridionale appartient au dépôt de Vers (Gard) [10].

On peut donc dire qu'il s'agit là d'un type bien caractéristique du Bronze Moyen. Hors de France il a toujours aussi été attribué à cette époque; mais il n'est abondant ni en Allemagne [11], ni en Suisse [12], ni dans le reste de l'Europe.

Une dizaine d'épingles, trouvées principalement dans les tumulus de la forêt de Haguenau, ont un col annelé et une tête nettement individualisée. Cette tête est soit en petit disque, soit plus ou moins évasée. Ces épingles peuvent être considérées comme apparentées à ce type [13].

[1] Musée de Mâcon, anc. coll. Bonnet.

[2] FLOUEST. — Notes pour servir à l'histoire de la Haute Antiquité en Bourgogne, 2^e fascicule : les fouilles de Magny-Lambert (Côte-d'Or). *Matériaux...*, 1873, pl. XXIII, n° 7.

[3] SCHAEFFER C.F.A. — *Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau*, t. I : les tumulus de l'Age du Bronze, Haguenau, 1926.

[4] BONNAMOUR L. — *L'Age du Bronze au Musée de Chalon-sur-Saône*, Chalon-sur-Saône, 1969, n° 122.

GALLAY G., HUBER B. — Nouveaux objets de l'Age du Bronze et du Fer provenant de la Saône. *Rev. archéol. de l'Est*, 1972, t. XXIII, p. 300, pl. 1, n° 2 et 4.

[5] DELPORTE H. — L'Age du Bronze dans le département de la Loire. *Bulletin de la Diana*, 1959, t. XXXVI, fasc. 2, p. 6, fig. 3, n° 2.

[6] Par exemple : GAUCHER G., MOHEN J.P. — *L'Age du Bronze dans le Nord de la France*, Amiens, 1974, n° spécial du *Bull. de la Soc. de Préhist. du Nord*, p. 42, fig. 22 b.

[7] COUTIL. — Armes en Bronze du Musée d'Evreux. *Bull. de la Soc. normande d'études préhist.*, 1898, pl. V, n° 10.

[8] Musée des Antiquités nationales, n° 55 414.

[9] BOCQUET A. — *Catalogue des collections préhistoriques et protohistoriques, Musée Dauphinois*, Grenoble, 1969, n° 245.

[10] ROUDIL J.L. — *L'Age du Bronze en Languedoc oriental*, Paris, 1972, *Mém. de la Soc. préhist. fr.*, t. 10, p. 120, fig. 43, n° 4.

[11] KUBACH W. — *Die Nadeln in Hessen und Rheinhessen*, München, 1977, *Prähistorische Bronzefunde*, XIII, 1, n° 762-764.

[12] OSTERWALDER C. — *Die Mittlere Bronzezeit im Schweizerischen Mittelland und Jura*, Basel, 1971, *Monographien zur ur- und Frühgeschichte*, 19, pl. 21, n° 3 & 5.

[13] SCHAEFFER. — *Op. cit.*, par ex. : fig. 20 m, fig. 36 x.

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

3. Famille des épingles à tête oblongue
32. GROUPE DES PETITES ÉPINGLES A TÊTE FAIBLEMENT RENFLÉE
321. TYPE DES ÉPINGLES A TÊTE EN MASSUE NON PERFORÉE

Les épingles du type à tête en massue non perforée sont caractérisées par : 1) leur tête qui a la forme d'un cylindre ou d'un ellipsoïde allongé; cette tête a environ 1 cm de haut et son diamètre est peu supérieur à celui de la tige; 2) leur petite taille : elles ne dépassent pas ou ne dépassent guère 10 cm de long.

Ces épingles se répartissent en 2 variétés. Celles de la première ne sont pas ornées (fig. 1). Elles ont été trouvées : dans la nécropole de Vendres (Hérault) [1], dans les palafittes [2] et dans l'habitat de Saint-Pierre-en-Chastres à Vieux-Moulin (Oise) [3]. Ces dernières ont parfois des sections peu régulières : il ne semble pas s'agir d'objets finis.

La seconde variété comprend les épingles à tête en massue ornée. Elles portent habituellement de simples nervures horizontales juxtaposées. Très souvent elles n'en ont que 3 ou 4 (fig. 2). Telles sont plusieurs épingles de Vieux-Moulin et de Fort-Harrouard à Sorel-Moussel (Eure-et-Loire) [4], une épingle retirée de la Saône à Sancé (Saône-et-Loire) en aval de l'île Saint-Jean [5], une découverte dans la grotte du Hasard à Tharax (Gard) [6] et une de la nécropole de Saint-Rémy (Bouches-du-Rhône) [7]. Les nervures peuvent être plus nombreuses. Ainsi plusieurs épingles de Vieux-Moulin en portent jusqu'à 8 ou 9.

A Vieux-Moulin, certaines petites épingles à tête en massue sont ornées non pas de nervures horizontales mais d'un motif hélicoïdal obtenu soit par torsion, soit par ciselure d'une strie [8] (fig. 3).

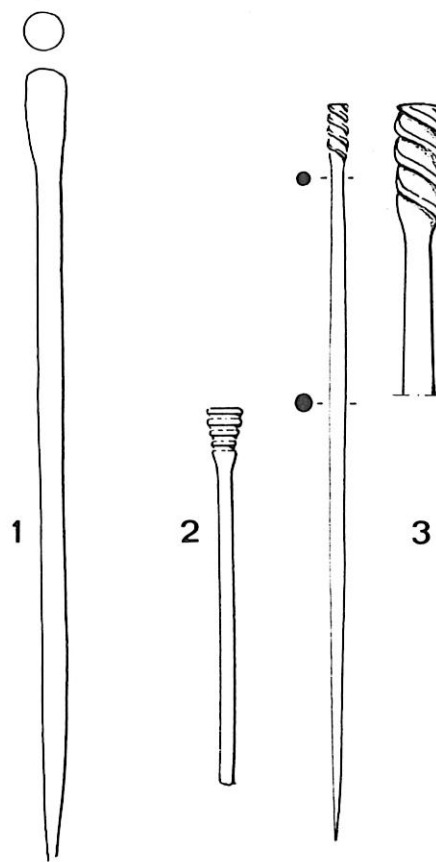


Fig. 1. — Grésine à Brison-Saint-Innocent (Savoie).

Fig. 2. — Saint-Pierre-en-Chastre à Vieux-Moulin (Oise).

Fig. 3. — Saint-Pierre-en-Chastre à Vieux-Moulin (Oise).

Décorées ou non, toutes les petites épingles à tête en massue trouvées en contexte proviennent de milieux datés du Bronze Final.

Quelques épingles à tête en massue non décorée, plus longues, peuvent être considérées comme apparentées à ce type. Certaines ont été trouvées dans les palafittes [9]. La longue épingle (24 cm) de la

grotte de Clamouse à Saint-Jean-de-Fos (Hérault) mérite d'être mise à part à cause de sa taille mais aussi de la section carrée de sa tête [10].

- [1] ABAUZIT P. — Nécropole du 1^{er} Age du Fer à Vendres. *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1961, t. LVIII, p. 157, fig. 2, n° 2.
- [2] AUDOUZE F., COURTOIS J.P. — *Les épingles du Sud-Est de la France*, München, 1970, *Prähistorische Bronzefunde*, XIII, 1, n° 506 à 513 et 520.
- [3] BLANCHET J.C. — *Les premiers métallurgistes dans le Nord-Ouest de la France* (Chalcolithique, Age du Bronze et premier Age du Fer), thèse inédite.
- [4] Musée des Antiquités nationales.
- [5] JEANNET A. — Catalogue des objets de l'Age du Bronze du Musée de Tournus (Saône-et-Loire). *Rev. archéol. de l'Est...*, p. 86, fig. 57, n° 820.
- [6] ROUDIL J.L. — *L'Age du Bronze en Languedoc oriental*, Paris, 1972, *Mém. de la Soc. préhist. fr.*, t. 10, fig. 61, n° 3.
- [7] LAGRANDE C. — *Recherches sur le Bronze Final en Provence méridionale*, thèse multigraphiée, p. 184, pl. LXXVI, n° 3.
- [8] BLANCHET. — *Op. cit.*, n° 14 et 15.
- [9] AUDOUZE & COURTOIS. — *Op. cit.*, n° 508 et 509.
- [10] ROUDIL. — *Op. cit.*, p. 66, fig. 22, n° 1.

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

3. Famille des épingles à tête oblongue
33. GROUPE DES ÉPINGLES A TÊTE FAIBLEMENT ÉVASÉE
331. TYPE A TÊTE CYLINDRIQUE

Une cinquantaine d'épingles à tête fine, découvertes en France, constituent un groupe que caractérise la forme légèrement évasée de leur tête. Cette tête n'a jamais plus de 9 mm de diamètre et est plus ou moins haute. Sa partie supérieure est plate ou, parfois, concave; sur certains exemplaires son bord, bombé ou plat, dépasse l'évasement: il prend alors l'allure d'un petit disque. Toutes ces épingles sont petites: elles ne mesurent pas plus de 12 cm.

Les épingles de ce groupe peuvent être divisées en 3 lots. Celles du premier lot, les plus nombreuses, ne sont pas ornées (fig. 1). Leur tête est parfois peu régulière. Les épingles du 2^e lot ont un col décoré. Ce décor est habituellement constitué tantôt par des stries horizontales, tantôt par des bandes de chevrons (fig. 2) souvent larges. Le segment orné est fréquemment terminé, vers la pointe, par une ligne en zigzag. Sur 2 ou 3 exemplaires ce sont une ou deux nervures horizontales qui décorent la tige, à la base de l'évasement. Un 3^e lot peut être constitué avec les épingles dont la tête est, elle-même, ornée de stries. La tête d'une épingle provenant de la station de Châtillon (Savoie), dans le lac du Bourget, porte un bandeau de stries obliques [1]. Plus habituellement, ces têtes portent seulement des traits horizontaux. La

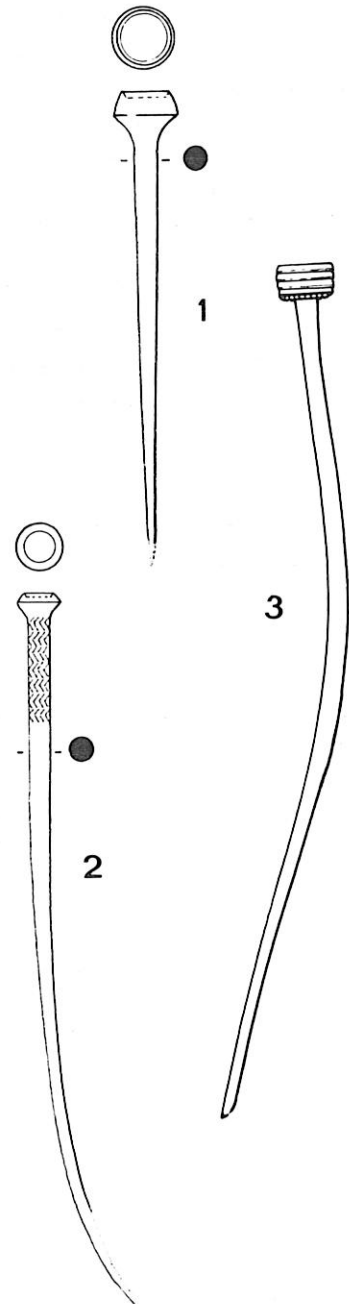


Fig. 1. — Saint-Pierre-en-Chastre à Vieux-Moulin (Oise).

Fig. 2. — Saint-Pierre-en-Chastre à Vieux-Moulin (Oise).

Fig. 3. — Les Anges à Reithel (Ardennes).

tige de ces épingles peut présenter des ciselures ou de légères nervures.

Il existe dans ce dernier lot une demi-douzaine d'épingles à tête épaisse qui appartiennent à un véritable type : le *type des épingles à tête cylindrique*. Il s'agit d'épingles dont la tête est constituée par un petit cylindre de moins d'un demi cm de haut, orné de lignes horizontales et, parfois, d'une bande de courtes stries verticales. Ces épingles ont été trouvées à Algolsheim (Haut-Rhin) dans le Champ d'Urnes de Brunnenzug [2], à Chatenay-sur-Seine (Seine-et-Marne) dans celui des Gobillons [3] (fig. 3), dans le lac du Bourget (2 exemplaires à sommet concave) [4], dans la tombe d'Ascros (Alpes-Maritimes) [5] dans la nécropole du Moulin à Mailhac [6] et aux Anges à Rethel (Ardennes) [7].

Le type des épingles à tête cylindrique est bien connu en Allemagne. Kubach, par exemple, l'appelle type d'Eddersheim et le date des premières époques des Champs

d'Urnes (Horizon de Hanau) [8]. Il semble que des bords du Rhin il se soit progressivement répandu en France et ait atteint le midi méditerranéen à l'extrême fin du Bronze Final III.

Les épingles du groupe à petite tête évasée à sommet plat ont peu de caractères morphologiques ou décoratifs communs. L'unité archéologique du groupe n'en est pas moins remarquable : une dizaine d'exemplaires mis à part, ces épingles proviennent, en quantités à peu près égales, soit de Saint-Pierre-en-Chastres à Vieux-Moulin (Oise) [9], soit des palafittes [10], donc de milieux datables du Bronze Final III.

A ce groupe peuvent être jointes une dizaine d'épingles dont les dimensions sont un peu plus grandes : 5 ou 6 ont seulement la tête plus large (de 9 à 15 mm), les autres sont, en outre, plus longues (de 12 à 18 cm). Deux de ces épingles proviennent des palafittes [11]. Toutes peuvent être attribuées au Bronze Final II ou au Bronze Final III.

- [1] AUDOUZE F., COURTOIS J.C. — *Les épingles du Sud-Est de la France*, München, 1970, n° 530 (Prähistorische Bronzefunde, XIII, 1).
- [2] ZUMSTEIN H. — L'Age du Bronze dans le département du Haut-Rhin. *Rev. archéol. de l'Est*, 1964, t. XV, p. 164, fig. 13, n° 15.
- [3] BONTILLOT J., MORDANT C. & D., PARIS J. — La nécropole des Gobillons à Châtenay-sur-Seine. *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1975, t. 72, p. 444, fig. 19, a.
- [4] AUDOUZE & COURTOIS. — *Op. cit.*, n° 526 et 528.
- [5] GAGNIÈRE S. — Informations archéologiques, circonscription d'Aix-en-Provence, *Gallia préhist.*, 1963, t. VI, p. 367, fig. 51, n° 7.
- [6] TAFFANEL O. & J. — Le 1^{er} Age du Fer à Mailhac (Aude).
- [7] LAMBOT B. — L'Age du Bronze dans les Ardennes. *Bull. de la Soc. archéologique champenoise*, 1980, n° 2, p. 46, fig. 32.
- [8] KUBACH W. — *Die Nadeln in Hessen und Rheinhessen*, München, 1977, n° 1102 à 1123 (Praïst. Bronzefunde, XIII, 3).
- [9] BLANCHET J.C. — *Les premiers métallurgistes dans le Nord-Ouest de la France* (Chalcolithique, Age du Bronze et 1^{er} Age du Fer), thèse inédite.
- [10] AUDOUZE & COURTOIS. — *Op. cit.*, n° 522 à 528 entre autres.
- [11] *Ibid.*, n° 204 et 206.

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

4. Famille des épingles à tête évasée
41. GROUPE A RENFLEMENT
PERFORÉ OU A BÉLIÈRE LA-
TÉRALE
411. TYPE DE PICARDIE

C'est C.F.C. Hawkes qui, en 1942, à propos de la découverte de 3 épingles dans un vase, à Ramsgate (Kent), parla, le premier, de type de Picardie [1]. Il énumérait dix épingles de ce type : 5 trouvées en Angleterre, sur les côtes de la Manche et à Londres et 5 trouvées en Picardie. Il pensait qu'elles étaient toutes originaires de cette province. Il s'agit, selon lui, d'épingles issues de celles des tumulus mais présentant certains caractères de celles des Champs d'Urnes. Cette dernière proposition n'est, d'ailleurs, pas incontestable.

On peut considérer que trois traits définissent les épingles du type de Picardie :

- 1) une tête évasée en disque;
- 2) un long col orné de bandes de stries parallèles dessinant, essentiellement, de larges chevrons;
- 3) un dispositif de fixation placé près de la base de ce col, dispositif constitué soit par un anneau transversal, mobile, fixé dans un trou de la tige (fig. 1), soit par une bélière disposée longitudinalement (fig. 2).

Ces épingles sont rares. Trois font partie du dépôt de Villers-sur-Authie (Somme) [2], une de celui de Caix (Somme) [3], une a été trouvée à Amiens [4], une à Aubigny-au-Bac (Nord) [5], une autre à Breuil-le-Sec (Oise) [6]. Plus au sud, 3 ont été trouvées en Normandie, dans la Seine. La première, sans renflement, est ornée principalement de chevrons, la seconde à renflement plat très important, porte des chevrons et des croisillons, sur la troisième, de même forme

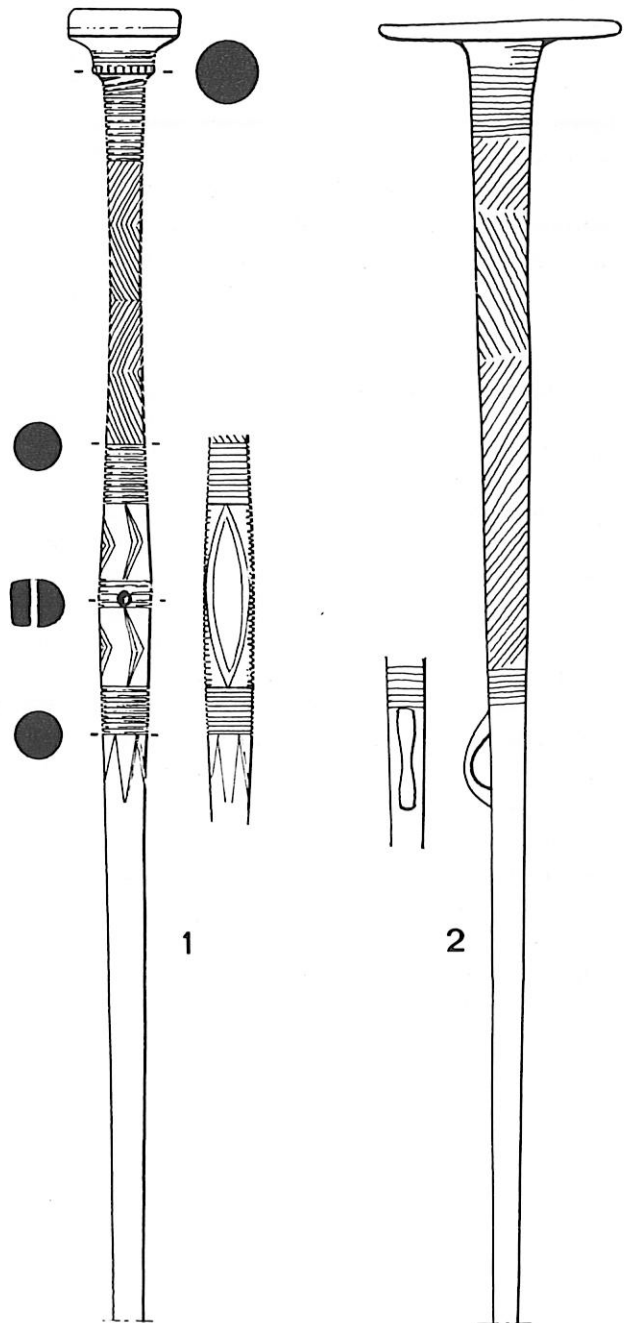


Fig. 1. — Caix
(Somme).

Fig. 2. — Aubigny-au-Bac
(Nord).

que la précédente, les croisillons l'emportent très largement [8].

Toutes ces épingles sont longues : elles mesurent de 21 à 35 cm.

Plusieurs épingles très apparentées à ce type doivent être signalées. D'abord une trouvée à Amiens, elle a une tête en petit disque, un renflement perforé mais pas ou peu de chevrons [9]. Puis 2 épingles à tête en petit disque et bélière longitudinales qui ne sont pas décorées du tout; elles proviennent de la même zone : l'une de la Seine [10], l'autre d'Amiens (Somme) [11]. Enfin une épingle de même forme et dont le décor est très typique a été trouvée beaucoup plus à l'Est, à Champigny-sur-Yonne (Yonne) [12]; elle ne porte pas de dispositif de spécial de fixation.

Comme il existe un type d'épingles à ren-

flement perforé qui appartient à la civilisation des tumulus, Hawkes considérait que les exemplaires à fixation mobile étaient les plus anciens. Les 2 associations connues en France suggéreraient, plutôt, une évolution inverse : le dépôt de Villers-sur-Authie (2 perforations, 1 bélière) étant du Bronze Moyen et celui de Caix (1 perforation) datant du Bronze Final II.

Une épingle à tête évasée en petit disque faisant, sans doute, partie du dépôt du Plainseau (Bronze Final III) à Amiens [13], est ornée de cannelures et de nervures transversales, elle n'appartient pas du tout au type de Picardie mais atteste la survivance, dans cette région, de la mode des bélières longitudinales. Un specimen comparable a été retiré de la Seine vers Ville-neuve-Saint-Georges (Essonne) [14].

- [1] HAWKES C.F.C. — The Deverel Urn and the Picardy Pin, A phase of Bronze Age Settlement in Kent. *Proceedings of the Prehist. Soc.*, 1942, t. VIII, p. 26-47.
- [2] BREUIL H. — L'Age du Bronze dans le Bassin de Paris. *L'Anthropologie*, 1918-19, t. XXIX, p. 255, fig. 3, n° 1, 2, 3.
- [3] GAUCHER G., MOHEN J.-P. — *L'Age du Bronze dans le Nord de la France*, Amiens, 1974, fig. 32 et 34 (Numéro spécial du Bull. de la Soc. de Préhist. du Nord).
- [4] BREUIL H. — *Op. cit.*, 1907, t. XVIII, p. 514, fig. 1, n° 7.
- [5] GAUCHER G., MOHEN J.P. — *Op. cit.*, fig. 30.
- [6] BLANCHET J.C. — L'épingle en bronze de Breuil-le-Sec. *Rev. archéol. de l'Oise*, 1975, n° 5, p. 20-21.
- [7] COUTIL L. — Une épingle à bélière de l'Age du Bronze dans les dragages de la Seine aux environs de Rouen. *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1911, t. VIII, p. 366, fig. 1.
- [8] Inédite. Musée d'Evreux (Eure), n° 3552.
- [9] BREUIL H. — *Op. cit.*, 1907, t. XVIII, p. 514, fig. 1, n° 8.
- [10] COUTIL L. — *Ibid.*
- [11] BREUIL H. — *Op. cit.*, 1907, t. XVIII, p. 514, fig. 1, n° 10.
- [12] JOLY J. — Informations archéologiques, circonscription de Bourgogne. *Gallia-préhistoire*, 1959, t. II, p. 99, fig. 9.
- [13] BREUIL H. — *Op. cit.*, 1907, t. XVIII, p. 514, fig. 1, n° 9.
- [14] MOHEN J.P. — *L'Age du Bronze dans la région de Paris, Catalogue synthétique des collections conservées au Musée des Antiquités nationales*, Paris, 1977, fig. 291.

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

4. Famille des épingles à tête évasée

41. GROUPE A RENFLEMENT PERFORÉ OU A BÉLIÈRE LATÉRALE

412. TYPE A RENFLEMENT PERFORÉ ET TÊTE EN MASSUE

413. TYPE A RENFLEMENT PERFORÉ ET TÊTE ÉVASÉE A SOMMET PLAT

Les épingles à renflement perforé de l'Est de la France appartiennent au groupe des épingles à trou de fixation ou à bélière. Selon la forme de leur tête 2 types peuvent être distingués : le type à tête épaissie et celui à tête évasée.

Les épingles appartenant à ces 2 types ont des *traits communs*. Elles sont de longueur moyenne : de 15 à 20 cm, les mesures les plus communes étant voisines de 17. Elles sont ornées de stries; les lignes horizontales, les bandes de courtes lignes verticales ou obliques constituant les motifs les plus habituels. Elles ont été trouvées dans l'Est de la France : une quinzaine en Alsace, principalement dans la forêt de Haguenau (Bas-Rhin), 3 dans le Jura, et 1 dans la Saône. Elles datent toutes des premières périodes du Bronze Moyen comme le montrent de très nombreuses associations dans des tombes. Ces 2 types sont d'ailleurs bien connus en Allemagne durant les mêmes périodes par exemple, Ziegert [1] les date de ses époques 2 et 3 et Kubach [2] (qui les répartit entre 7 types) les place aux périodes anciennes et moyennes de l'époque des tumulus (Horizons Locham et Schwanheim).

Le type à renflement perforé et tête en massue (fig. 1) est caractérisé par une tête en massue arrondie dont le diamètre n'est pas très supérieur à celui du renflement et dont le sommet est bombé ou, bien plus fréquemment, conique. Neuf épingles de ce type ont été trouvées dans la forêt de

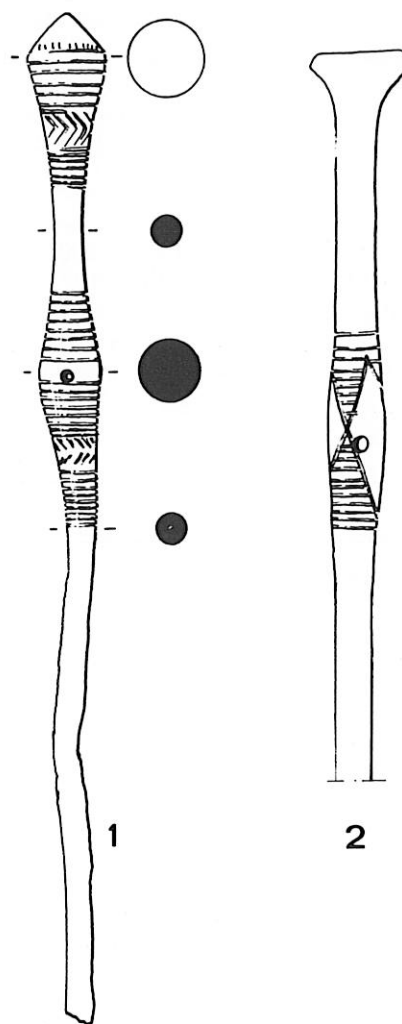


Fig. 1. — Schirrheiner à Haguenau (Bas-Rhin).

Fig. 2. — Harthouse à Haguenau (Bas-Rhin).

Haguenau [3] et une à Champagnole (Jura) dans le tumulus des Louaitiaux [4].

Quelques épingles à renflement perforé peuvent être considérées comme très apparentées à ce type. L'une, provenant de la forêt de Haguenau [5], ne porte pas de décor. Les autres n'ont pas été trouvées dans l'Est et sont un peu différentes : celle des Roches-à-Buoux (Vaucluse) [6] a une tête nettement biconique dont le dessus est orné de stries concentriques; celle du Roc-du-Midi, à Blandas (Gard) [7], a également une tête très développée à sommet bombé; celle trouvée dans la grotte de Font-de-Gaume, aux Eyzies (Dordogne), a un col très peu marqué et un décor original [8]. Le type à renflement perforé et tête évasée (fig. 2) est caractérisé par une tête évasée en trompette, à sommet plat. Il est moins homogène. La forêt de Haguenau

a livré 3 épingles de ce type [9], une autre a été trouvée en Alsace, à Appenwihr (Haut-Rhin) [10], une 4^e est conservée au Musée de Colmar [11]. Plus au sud, on en connaît 3; une provenant du tumulus de Rond-Edge, à Guyans-Vennes (Doubs) [12], une de celui d'Orgelet (Jura) [13] et une draguée dans la Saône, à Sancé (Saône-et-Loire), en aval de l'île Saint-Jean [14]. Ces 2 dernières sont très proches l'une de l'autre par leur décoration.

Deux épingles de la forêt de Haguenau sont apparentées à ce type, l'une n'est pas décorée [15], l'autre n'a pas de renflement et une tête en petit disque [16]. L'épingle de Châteauvieux (Var) [17] a une tête semblable, elle est ornée de losanges à la hauteur du trou comme celle de Guyans-Vennes mais elle est à peine renflée : elle est aussi apparentée à ce type.

- [1] ZIEGERT H. — *Zur Chronologie und Gruppengliederung der Westlichen Hügelgräberkultur*, Berlin, 1963, Berliner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte, 7.
- [2] KUBACH W. — *Die Nadeln in Hessen und Rheinhessen*, München, 1977, Prähistorische Bronzefunde, XIII, 3.
- [3] SCHAEFFER C.F.A. — *Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau*, t. I : Les tumulus de l'Age du Bronze, Haguenau, 1926.
- [4] MILLOTTE J.P. — *Le Jura et les plaines de Saône aux Ages des Métaux*, Paris, 1963, pl. VII, n° 2 et p. 278.
- [5] SCHAEFFER. — *Op. cit.*, p. 100, fig. 44 d.
- [6] COURTIN J. — Les civilisations de l'Age du Bronze en Provence. *La Préhistoire française*, t. II, Paris, 1976, p. 449, fig. 3, n° 13.
- [7] ROUDIL J.L. — *L'Age du Bronze en Languedoc oriental*, Paris, 1972, fig. 29, n° 2 (Mémoires de la Soc. préhist. fr., t. 10).
- [8] COFFYN A. — Les civilisations de l'Age du Bronze en Aquitaine. *La Préhistoire française*, t. II, Paris, 1976, p. 535, fig. 2, n° 7.
- [9] SCHAEFFER. — *Op. cit.*
- [10] BONNET C., PLOUIN-MANTZER S. — Appenwihr V, un tertre de l'Age du Bronze. *Cahiers alsaciens d'archéol., d'art et d'hist.*, 1975-76, t. XIX, p. 289-296.
- [11] ZUMSTEIN H. — L'Age du Bronze dans le département du Haut-Rhin. *Rev. archéol. de l'Est*, 1965, t. XVI, n° 116.
- [12] MILLOTTE J.P. — *Op. cit.*, pl. XXIV, n° 2.
- [13] JOFFROY R., MOUTON P. — Le tumulus d'Orgelet (Jura). *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1960, t. 57, p. 743, fig. 1.
- [14] JEANNET A. — Catalogue des objets de l'Age du Bronze du Musée de Tournus (Saône-et-Loire). *Rev. archéol. de l'Est*, 1968, t. XIX, n° 48.
- [15] SCHAEFFER. — *Op. cit.*, p. 142, fig. 62 K.
- [16] *Ibid.*, p. 116, fig. 49 P.
- [17] LAGRANDE C. — *Recherches sur le Bronze final en Provence méridionale*, thèse dactylographiée, pl. 87 E (3).

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'AGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

4. Famille des épingles à tête évasée
42. GROUPE A RENFLEMENT FU-
SIFORME NON PERFORÉ
421. TYPE D'OSTWALD

On peut appeler d'Ostwald un type d'épingles caractérisées par : 1) une tête évasée en forme de tronc de cône ou de trompette; cette tête est ornée de nervures jointives horizontales. Sa partie supérieure est parfois débordante, elle forme alors un petit disque plat; 2) un col lisse; 3) un renflement fusiforme ou cylindrique, orné de stries; ce renflement est, habituellement, un peu plus long que le col, il mesure de 2 à 4 cm. Ces épingles sont assez grandes : elles mesurent en général de 20 à 24 cm. Le diamètre de leur tête avoisine le cm.

Les épingles de ce type ont été trouvées par dizaines dans les tumulus de l'Age du Bronze moyen européen, principalement dans l'Ouest de l'Allemagne et l'Est de la France. Dès 1929, C. Schaeffer a montré leur importance dans son étude sur les tumulus de la forêt de Haguenau en Alsace [1]. Par la suite, tous les auteurs de synthèse sur la période des tumulus allemands se sont attachés à les situer de façon précise dans la chronologie [2]. Récemment W. Kubach a réparti celles de Hesse et de Hesse rhénane en types de Reckerode et de Haitz [3].

En France, les différences de décor permettent de diviser les épingles du type d'Ostwald en 2 variétés. Celles de la 1^{re} variété sont uniquement décorées de stries ou de nervures horizontales sur la tête et sur le renflement (fig. 1). La moitié d'entre elles proviennent de la forêt de Haguenau ou des environs immédiats (épingles de la ballastière d'Ostwald, Bas-Rhin) [4]. Les autres ont été trouvées au voisinage de l'Alsace : en Bourgogne (épingles de la nécropole de la Colombine, Yonne [5], de l'île Saint-Jean à Saucé près de Mâcon [6], de la Saône dans les environs

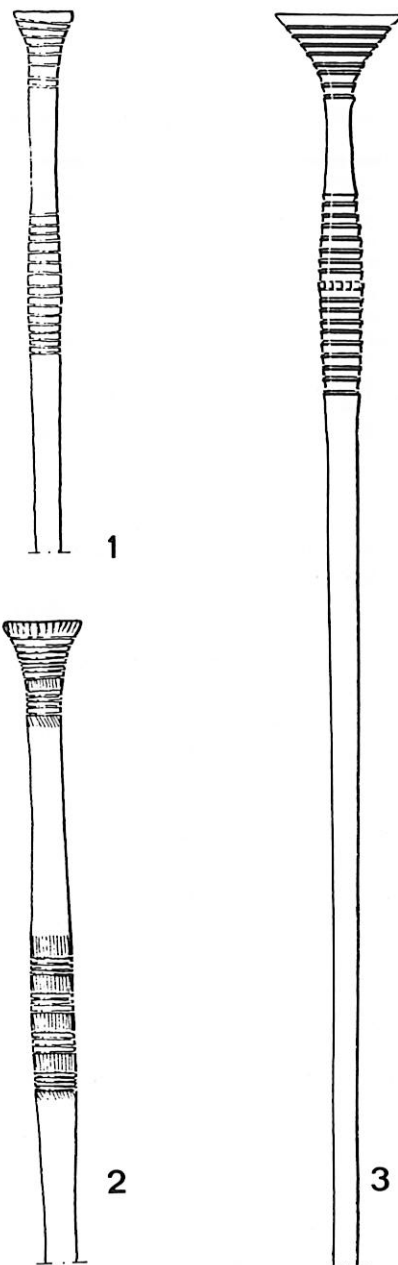


Fig. 1. — Königsbruck à Haguenau (Bas-Rhin).

Fig. 2. — Maegstüb à Haguenau (Bas-Rhin).

Fig. 3. — Soleymieu (Isère).

de Chalon, Saône-et-Loire) [7] et en Franche-Comté (épingle de Mandeuire dans le Doubs) [8].

Sur les épingles de la deuxième variété on trouve des stries ou des nervures horizontales accompagnées de bandes de stries verticales en début et en fin de décor, de bandes de stries, de stries verticales ou obliques alternant avec les motifs horizontaux et de bandes de chevrons (fig. 2). La vingtaine d'épingles qui constituent cette variété proviennent toutes d'Alsace et plus précisément de la forêt de Haguenau, à l'exception de trois qui ont été trouvées en Haute-Alsace : deux dans la tombe plate d'Oberfeld-Eguisheim, Haut-Rhin [9], et une dans la tombe 2 d'Appenwihr, Haut-Rhin [10].

En Hesse, W. Kubach place les épingles du type de Reckerode aux périodes moyenne et récente de l'époque des tumulus, et celles du type de Haitz principalement à la période

récente (stade de Bessungerwald). Dans le Haut-Palatinat, M. Torbrügge les situe à la période Bronze C1-C2, dans la deuxième moitié du Bronze moyen [11, 12].

En Alsace, ces épingles ont été trouvées associées à des bracelets en spirale, à des jambières de type rubané étroit à fil récurrent (tombe 1 du tumulus 1 de Königsbruck entre autres [13] et elles datent donc de la fin du Bronze moyen. Quelques exemplaires sont, peut-être, plus anciens. Hors d'Alsace, seules les épingles de la Colombine ont été trouvées en contexte clos [14]. Cette nécropole date du Bronze final I.

Quelques épingles trouvées hors d'Alsace, comme celle Soleymieu (Isère) [15] (fig. 3) présente une ornementation qui comporte des rainures. On peut considérer qu'elles sont apparentées à ce type et datent probablement aussi de la fin du Bronze moyen ou du début du Bronze final I.

- [1] SCHAEFFER C.F.A. — *Les Tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau. I : les tumulus de l'Age du Bronze*, Haguenau, 1926.
- [2] HOLSTE F. — *Die Bronzezeit in Nordmainische Hessen*, Berlin, 1939 (Vorgeschichtliche Forschungen, 12).
ZIEGERT H. — *Zur Chronologie und Gruppengliederung der westlichen Hügelgräberkultur*, Berlin, 1963 (Berliner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte).
TORBRÜGGE W. — *Die Bronzezeit in der Oberpfalz*, Kallmunz, 1959 (Materialhefte zur Bayerischen Vorgeschichte, 13).
- [3] KUBACH W. — *Die Nadeln in Hessen und Rheinhessen*, Munich, 1977, pp. 263-289, pl. 44-51. (Prähist. Bronzefunde, XIII, 3).
- [4] HATT J.J. — Informations archéologiques. *Gallia*, 1956, t. XIV, p. 298, fig. 4c.
SAUER C. — Trouvailles d'objets en bronze des temps préhistoriques dans la ballastière S.A.T.P. d'Ostwald. *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 1957, p. 17-18.
- [5] LACROIX B. — *La nécropole protohistorique de la Colombine*, Paris, 1957, 167 p., 92 fig. (fig. 9).
- [6] JEANTON et LAFAY. — Nouvelles découvertes archéologiques faites dans la Saône en aval de l'île Saint-Jean près de Mâcon (Saône-et-Loire). *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1917, t. XIV, p. 191-204, fig. 39-95.
- [7] BONNAMOUR L. — *L'Age du Bronze au Musée de Chalon-sur-Saône*, Chalon, 1969, p. 53-54, fig. 117 et 121.
- [8] MILLOTTE J.-P. — *Le Jura et les plaines de Saône aux Ages des métaux*, Paris, 1963, p. 313, pl. XXIV, n° 11.
- [9] ZUMSTEIN H. — L'Age du Bronze dans le Haut-Rhin. *Rev. archéol. de l'Est*, 1964, t. XV, p. 200-202, fig. 34, 180 et 181.
- [10] BONNET C. — Appenwihr V, un tertre de l'Age du Bronze. *Cahiers alsaciens d'archéol., d'art et d'hist.*, 1975-76, t. 19, p. 289-296, 4 fig.
- [11] KUBACH W. — *Op. cit.*, p. 269 et suiv., p. 283 et suiv.
- [12] TORBRÜGGE W. — *Op. cit.*, p. 95.
- [13] ELUÈRE C. — Anneaux de jambe et jambières à spirale de France. *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1974, t. 71, p. 551-555, fig. 4, n° 2.
- [14] MORDANT C. — La nécropole de la Colombine à Champlay (Yonne). *Rev. archéol. de l'Est*, 1974, t. XXVI, p. 423-441.
- [15] BOCQUET A. — L'Isère pré- et protohistorique. *Gallia-Préhist.*, 1969, t. XII, fasc. 2, p. 349, fig. 76, n° 1.

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

4. Famille des épingles à tête évasée
42. GROUPE A RENFLEMENT FUSIFORME NON PERFORÉ
422. TYPE DE SAINT-GERMAIN-AU-MONT-D'OR
423. TYPE D'AMBOISE *

De très nombreuses épingles découvertes en France appartiennent à un groupe que caractérisent : 1) une tête évasée, lisse, tronconique ou en trompette, à sommet plat ou peu bombé; 2) un col également non décoré plus ou moins long; 3) un segment orné d'éléments plus fins que ceux portés par les épingles du type de Lémainville; ces éléments sont soit des nervures obtenues à la fonte, soit des stries ciselées. Ces épingles ont des dimensions très disparates, situées entre 15 et 50 cm; cependant la plupart mesurent de 17 à 30 cm. Ce groupe comprend 2 types : celui de Saint-Germain-au-Mont-d'Or et celui d'Amboise.

Type de Saint-Germain-au-Mont-d'Or.

Les épingles du type de Saint-Germain-au-Mont-d'Or sont caractérisées par un segment orné homogène, plus ou moins long et, le plus souvent, renflé. Son décor est constitué d'une seule série d'éléments horizontaux, semblables et équidistants. Selon sa nature on peut distinguer 3 variétés : les épingles de la première sont décorées de nervures venues de fonte (fig. 1); celles de la seconde sont ornées de stries cise-

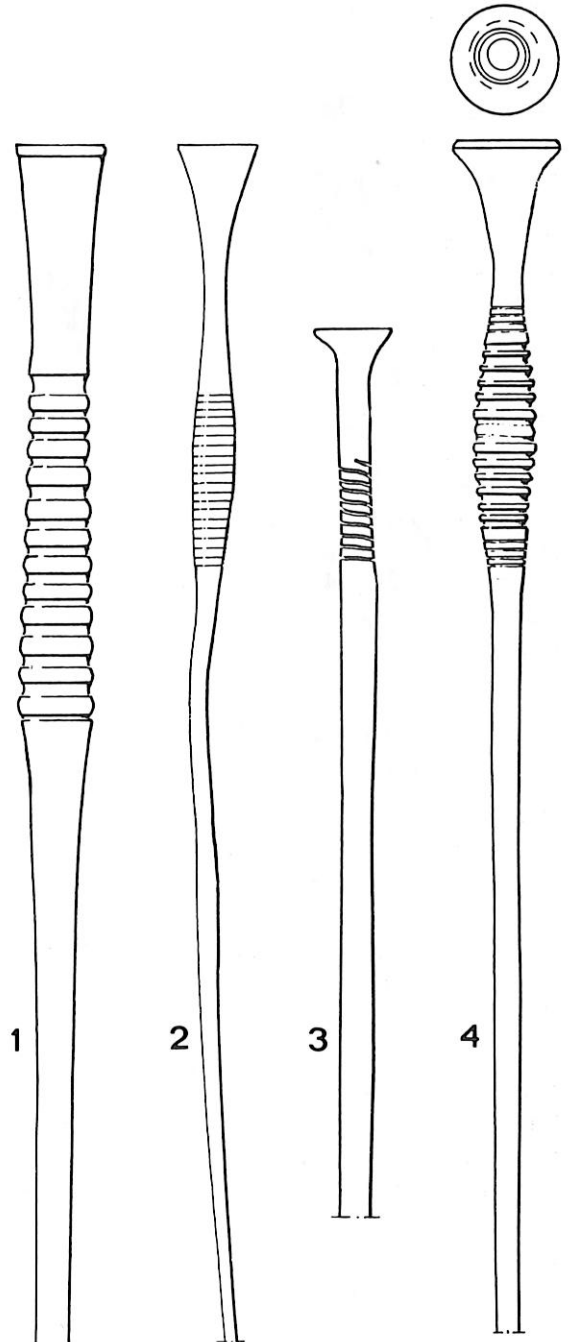


Fig. 1. — La Naguée à Clayeures
(Meurthe-et-Moselle).

Fig. 2. — Salcy à Sens
(Yonne).

Fig. 3. — Les Fiollets à Tresserve
(Savoie).

Fig. 4. — Amboise
(Indre-et-Loire).

lées (fig. 2); celles de la troisième portent une strie hélicoïdale régulière (fig. 3). Dans les trois cas, l'effet décoratif est, à très peu près, le même; si bien qu'il n'est habituellement pas possible au vu des documents publiés, de répartir les épingles du type entre ces variétés.

Quatre de ces épingles sont connues en Lorraine à Mondelange (Moselle), à Royau-meix, à Jœuf et dans les tumulus de La Naguée à Clayeures (Meurthe-et-Moselle) [1]. La vallée de l'Yonne, vers Sens et Auxerre (Yonne), en a livré à peu près autant [2]. Les découvertes les plus nombreuses ont été faites dans le lit de la Saône et celui du Rhône, vers Mâcon (Saône-et-Loire) et Lyon (Rhône): une dizaine d'épingles, dont les 3 de Saint-Germain-au-Mont-d'Or, y ont été repêchées [3]. Plus au sud, un exemplaire a été trouvé à Valence [4] et 2 faisaient partie du dépôt de Vers (Gard) [5].

Les découvertes faites dans les tumulus de La Naguée et dans un autre de la Côte-d'Or [6] autorisent à penser que ces épingles sont apparues à la fin du Bronze Moyen. Les trouvailles de Vers, de La Colombine à Champlay (Yonne) [7] et de Jœuf (avec une hache à ailerons médians) indiquent qu'elles se sont répandues au Bronze Final I.

Type d'Amboise.

Une douzaine d'épingles constituent le type d'Amboise. Elles sont caractérisées par leur décor qui comporte plusieurs séries de lignes horizontales équidistantes, cannelures ou stries, séparées par des nervures ou des groupes de nervures plus larges (fig. 4).

L'exemplaire dont l'ornementation est la plus simple, celui trouvé près de Villeneuve-Saint-Georges (Essonne) [8], présente un décor disposé symétriquement de part et d'autre d'une assez large nervure. L'un de ceux trouvés à Parcieux (Ain) porte 9 nervures entre lesquelles des filets sont intercallés. Les autres épingles de ce type se situent entre ces 2 extrêmes. Il est excep-

tionnel qu'elles portent des bandes de stries verticales.

Ces épingles manquent dans le Nord-Est. C'est le sillon rhodanien qui en a livré le plus grand nombre: 2 ont été trouvées entre Saunières et Pontoux (Saône-et-Loire) [10], une à Parcieux (Ain) [11], une autre à Saint-Georges-de-Reneins (Rhône), 3 faisaient partie du dépôt de Vers (Gard) [12]. A proximité, une épingle de ce type a été trouvée vers Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie) et une autre dans le lac du Bourget [13]. En dehors de cette zone on ne peut guère signaler que la découverte d'Amboise (Indre-et-Loire) [14] et celle faite à Villeneuve-Saint-Georges (Essonne) [15].

Seul le dépôt de Vers permet de dater ce type du Bronze Final I.

**

Outre les types de Saint-Germain-au-Mont-d'Or et d'Amboise, le groupe des épingles à tête évasée lisse et tige décorée de nervures ou de stries comporte plusieurs séries moins cohérentes.

La première série comprend quelques épingles dont le décor est constitué, en tout ou partie, de nervures dont le sommet est strié transversalement. L'une des épingles du Mont-du-Chat (Savoie) [16] porte un tel décor comme l'une de celles de Cannes-Ecluse [17] (fig. 5). Cette série correspond au type italien de Canegrate récemment défini par Carancini [18].

Les épingles dont la tige est ornée de un ou plusieurs groupes de stries horizontales accompagnés de bandes de courtes stries verticales appartiennent à une autre série (fig. 6). L'une des épingles ramassées à Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne) [19] est ornée, par exemple, de 2 séries de stries horizontales et de 3 bandes de stries verticales.

La troisième série comprend une quinzaine d'épingles dont la tige porte des groupes de stries horizontales équidistantes séparées par des segments nus: deux groupes de stries comme l'épingle du tumulus de

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'AGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

4. Famille des épingles à tête évasée
42. GROUPE A RENFLEMENT FUSIFORME NON PERFORÉ
422. TYPE DE SAINT-GERMAIN-AU-MONT-D'OR
423. TYPE D'AMBOISE **

La Chaux sur Crésille à Clucy (Jura) [20], plus habituellement 3 commé celle de Tullins-Fures (Isère) [21] (fig. 7), exceptionnellement 4 comme une épingle de la Somme [22]. Ces groupes peuvent ne comporter que 2 stries; il en est ainsi sur une épingle du dépôt de Vers et sur celle, très semblable, trouvée dans la grotte du Hasard, à Tharoux (Gard) [23]. En règle générale, il en compte plus : 6, 6 et 7 sur celle de Tullins-Fures, 22 et 15 sur l'une de celles retirées de la Seine à Villeneuve-Saint-Georges (Essonne) [24].

La dernière série est constituée par des épingles dont le décor comporte des chevrons ou des triangles (fig. 8). Les plus caractéristiques ont été trouvées dans le Sud-Est, par exemple à La Bâtie-Montsaléon (Hautes-Alpes) [25], dans la grotte de Baume-Noire à Donzère (Drôme) [26] ou dans celle de Seynes (Gard) [27].

Comme celles appartenant aux types de Saint-Germain-au-Mont-d'Or et d'Amboise, les épingles de ces séries semblent dater de la fin du Bronze Moyen ou, plus habituellement, du Bronze Final I. C'est, du moins, ce que suggèrent les 2 ensembles principaux en ayant livré : la nécropole de La Colombine et le dépôt de Vers.

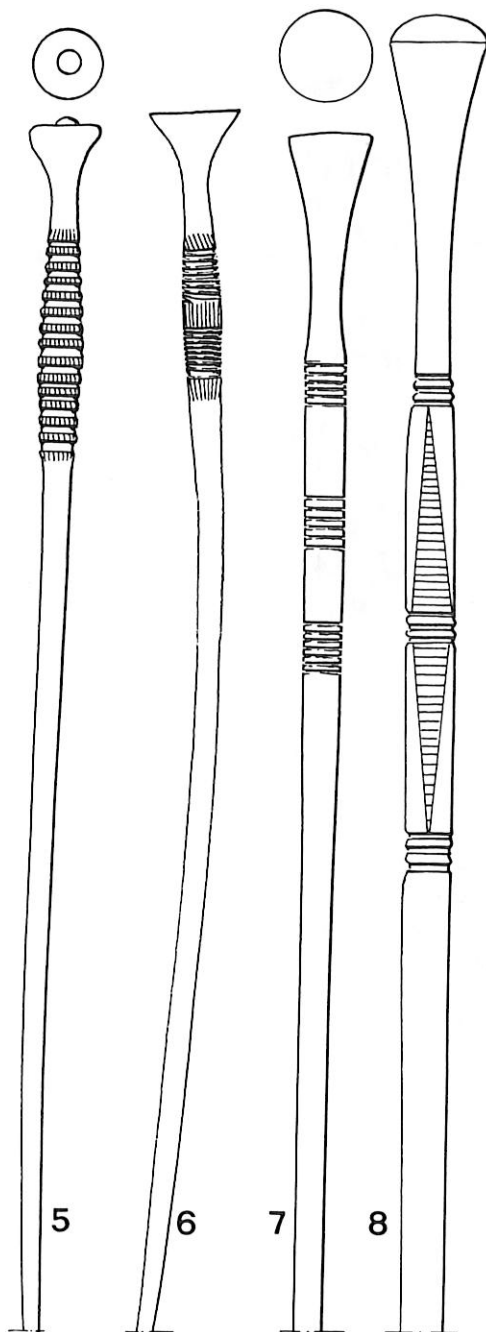


Fig. 5. — Mont du Chat
(Savoie).

Fig. 6. — Cannes-Ecluse
(Seine-et-Marne).

Fig. 7. — Tullins-Fures
(Isères).

Fig. 8. — Buoux
(Vaucluse).

- [1] MILLOTTE J.P. — *Carte archéologique de la Lorraine*, Paris, 1965, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 73, p. 102, 114, 87-88, 69 à 71.
- [2] HURE A. — *Le Sénonais aux Ages du Bronze et du Fer, Les Sénonais d'après l'archéologie*, Sens, 1931, p. 9-10, fig. 3 ; p. 25, fig. 60.
- [3] COMBIER J. — Informations archéologiques, Circonscription de Lyon. *Gallia-préhist.*, 1962, t. V, fasc. 1. GALLAY G., HUBER B. — Nouveaux objets de l'Age du Bronze et du Fer provenant de la Saône. *Rev. archéol. de l'Est...*, 1972, t. XXIII, p. 297, fig. 1, n° 3, 9 et 10. JEANNET A. — Catalogue des objets de l'Age du Bronze du Musée de Tournus. *Rev. archéol. de l'Est...*, 1968, t. XIX, p. 83, fig. 4, n° 47 et 51. JEANTON M., LAFAY M. — Nouvelles découvertes archéologiques faites dans la Saône, en aval de l'île Saint-Jean, près de Macon (Saône-et-Loire) (suite et fin). *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1917, t. XIV, p. 193 et p. 195, fig. 53, 54 et 55.
- [4] BOCQUET A. — *Musée dauphinois, Catalogue des collections préhistoriques et protohistoriques*, Grenoble, 1970, n° 243.
- [5] ROUDIL J.L. — *L'Age du Bronze en Languedoc oriental*, Paris, 1972, Mém. de la Soc. préhist. fr., t. 10, fig. 43, n° 3 et 6.
- [6] Musée des Antiquités nationales, n° 50 605.
- [7] HURE, *op. cit.*, p. 10, fig. 3.
- [8] MOHEN J.P. — *L'Age du Bronze dans la région de Paris. Catalogue synthétique des collections conservées au Musée des Antiquités nationales*, Paris, 1977, fig. 186.
- [9] GALLAY & HUBER. — *Op. cit.*, p. 300, pl. 1, n° 6.
- [10] BONNAMOUR L. — *L'Age du Bronze au Musée de Chalon-sur-Saône*, Chalon-sur-Saône, 1969, n° 119 et 120.
- [11] GALLAY & HUBER. — *Op. cit.*, p. 300, pl. 1, n° 5.
- [12] ROUDIL. — *Op. cit.*, fig. 43, n° 5, 8 et 9.
- [13] AUDOUZE F., COURTOIS J.C. — *Les épingles du Sud-Est de la France*, München, 1970, Prähistorische Bronzefunde, XIII, 1, n° 13.
- [14] *Ibid.*, n° 22.
- [15] CORDIER C. — Les civilisations de l'Age du Bronze dans le Centre-Ouest et les pays de la Loire moyenne. *La Préhistoire française*, Paris, 1976, t. II, p. 549, fig. 3, n° 13.
- [16] AUDOUZE et COURTOIS. — *Op. cit.*, n° 21.
- [17] BONTILLOT J., MORDANT C. — Quelques objets de l'Age du Bronze trouvés à Cannes-Ecluse. *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1972, t. 69, p. 26, fig. 2, n° 4.
- [18] CARANCINI G.L. — *Die Nadeln in Italien, Gli Spilloni nell'Italia continentale*, München, 1975 (Prähist. Bronzefunde, XIII, 2), n° 1301-1312.
- [19] GAUCHER G., ROBERT Y. — Les dépôts de bronze de Cannes-Ecluse. *Gallia-préhist.*, 1967, t. X, fasc. 1, p. 171, fig. 3, n° 2.
- [20] MILLOTTE J.P. — *Le Jura et les plaines de Saône aux Ages des Métaux*, Paris, 1963, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 59, pl. XXIV, n° 19.
- [21] BOCQUET A. — *L'Isère préhistorique et protohistorique. Gallia-préhist.*, 1969, t. XII, fasc. 2, n° 148 B.
- [22] BREUIL H. — L'Age du Bronze dans le Bassin de Paris. *L'Anthropologie*, 1907, t. XVIII, p. 514, fig. 1, n° 4.
- [23] ROUDIL. — *Op. cit.*, fig. 61, n° 9.
- [24] Musée des Antiquités nationales, n° 25 984.
- [25] COURTOIS J.C. — L'Age du Bronze dans les Hautes-Alpes. *Gallia-préhistoire*, 1960, t. III, p. 70, fig. 23, n° 8.
- [26] LAMBERT M. — Les grottes de Donzère, *Néolithique et Ages des Métaux dans les Alpes françaises*, Livret-guide de l'Excursion A 9, IX^e Congrès de l'Union intern. des Sc. préhist. et protohist., p. 38, fig. 8, n° 4.
- [27] ROUDIL. — *Op. cit.*, fig. 42, n° 3.

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

4. Famille des épingles à tête évasée
42. GROUPE A RENFLEMENT
FUSIFORME NON PERFORÉ
424. TYPE A RENFLEMENT
COURT

On peut appeler « à renflement court » un type d'épingles caractérisées par : 1) une tête évasée en disque; 2) un col long d'au moins 1 cm 1/2; 3) un renflement orné de stries ou de nervures qui ne dépasse pas, ou dépasse de très peu, 1 cm de long. Le dessus de la tête de ces épingles est habituellement plat. Cependant la tête de celle de Doucier (Jura) [1] est surmontée d'un bouton et celles de Divonne-les-Bains (Ain) [2] (fig. 1) et de Seveux (Haute-Saône) [3] sont surmontées d'un appendice pointu.

Le diamètre de la tête est très variable. Il n'est que de 13 mm sur une épingle trouvée à la station des Tougues, commune de Chens-sur-Léman (Haute-Savoie) [4] (fig. 2). Sur un exemplaire conservé à l'Ashmolean Museum à Oxford, exemplaire qui proviendrait du Sud de la France, il atteint 5 cm [5]. Ces 2 extrêmes mis à part, cette dimension est habituellement située entre 15 et 25 mm.

Le col est de section circulaire sauf sur les 2 épingles trouvées dans le tumulus de Lavans-lès-Saint-Claude (Jura) [6]. Il est le plus souvent lisse, cependant 1 épingle sur 4 porte quelques stries horizontales dans la zone où il est en contact avec la tête; seule celle de l'épingle de Frétois (Côte-d'Or) [7] présente un décor de stries un peu plus complexe. La longueur de ce col est relativement forte, on peut dire, en gros, que plus l'épingle est grande, plus elle est importante; il est rare qu'elle soit inférieure à 2 cm; elle atteint 7 cm sur l'exemplaire du dépôt de Vernaison (Rhône) [8].

Le renflement est, par définition, court. Il peut être soit cylindrique, soit fusiforme, soit biconique. Les renflements cylindriques

sont ornés de nervures comme celui de l'épingle trouvée dans un des tumulus de la forêt de Haguenau (Bas-Rhin) [9]. Les

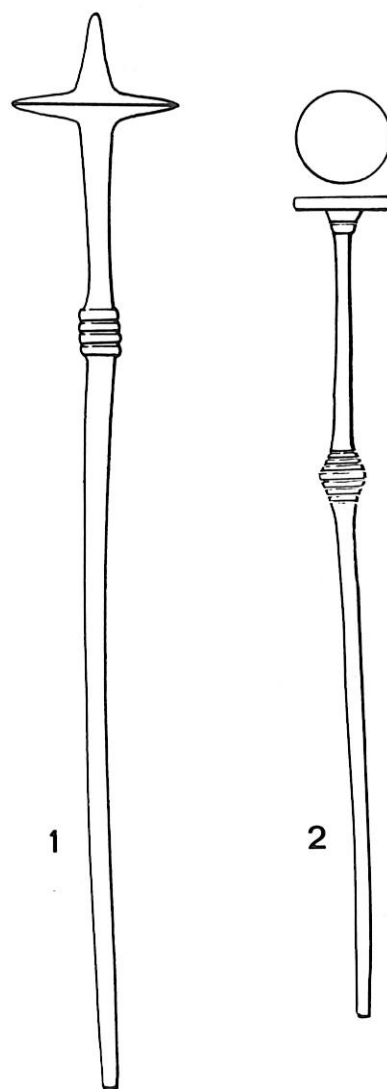


Fig. 1. — Divonne-les-Bains (Ain).

Fig. 2. — Les Tougues à Chens-sur-Léman (Haute-Savoie).

renflements fusiformes ou biconiques sont ornés de stries horizontales comme celui de l'épingle de Lect (Jura) [10] ou de stries horizontales et de bandes de courtes stries verticales comme celui de l'épingle de Crançot (Jura) [11].

Ces épingles sont de tailles très variables entre 15 et 31 cm. Mais la plupart mesurent de 20 à 30 cm.

Bien des auteurs français ont, à la suite de J. P. Millotte [12], daté ce type de la fin de l'Age du Bronze ou du début de l'Age du Fer. Cette datation s'appuie sur les découvertes faites dans un certain nombre de tumulus qui ont livré aussi des objets hallstattiens, en particulier le tumulus 1 de Collodon à Doucier et le tumulus n° 2 de N. J. Lemire à Barésia (Jura) [13]. Mais il s'agit là de monuments funéraires

explorés anciennement de façon très rudimentaire et qui, vraisemblablement, abritaient plusieurs sépultures. Car les épingles à renflement court datent, en réalité, de la fin du Bronze Moyen et des débuts du Bronze Final.

En Allemagne [14] comme en Suisse [15] ce type a, en effet, toujours été daté de la fin du Bronze Moyen. Et, en France, les associations les plus incontestables sont constituées par les dépôts de Vernaison (Rhône) et de Couvaloux à Lullin (Haute-Savoie) [16] qui appartiennent, l'un et l'autre au Bronze Final I.

Deux épingles à tête en disque, trouvées dans les tumulus de la forêt de Haguenau, peuvent être considérées comme apparentées à ce type : leur renflement mesure, à peu près, 2 cm de long [17].

- [1] MILLOTTE J.P. — Informations archéologiques, Circonscription de Franche-Comté. *Gallia-préhist.*, 1960, t. III, p. 184, fig. 6.
- [2] Musée de Genève, n° C 1099.
- [3] MILLOTTE J.P. — *Id.*, *Gallia-préhist.*, 1971, t. XIV, fasc. 2, p. 378, fig. 5.
- [4] AUDOUZE F., COURTOIS J.C. — *Les épingles du Sud-Est de la France*, München, 1970, *Prähistorische Bronzefunde*, XIII, 1, n° 218.
- [5] Inédite.
- [6] PETREQUIN P., VUAILLAT D. — Matériaux pour une carte archéologique de la région de Saint-Claude (Jura). — *Rev. archéol. de l'Est*, 1971, t. XXII, p. 290, fig. 11, n°s 2 et 3.
- [7] Inédite, Musée lorrain n° CG 39 03.
- [8] COURTOIS J.C. — Les dépôts de fondeur de Vernaison et de La Poype-vaugris, *Cahiers rhodaniens*, 1960, t. VII, p. 11, fig. 7, n° 2.
- [9] SCHAEFFER F.A. — *Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau*, tome 1, Haguenau, 1926, p. 48, fig. 21 E.
- [10] PETREQUIN, VUAILLAT. — *Op. cit.*, p. 292, fig. 13, n° 1.
- [11] MILLOTTE J.P. — *Le Jura et les Plaines de Saône aux Ages des Métaux*, Paris, 1963, p. 287 et pl. XXII, n° 11.
- [12] *Ibid.*, par ex., p. 135, 265, 287 et 332.
- [13] *Ibid.*, p. 265 et pl. LI, n° 10.
- [14] ZIEGERT M. — *Zur chronologie und gruppengliederung der Westlichen Hügelgräberkultur*, Berlin, 1963, pl. 5.
- [15] VOGT E. — L'Age du Bronze moyen. *L'Age du Bronze en Suisse*, Bâle, 1959, pl. 6, n° 8.
- [16] Inédite.
- [17] SCHAEFFER. — *Op. cit.*, fig. 17 E et fig. 49 J.

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

4. Famille des épingles à tête évasée
43. GROUPE A RENFLEMENT FORTEMENT NERVURÉ
431. TYPE DE LEMAINVILLE
432. TYPE DE CADEMÈNE

On trouve dans l'Est de la France, la Suisse septentrionale et le Wurtemberg de grandes épingles qui mesurent de 25 à 50 cm et portent un décor de fortes nervures jointives, disposées en deux groupes séparés par un étranglement. La tige est droite et forme un renflement cylindrique ou plus rarement fusiforme à l'emplacement des nervures. Selon la disposition des segments décorés ces épingles appartiennent soit au type de Lemainville (à tête nue) soit à celui de Cademène (à tête décorée).

Type de Lemainville.

Les épingles du type de Lemainville ont une tête évasée non décorée, à sommet plat ou bombé. Leur tige porte 2 renflements séparés par un segment lisse. Le premier, habituellement court, est à la base de la tête. Ce sont les épingles d'Arinthod (Jura) [1], de Lemainville (Meurthe-et-Moselle) [2] (fig. 1), celle du tumulus de Schelmenhofstadt dans la forêt de Haguenau dans le Bas-Rhin [3] et celle de Mantoche en Haute-Saône [4]. A Royaumeix [5] et à La Naguée à Clayeures [6] en Meurthe-et-Moselle, les nervures du deuxième renflement sont groupées en trois ou quatre zones et sont plus espacées.

Les épingles similaires sont nombreuses en Suisse où C. Osterwalder les place dans sa troisième période du Bronze moyen (période Weiniger) [7]. Elles sont également abondantes dans le Sud-Ouest de l'Allemagne où W. Kubach les date de la fin du Bronze moyen et du début du Bronze final I [8].

En France, elles apparaissent également à la période récente du Bronze moyen et

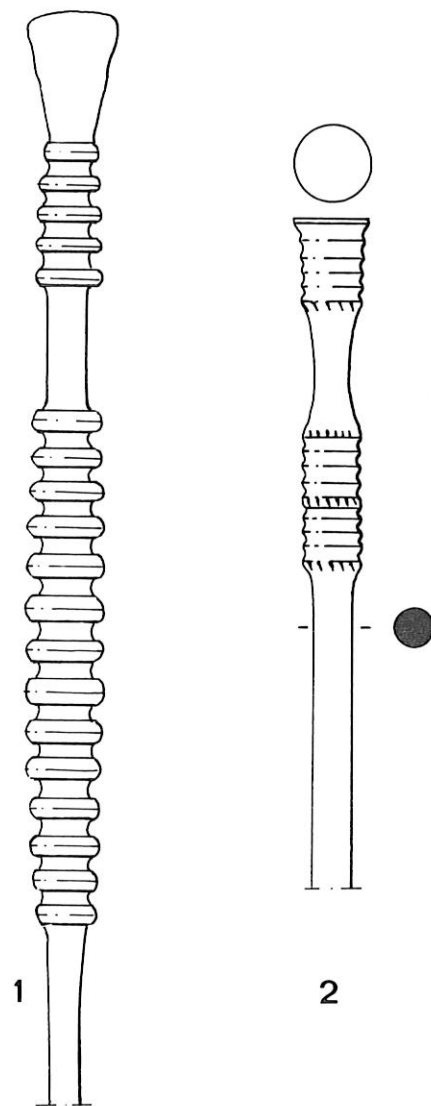


Fig. 1. — Lemainville (Meurthe-et-Moselle).

Fig. 2. — Les Frettes à Cademène (Doubs).

au Bronze final I : celle de la tombe n° 7 contient en plus de l'épingle, un vase à décor excisé et une épée à deux rivets et soie trapézoïdale qui appartiennent au Bronze moyen II-III ainsi que les fragments d'une parure de ceinture un peu plus tardive. A Lemainville, l'épingle a été trouvée isolée mais au sein d'une nécropole à tumulus de la fin du Bronze moyen. Enfin, les deux épingles d'Arinthod ont été trouvées avec deux autres épingles dont une épingle à collerettes mobiles dont le type appartient au Bronze final I.

Type de Cademène.

Les épingles du type de Cademène ont la tête ornée d'une série de nervures horizontales. Cette tête, faiblement évasée ou cylindrique, est à sommet bombé souvent débordant. Ces épingles se rencontrent dans les mêmes régions que les précédentes et sont d'aussi grande taille. On les

trouve à Arinthod (Jura), à Königsbruck dans la forêt de Haguenau dans le Bas-Rhin [9] et dans la Saône [10]. Leur décor comporte parfois des stries verticales et des chevrons comme à Cademène [11] (fig. 2), Broyes-lès-Pesme [12] et Manteure dans le Doubs [13]. A Parmilieu, dans l'Isère [14], le décor de chevrons et de stries obliques occupent une place plus importante que les nervures. Comme celles du type précédent, elles datent de la fin du Bronze moyen et du début du Bronze final : la quatrième épingle d'Arinthod appartient au type de Cademène.

La répartition actuelle des épingles de ce groupe dessine une bande nord-sud de la Lorraine au Jura. On trouve quelques variantes de ces épingles sur lesquelles une partie des nervures sont remplacées par des stries horizontales, obliques ou verticales. On les trouve, en général, plus au Sud et plus à l'Ouest.

- [1] MILLOTTE J.-P. — *Le Jura et les plaines de Saône aux Ages des Métaux*, Paris, 1963, p. 260, pl. XXII, n° 3, 4.
- [2] MILLOTTE J.-P. — *Carte archéologique de la Lorraine*, Paris, 1965, p. 90, pl. IV, 24.
- [3] SCHAEFFER F.A. — *Les Tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau. I : Les tumulus de l'Age du Bronze*, Haguenau, 1926, fig. 3, n.
- [4] MILLOTTE J.-P. — *Op. cit.*, 1963, pl. XXIV, 15.
- [5] MILLOTTE J.-P. — *Op. cit.*, 1965, p. 114, pl. IV, 1, p. 69-70, pl. IV, 2.
- [6] MARTIMPREY DE ROMECOURT E. de. — *Les sépultures sous tumulus de la Naguée. Mémoires de la Soc. d'Archéologie lorraine et du Musée lorraine*, 1889, pp. 75 et suiv.
- [7] OSTERWALDER C. — *Die mittlere Bronzezeit im Schweizerischen Mittelland und Jura*, Basel, 1971, p. 31-33, pl. 23-24.
- [8] KUBACH W. — *Die Nadeln in Hessen und Rheinhessen*, Munich, 1977, p. 324-326, pl. 56, 771.
- [9] SCHAEFFER C. — *Op. cit.*, p. 78-80, fig. 36, p.
- [10] BONNAMOUR L. — *Op. cit.*, p. 53, pl. XIX, 116.
- [11] MILLOTTE J.-P. — *Op. cit.*, 1963, p. 276-277, pl. XIV, 16-17.
- [12] MILLOTTE J.-P. — *Informations archéologiques, Gallia Préhist.*, VIII, 1965, p. 83, fig. 3.
- [13] MILLOTTE J.-P. — *Op. cit.*, 1963, p. 313, pl. XXIV, 11.
- [14] BOCQUET A. — *L'Isère pré- et protohistorique, Gallia Préhist.*, t. XII, 1969, 2, p. 297, fig. n° 3 et 4.

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

4. Famille des épingles à tête évasée
43. GROUPE A RENFLEMENT
FORTEMENT NERVURÉ
433. TYPE A COLLERETTES MO-
BILES

L'expression épingle à collerettes mobiles semble avoir été introduite par A. Guéhard, en 1910 [1]. Ces épingles sont caractérisées par les petits éléments auxquels elles doivent leur nom (fig. 1). Il s'agit de pièces annulaires dont le diamètre varie de 14 à 22 mm. Le bord extérieur de ces collerettes est mince et parfois strié transversalement. Des pans coupés, souvent concaves, joignent ce méplat à la partie la plus épaisse (5 à 10 mm) dont le centre est évidé. Coulées à part, ces pièces ont été enfilées sur la tige de l'épingle avant la fixation de la tête. Elles sont plus ou moins nombreuses : ainsi l'épingle trouvée à Saint-Alban-sous-Sampzon (Ardèche) a 5 collerettes [2] (fig. 2), alors que celle découverte à Villards-d'Héria (Jura) en possède 12 [3].

Les épingles de ce type ont toutes une tête évasée : largement évasée en disque comme celle de Saint-Alban-sous-Sampzon ou très peu évasée comme celle de Ramecourt (Vosges) [4]; entre ces 2 formes toutes les transitions existent. La partie supérieure de la tête peut être plate ou surmontée d'un bouton ou plus ou moins bombée. La tête de l'épingle de Vernaison (Rhône) est la seule à porter un riche décor gravé [5].

Certaines épingles dont la tête est formée de un ou plusieurs disques surmontés d'un cône bien séparé constituent une variété

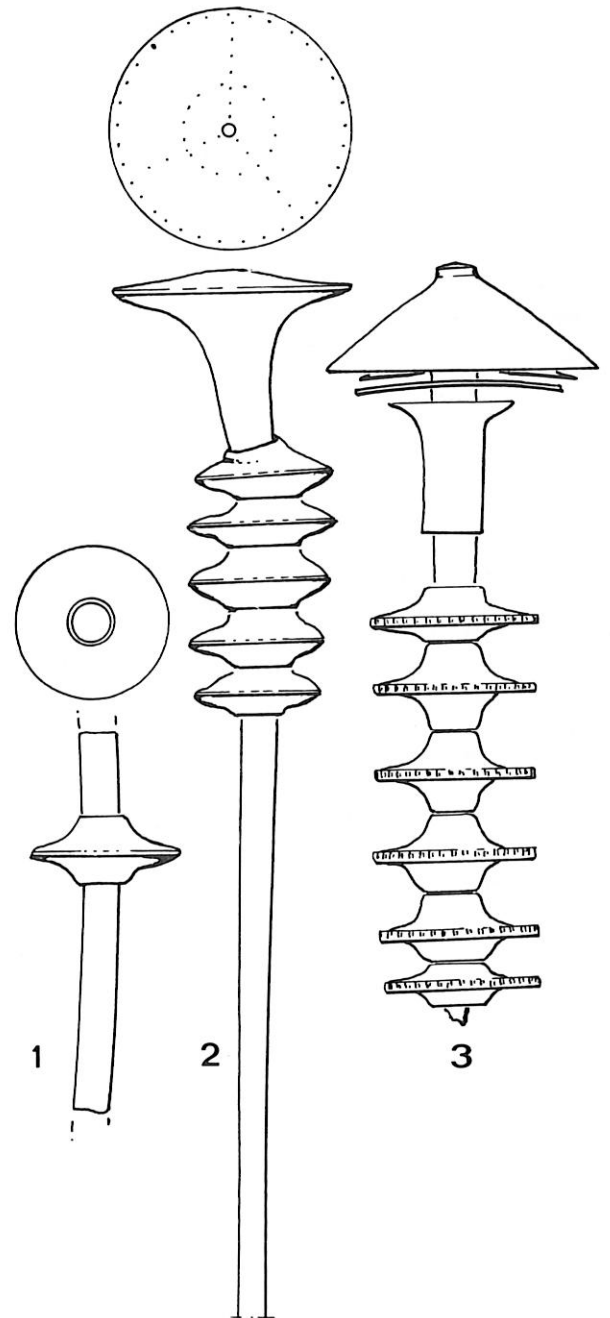


Fig. 1. — Chéry (Cher).

Fig. 2. — Saint-Alban-sous-Sampzon
(Ardèche).

Fig. 3. — Nonzeville
(Vosges).

à laquelle appartiennent, par exemple, l'épingle d'Arinthod (Jura) [6] et celle de Nonzeville (Vosges) (fig. 3). Les 2 épingles de Marcellaz, dites aussi de Fillinges (Haute-Savoie) [7] sont des spécimens particulièrement complexes de cette variété.

Les 2 épingles trouvées à Ouroux-sur-Saône (Rhône) sont seulement apparentées au type. Sur l'extrémité proximale de leur tige, qui est de section carrée, on trouve successivement : la tête proprement dite ornée de stries, trois anneaux eux-même striés, un manchon fait de 12 collerettes coulées ensemble et 2 anneaux semblables aux précédents. Les vides existant entre ces éléments semblent avoir été remplis de petits disques de matière périssable [8].

Les épingles à collerettes mobiles sont longues. La plus petite, celle de Saint-Alban-sous-Sampzon, mesure 35 cm. Celles de Marcellaz atteignent 85 et 89 cm.

En 1940, F. Holste a étudié les caractères et la répartition de ce type [9]. Il a remarqué,

en particulier, que les épingles allemandes étaient quelque peu différentes de celles trouvées en France : leurs collerettes sont habituellement réparties en 2 ou 3 séries séparées les unes des autres. Depuis cette étude fondamentale, le sujet a été souvent repris. La plus récente carte de répartition figure dans un article de G. Gallay et B. Huber [10]; elle montre que ces épingles ont été trouvées principalement dans la haute vallée du Danube et les pays rhodaniens. L'exemplaire le plus occidental est celui de Malassis à Chéry (Cher) [11].

Holste pensait que cette forme était issue de celles des épingles des tumulus et que le type était apparu en France. Cette opinion a été corroborée par la découverte de fragments d'épingles à collerettes mobiles dans les dépôts bien datés du Bronze Moyen de Sermizelle III (Yonne) [12] et de Chéry. Les dépôts de Publy (Jura) [13] et de Vernaison, entre autres, montrent que ces épingles étaient encore de mode au Bronze Final I.

[1] GUEBHARD A. — Sur une particularité remarquable de certaines épingles de bronze dites « à collerettes », *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1911, t. 8, p. 396-402; A propos des broches de bronze « à collerettes » et à disques mobiles, *Ibidem*, p. 602-603.

[2] ROUDIL J.L. — *L'Age du Bronze en Languedoc oriental*, Paris, 1972, fig. 81, n° 5 et p. 149 (Mém. de la Soc. préhist. fr., t. 10).

[3] MILLOTTE J.-P. — *Le Jura et les plaines de Saône aux Ages des Métaux*, Paris, 1963, pl. XV, n° 5 et p. 350 (Annales littéraires de l'Université de Besançon, t. 59).

[4] MILLOTTE J.-P. — *Cartes archéologiques de la Lorraine*, Paris, 1965, pl. 2, n° 7 et p. 111 (Annales littéraires de l'Université de Besançon, t. 73).

[5] COURTOIS J.C. — Les dépôts de fondeur de Vernaison (Rhône) et de La Poype-Vaugris (Isère), *Cahiers rhodaniens*, 1960, t. 7, p. 10-12, fig. 7 & 8.

[6] MILLOTTE. — *Op. cit.*, 1963, pl. XXII, n° 1 et p. 261.

[7] AUDOUZE F., COURTOIS J.C. — *Les épingles du Sud-Est de la France*, München, 1970, n° 40 (Prähist. Bronzefunde, XIII, 1).

[8] BONNAMOUR L. — *L'Age du Bronze au Musée de Chalon-sur-Saône*, Chalon-sur-Saône, 1969, n° 126 & 127.

[9] HOLSTE F. — *Gezackte Nadeln*, *Prähistorische Zeitschrift*, 1939-40, t. 30-31, p. 412-431.

[10] GALLAY G., HUBER B. — Nouveaux objets de l'Age du Bronze et du Fer provenant de la Saône, *Rev. archéol. de l'Est*, 1972, t. XXIII, p. 303.

[11] BRIARD J., CORDIER G., GAUCHER G. — Un dépôt de la fin du Bronze Moyen à Malassis, commune de Chéry (Cher), *Gallia-préhist.*, 1969, t. 12, fasc. 1, p. 62 et p. 60, fig. 20, n° 192.

[12] Musée d'Avallon.

[13] MILLOTTE. — *Op. cit.*, 1963, pl. XXVIII à XXXI et p. 331.

TYOLOGIE DES OBJETS
DE L'AGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

4. Famille des épingles à tête évasée
43. GROUPE A RENFLEMENT
FORTEMENT NERVURÉ
434. TYPE DE COURTAVANT

En 1875, Morel a relaté la découverte qui avait été faite, quelques années plus tôt, à Barbuise (Aube), près du hameau de Courtavant : au centre d'un fossé circulaire, dans une fosse bordée d'un large mur de pierres sèches, un squelette près duquel une épée, une bouterolle, un couteau et une épingle avaient été, entre autres choses, trouvés [1]. C'est Déchelette qui rendit cette tombe célèbre en la publiant intégralement dans son Manuel [2]. Depuis certains auteurs parlent d'épée, de couteau et d'épingle de Courtavant.

L'épingle provenant de cette inhumation est aujourd'hui au British Museum. Elle est cassée en plusieurs fragments. Sa tête, moyennement évasée, a 17 mm de diamètre et un sommet plat. Un col très court la sépare d'un renflement orné d'une succession de 18 nervures et de 17 rainures presque angulaires. Ce renflement mesure 37 mm de long et 11 de diamètre maximum. On connaît, en France, plus d'une trentaine d'épingles de ce type. Elles sont caractérisées par - 1) un renflement orné de rainures et de nervures horizontales - 2) une tête évasée non décorée - 3) un col très court; la base de la tête se confond, à peu près, avec le sommet du renflement. Les dimensions et les détails de l'ornementation du renflement varient beaucoup. En effet ce renflement a de 21 à 80 mm

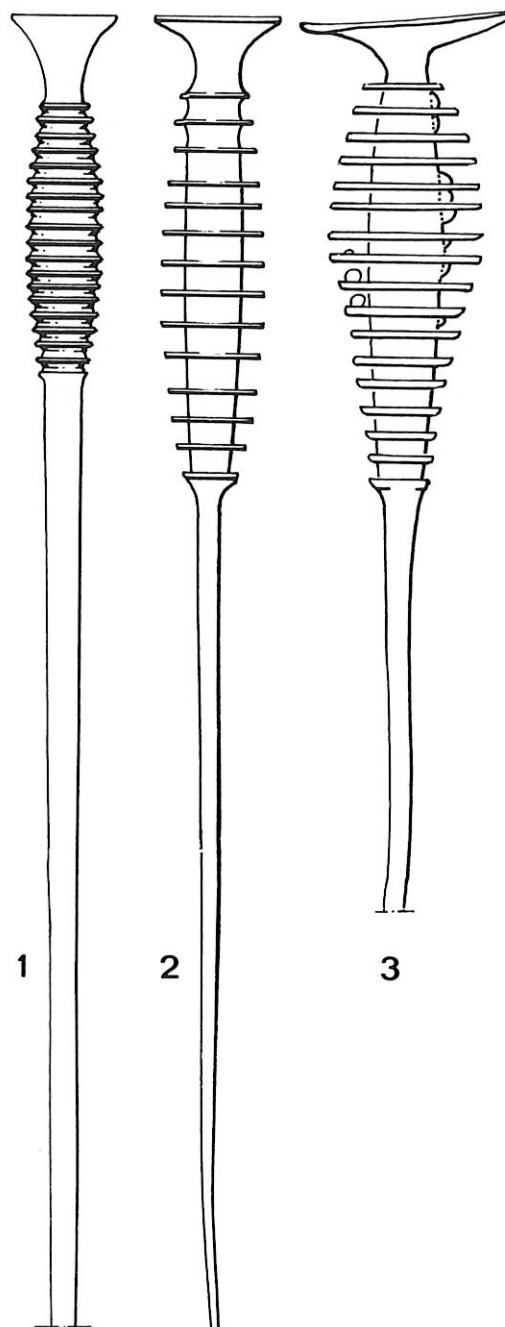


Fig. 1. — Courtavant à Barbuise
(Aube).

Fig. 2. — Villeneuve-Saint-Georges
(Essonne).

Fig. 3. — La Poype à Reventin-Vaugris
(Isère).

de long et de 8 à 22 mm de diamètre. Les rainures qui délimitent les nervures sont tantôt très étroites et à fond angulaire (fig. 1), tantôt très larges, confinant à la cannelure, et à fond plat (fig. 2).

Les nervures sont, elles, ou très minces et très saillantes (on parle alors, souvent, de disques ou d'ailettes) (fig. 3) ou assez épaisses et peu élevées. Par ailleurs elles sont plus ou moins arrondies, parfois même angulaires. Il est tout à fait exceptionnel qu'elles portent de courtes stries verticales. Il ne semble pas exister de corrélations entre ces variantes et, d'une forme à l'autre, toutes les transitions existent. C'est pourquoi il n'a pas semblé bon de présenter ici une série de variétés qui, en outre, ne semblent correspondre ni à des régions particulières, ni à des époques différentes.

Les épingles de ce type sont assez longues. Elles mesurent de 14 à 28 cm. Les longueurs voisines de 20 cm sont les plus communes.

Ces épingles ont été trouvées surtout dans

la vallée de l'Yonne (6 exemplaires) et à Courtavant [3]. Les découvertes ont été aussi relativement nombreuses dans les vallées de la Seine en amont de Paris, du Rhône autour de Lyon, de la Saône vers Mâcon, du Doubs et dans le Nord des Alpes. Cinq trouvailles s'échelonnent au long de la vallée de la Loire. Trois exemplaires seulement ont été signalés hors de ces régions.

Dans le Bassin parisien, le dépôt de Dourdan (Essonne), trois tombes de Courtavant, une de Marolles (Seine-et-Marne), celle d'Evry (Yonne) et celle de Nevers (Nièvre) ont livré des associations comprenant des épingles de Courtavant. Toutes ces découvertes appartiennent à la culture de Saint-Gervais récemment définie [4]. En dehors de cette région deux épingles de ce type ont été trouvées dans ces ensembles, ce sont celles de La Poype à Reventin-Vaugris (Isère) [5] et de Clans (Alpes-Maritimes) [6]; elles font aussi partie, l'une et l'autre, de dépôts datés, pour l'essentiel, du Bronze Final I.

[1] MOREL. — Découverte d'une sépulture renfermant une épée de bronze à Courtavant (Aube), *Bull. monumental...*, 1875, 41^e vol., p. 250-259.

[2] DECHELETTE J. — *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, t. II, 1^{re} partie, Paris, 1910, p. 148, fig. 44.

[3] GAUCHER G. — *L'Age du Bronze dans le Bassin parisien, les ensembles et les groupes culturels du Bronze Moyen et du Bronze Final*, Lille, s. p.

[4] *Ibid.*

[5] BOCQUET A. — L'Isère préhistorique et protohistorique, *Gallia-préhist.*, 1969, t. XII, fasc. 2, p. 312, fig. 84, n° 6.

[6] LAGRANDE C. — Les civilisations de l'Age du Bronze en Provence, Le Bronze Final, *La Préhistoire fr.*, t. II, Paris, 1976, p. 454, fig. 2, n° 24.

L'épingle trouvée, en 1978, dans une incinération, au faubourg Saint-Gervais, à Auxerre (Yonne) (fig. 1) peut être choisie comme éponyme d'un type qui est caractérisé par - 1) une tête évasée - 2) un col cylindrique lisse long de 1 ou 2 cm - 3) un segment orné, peu ou pas renflé, portant un décor complexe. Ce décor est constitué de stries et aussi, le plus souvent, de rainures, parfois très larges, délimitant des nervures. Ces éléments dessinent habituellement des lignes horizontales, des motifs hélicoïdaux et des bandeaux de courts traits verticaux. Ils dessinent beaucoup plus rarement des triangles isocèles hachurés parallèlement à leur base (jamais parallèlement à l'un de leurs grands côtés).

Les têtes ne sont jamais ornées. Elles ont été fabriquées à part et sont rivées à l'extrémité de la tige. Souvent (3 fois sur 4) cette extrémité, façonnée en bouton, fait relief sur le sommet de la tête. Celle-ci est plus ou moins évasée. On passe insensiblement de la forme moyennement évasée de l'une des épingles de Champs (Yonne) [1], à celle d'une des épingles de Villethierry (Yonne) (n° 314) dont la tête en disque mesure 34 mm de diamètre [2].

Ces épingles sont longues, souvent très longues : elles dépassent toujours 20 cm, la plupart mesurent autour de 30 cm, les plus grandes atteignent 50 cm.

Deux variétés peuvent être distinguées. La première (fig. 1) est caractérisée par un

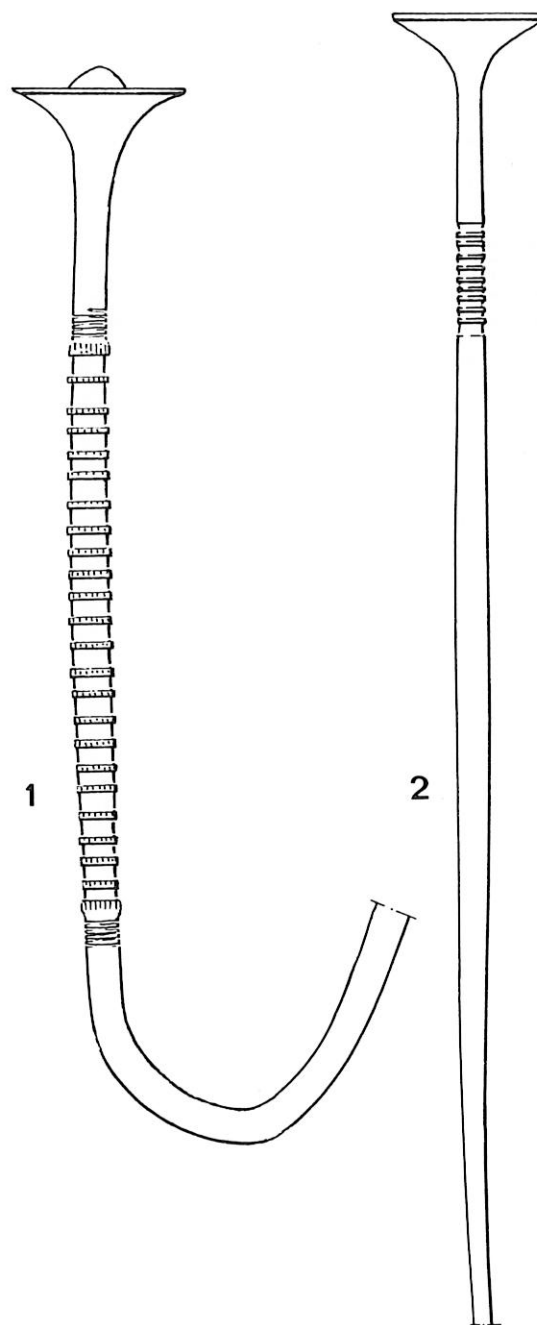


Fig. 1. — Saint-Gervais à Auxerre (Yonne).

Fig. 2. — Conflans-sur-Seine (Marne).

segment orné dont la longueur dépasse, le plus souvent largement, 4 cm 1/2. Sur l'exemplaire de La Colombine, à Champlay (Yonne) [3], il atteint 11 cm. Ce segment comprend 3 ou 4 motifs décoratifs différents.

La 2^e variété (fig. 2) est caractérisée par un segment orné qui n'atteint pas 3 cm et ne comprend que 2 motifs décoratifs. Le dépôt de Villetierry a livré une dizaine d'épingles appartenant à cette variété. Elles étaient accompagnées de l'épingle à tête en grand disque dont il a déjà été question et qui est intermédiaire entre ces 2 variétés. Une trentaine d'épingles font partie de ce type. Elles proviennent toutes, sauf 3, de l'Yonne et des régions voisines. La plupart ont été découvertes dans des tombes qui appartiennent à la culture de Saint-Gervais qui s'est épanouie, au Bronze Final I, dans le Sud-Est du Bassin parisien [4]. Dans le

dépôt de Villetierry, elles étaient avec des types du Bronze Final I et du Bronze Final II.

En dehors de cette zone, on connaît très peu d'épingles de ce type : une à Achenheim (Bas-Rhin) [5], une à Saint-Ay (Loiret) [6], une au Bois-du-Roc à Vilhonneur (Charente) [7] une à Amboise (Indre-et-Loire) [8] et une au Mont-du-Chat (Savoie) [9].

Une demi-douzaine d'épingles à col lisse relativement long peuvent être considérées comme apparentées à ce type. Certaines ne portent pas de stries comme celle d'Issur-Tille (Côte-d'Or) [10] et les 2 épingles de Valence (Drôme) [11]. D'autres présentent un segment orné qui est nettement renflé comme l'une de celles de Vilhonneur [12]. Souvent, ces exemplaires apparentés ne proviennent pas du Sud-Est du Bassin parisien.

[1] BREZILLON M. — Néolithique danubien et bronze récent à Champs, *Gallia-préhist.*, 1962, t. V, fig. 2, n° 3.

[2] MORDANT C.D., PRAMPART J.Y. — *Le dépôt de bronze de Villetierry*, Paris, 1976, IX^e suppl. à *Gallia-préhist.*, p. 60, fig. 45, n° 314.

[3] LACROIX B. — *La nécropole protohistorique de la Colombine à Champlay, d'après les fouilles de G. Bolnat*, Paris, 1957, p. 39-40.

[4] GAUCHER G. — *L'Age du Bronze dans le Bassin parisien, les ensembles et les groupes culturels du Bronze moyen et du Bronze final*, Lille, s. p.

[5] SANDARS N.K. — *Bronze Age Cultures in France*, Cambridge, 1957, p. 121, fig. 26, n° 1.

[6] NOUËL A. — Les découvertes des Ages du Bronze et du Fer dans le département du Loiret (3^e suppl.), *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1967, t. 64, p. CCXVIII, fig. 1, n° 9.

[7] Musée des Antiquités nationales, n° 52930.

[8] CORDIER G. — Les civilisations de l'Age du Bronze dans le Centre-Ouest et les pays de la Loire moyenne, *La préhist. fr.*, Paris, 1976, t. II, p. 549, fig. 3, n° 11.

[9] AUDOUZE F., COURTOIS J.C. — *Les épingles du Sud-Est de la France*, München, 1970 (Prähistorische Bronzefunde, XIII, 1), n° 25.

[10] BONNAMOUR L., MORDANT C., NICOLARDOT J.P. — Les civilisations de l'Age du Bronze en Bourgogne, *La préhist. fr.*, Paris, 1976, t. II, p. 609, fig. 3, n° 16.

[11] AUDOUZE & COURTOIS, *op. cit.*, n° 24 & 26.

[12] Musée des Antiquités nationales, n° 52926.

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

4. Famille des épingles à tête évasée
44. GROUPE A TÊTE ÉVASÉE,
SANS (OU A FAIBLE) REN-
FLEMENT
442. TYPE A TÊTE DISCOÏDALE
ÉPAISSE

C. et D. Mordant et Y. Prampart ont, en 1976, utilisé l'expression « à tête discoïdale épaisse » pour désigner une série de 138 épingles faisant partie du dépôt de Villethierry (Yonne) [1]. Cette expression est reprise ici dans un sens un peu élargi.

Le caractère principal des épingles du type à tête discoïdale épaisse est la forme de leur tête, évasée en disque, mais en disque dont l'épaisseur est supérieure au 1/3 du diamètre. Trait qui les distingue des autres épingles à tête en disque. La moitié supérieure de la tête est toujours nettement convexe. La moitié inférieure l'est aussi parfois, mais elle peut également être plutôt conique et même à profil concave. Les observations minutieuses faites sur les objets de Villethierry ont montré que les têtes et les tiges des épingles de ce type n'étaient pas fabriquées en même temps.

Deux variétés ont été distinguées dans la série de Villethierry. Cette distinction peut être étendue à l'ensemble des épingles du type.

La première variété comprend les épingles dont les moitiés inférieures et supérieures de la tête sont de même hauteur (fig. 1). Entre cette tête et la tige, la limite est très nette. A Villethierry, 83 épingles appartiennent à ce sous-type. Douze sont décorées, sur la face supérieure de leur tête, seulement de cercles concentriques. Deux motifs se retrouvent sur les autres : un motif « en peigne » constitué d'une série de courtes stries parallèles surmontées d'une strie en demi-cercle et un motif en étoile.

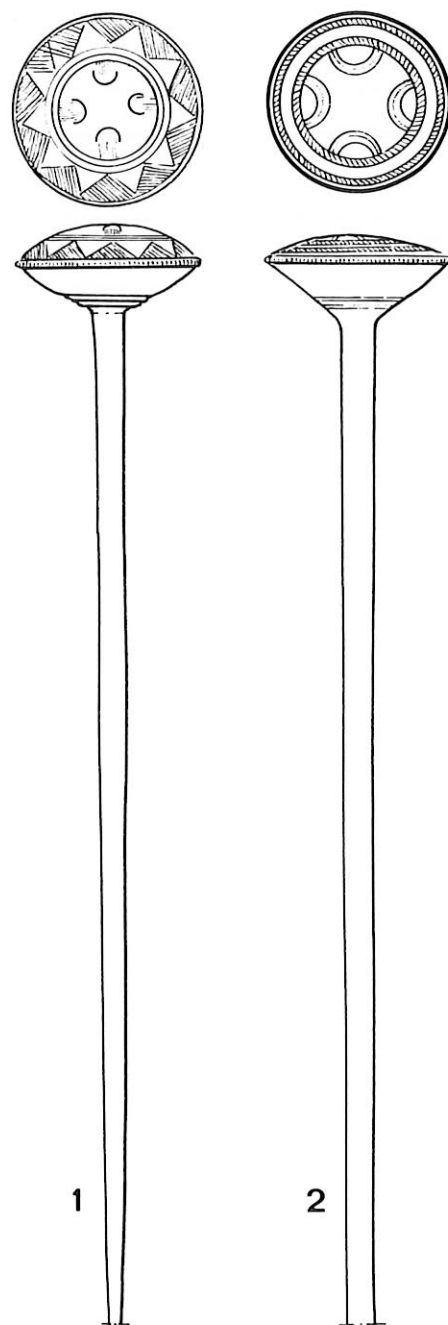


Fig. 1. — Villethierry
(Yonne).

Fig. 2. — Villethierry
(Yonne).

Les décors « en peigne » et en étoile se retrouvent sur une épingle provenant d'un tumulus de la Côte-d'Or [2], celle découverte à Vierzon (Cher) [3], et celle trouvée à La Balme à La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie) [4]. Les autres, comme celle de Poncin (Ain) [5] et l'une de celles retirées de la Seine au Pas-de-Grigny à Corbeil (Essonne) [6] portent seulement des motifs circulaires. Au total une douzaine d'épingles appartenant à cette variété sont connues hors de Villethierry.

Ces épingles ont une tête dont le diamètre mesure de 16 à 31 mm (le plus souvent autour de 24) et l'épaisseur de 8 à 19. Celles de Villethierry sont relativement peu épaisses (10 à 11 mm en général); les autres le sont souvent plus, celle de La Roche-sur-Foron dépasse 19 mm. Diamètre et épaisseur varient en gros dans le même sens.

La seconde variété comprend les épingles dont la moitié inférieure de la tête est nettement plus haute que la moitié supérieure; le passage de la tige à la tête se fait progressivement (fig. 2).

A Villethierry, 55 épingles appartiennent à cette variété. Leur tête est généralement à bords minces, elle est alors presque toujours ornée de couronnes striées obliquement et de motifs demi-circulaires que l'on peut dire « en hémicycle ». Quatre seulement sont à bords épais. Toutes ces têtes

mesurent de 21 à 33 mm de diamètre (habituellement autour de 25) et 8 à 13 mm d'épaisseur (le plus souvent de 10 à 12). Ailleurs une dizaine d'épingles de cette variété sont connues. Certaines, comme celle de Saint-Bernard (Ain) [7], ressemblent tout à fait à celles de Villethierry. D'autres, comme celle de Saint-Romain-des-Iles (Rhône) [8] ont la moitié inférieure de leur tête plus concave. Certaines, comme celle du dépôt de Lamarre (Jura) [9] ont une tête plus épaisse.

Les têtes discoïdales épaisses ont été fixées sur des tiges de longueur très variées. Les épingles les plus courtes, celles de Collonges-sur-Saône (Rhône) [10] et de Grésine à Brison - Saint - Innocent (Savoie) [11] ne mesurent que 8 cm. La plus longue, celle de Saint-Romain-des-Iles, atteint 43 cm.

Les épingles à tête discoïdale épaisse ont été trouvées dans les vallées de la Seine en amont de Corbeil, de l'Yonne, de la Saône et du Rhône entre Lyon et le lac Léman. Seules celles de Montgivray (Indre) [12], d'Amboise et de Toulon à Périgueux (Dordogne) [13] ne proviennent pas de ces zones. Très peu ont été trouvées dans des ensembles : celle de Montgivray faisait partie d'une tombe attribuée au Bronze Final I, comme le dépôt de Lamarre; celui de Villethierry a été daté du Bronze Final II.

[1] MORDANT C.D., PRAMPART Y. — *Le dépôt de bronze de Villethierry*, Paris, 1976, p. 23 (Supplément à Gallia-Préhist., 9).

[2] Musée des Antiquités nationales, n° 50 605.

[3] CORDIER G. — Les Champs d'Urnes en Orléanais, *Rev. archéol. du Nord du Loiret*, 1977, t. 3, p. 31, fig. 19, n° 13.

[4] AUDOUZE F., COURTOIS J.C. — *Les épingles du Sud-Est de la France*, München, 1970, n° 212 (Prähist. Bronzefunde, XIII, 1).

[5] MILLOTTE J.P. — *Le Jura et les Plaines de Saône aux Ages des Métaux*. Paris, 1963, pl. 39, n° 7 et p. 329 (Annales littéraires de l'Université de Besançon, 59).

[6] MOHEN J.P. — *L'Age du Bronze dans la région de Paris, Catalogue synthétique...*, Paris, 1977, fig. 510.

[7] MILLOTTE. — *Op. cit.*, pl. 35, n° 14.

[8] GALLAY G., HUBER B. — Nouveaux objets de l'Age du Bronze et du Fer provenant de la Saône, *Rev. archéol. de l'Est*, 1972, t. 23, p. 302, pl. 2, n° 3.

[9] MILLOTTE J.P., VIGNARD M. — *Catalogue des collections archéol. de Lons-le-Saunier, I: Les antiquités de l'Age du Bronze*, Paris, 1960, n° 92 (Annales littéraires de l'Université de Besançon, 36).

[10] CHANTRE E. — *Age du Bronze, Recherches sur l'origine de la métallurgie en France, Planches*, Lyon, 1875, pl. 17, n° 13.

[11] AUDOUZE, COURTOIS. — *Op. cit.*, n° 211.

[12] GAUDRON G. — Inhumation de l'Age du Bronze final à Montgivray, *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1955, t. 52, p. 174-176, fig. 1.

[13] Musée de Périgueux.

Une vingtaine d'épingles dont la tête est constituée d'un disque perpendiculaire à la tige, de diamètre égal ou supérieur à 3 cm, ont été découvertes en France.

La plupart sont brisées, les 2 ou 3 qui sont entières mesurent plus de 40 cm. Celle de Pagny-la-Ville (Côte-d'Or) [1] (fig. 1) atteint 78 cm.

Les disques constituant la tête sont toujours peu épais. Ce trait mis à part, la diversité est de règle. Seule l'une des épingles du dépôt de Drumettaz-Clarafond (Savoie) [2] a le dessus de sa tête entièrement conique. Habituellement cette partie est plate, soit tout à fait lisse, comme sur trois des épingles de Cannes-Ecluse I (Seine-et-Marne) [3] (fig. 2); soit surmontée d'un bouton, comme sur celle de Caix (Somme) [4] (fig. 3); ou d'un bombement assez large, comme sur celles de Saint-Chély-du-Tarn (Lozère) [5]; ou d'un cône de près d'un centimètre de haut comme sur l'épingle de Bannans (Doubs) [6].

La jonction entre le disque et la tige se fait, le plus souvent, par l'intermédiaire d'un manchon fondu avec le disque et à l'intérieur duquel la tige a été fixée dans un second temps. Ce manchon et le col qui tantôt lui fait suite, tantôt se confond avec lui sont soit lisses (Bannans), soit ornés de rainures (Cannes-Ecluse), de nervures (Caix) ou de stries (Haguenau, Bas-Rhin) [7]. Des stries se trouvent aussi, assez souvent, sur le dessus de la tête où elles dessinent des motifs rayonnants (Bannans),

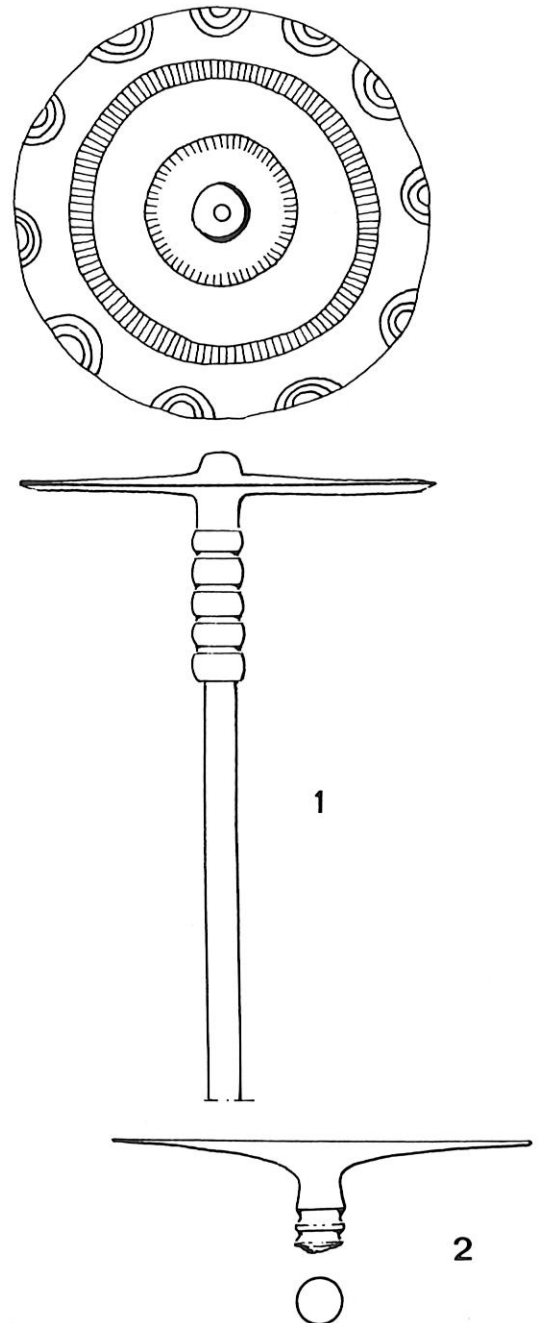
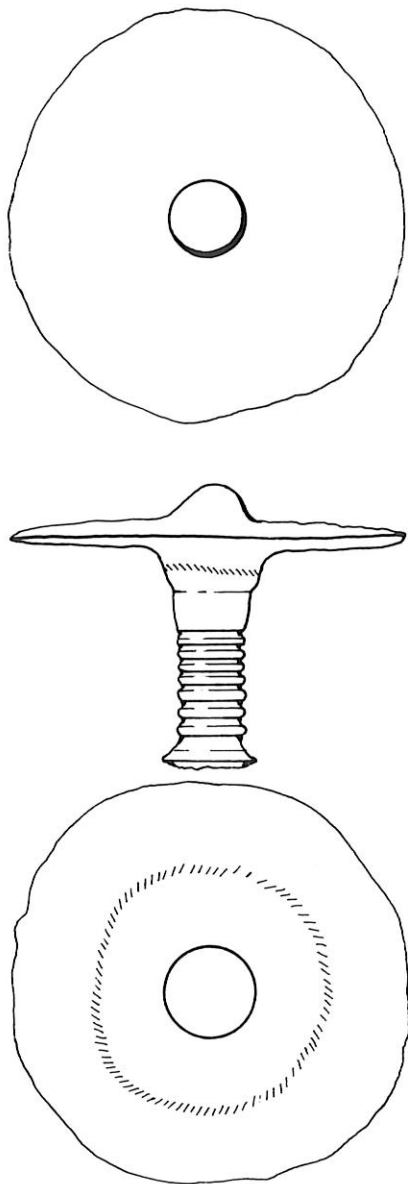


Fig. 1. — Pagny-la-Ville
(Côte-d'Or).

Fig. 2. — Cannes-Ecluse
(Seine-et-Marne).



circulaires (Pagny-la-Ville) ou complexes (Goncelin, Isère) [8]. Il est exceptionnel que le dessous de la tête soit orné (Caix).

On a trouvé des épingles à tête évasée en grand disque dans 3 des tumulus de la fin du Bronze Moyen de la forêt de Haguenau [9], dans une tombe du Bronze Final I de la Colombine à Champlay (Yonne) [10], dans des dépôts du Bronze Final II (Cannes-Ecluse I, Drumettaz-Clarafond, Goncelin) et du Bronze Final III (Saint-Chély-du-Tarn).

Ainsi répartitions et datations s'ajoutent à la disparité décorative et même morphologique pour suggérer que ces épingles n'appartiennent pas à une seule série mais témoignent plutôt de l'évolution vers le gigantisme de plusieurs types d'épingles à tête évasée.

Quelques épingles dont la tête a de 20 à 30 mm de diamètre peuvent être rapprochées de ce groupe. Telles sont, par exemple, une épingle de Haguenau [11], l'une de celles draguées au Gué des Pucelles à Montereau (Seine-et-Marne) [12], celle d'Yville-sur-Seine (Seine-maritime) [13] et l'une de celles trouvées à Buoux (Vaucluse).

Fig. 3. — Caix (Somme).

- [1] Musée des Antiquités nationales, n° 19431.
 [2] AUDOUZE F., COURTOIS J.C. — *Les épingles du Sud-Est de la France*, München, 1970, n° 213 (Prähist. Bronzefunde, XIII, 1).
 [3] GAUCHER G., ROBERT Y. — Les dépôts de bronze de Cannes-Ecluse, *Gallia-préhist.*, 1967, t. X, p. 191, fig. 26, n° 2, 3, 4.
 [4] GAUCHER G., MOHEN J.P. — *L'Age du Bronze dans le Nord de la France*, Amiens, 1974, p. 55, fig. 34.
 [5] ANDRE F. — Découverte d'objets en bronze sur le Causse Méjean, près de Saint-Chély-du-Tarn, *Matériaux*, 1875, fig. 122 & 123.
 [6] MILLOTTE J.P. — *Le Jura et les plaines de Saône aux âges des métaux*, Paris, 1963, pl. XXXIX et p. 264.
 [7] SCHAEFFER F.A. — *Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau*, t. I, Les tumulus de l'Age du bronze, Haguenau, 1926, p. 82-84, fig. 38.
 [8] BOCQUET A. — L'Isère préhistorique et protohistorique, *Gallia-préhist.*, 1969, t. XII, fasc. 2, p. 276, fig. 65.
 [9] SCHAEFFER. — *Op. cit.*, fig. 24, 25 & 38.
 [10] MORDANT C. — La nécropole de la Colombine d'après les fouilles et la collection de P. Jacquelin, *Rev. archéol. de l'Est...*, 1975, t. XXVI, p. 435, fig. 4, n° 4.
 [11] SCHAEFFER F.A. — *Op. cit.*, p. 54, fig. 24 P.
 [12] BONTILLOT J., MORDANT C., PARIS J. — Les objets de l'Age du Bronze des anciennes collections Quesvers et Berthiaux, *Bull. du Groupement archéol. de Seine-et-Marne*, 1975, n° 16, p. 54, fig. 12, n° 2.
 [13] GEHENNE J. — Archéologie fluviale à Yville-sur-Seine du bronze à la période franque. *Bull. de la Soc. normande d'études préhist.*, 1966, t. XXXIX, p. 34, pl. 2.

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

5. Famille des épingles à tête en gradins

51. GROUPE A GROSSE TÊTE EN GRADINS

511. TYPE A TÊTE PYRAMIDALE

Les épingles à tête pyramidale ont été associées dès la fin du XIX^e siècle aux épingles à tête de pavot car elles apparaissent dans les mêmes contextes funéraires que celles-ci, comme par exemple dans l'incinération n° 1 de Bennwihr (Haut-Rhin) [1]. Elles s'en rapprochent aussi par une grande parenté de forme et de décor. Dans leur variété la plus typique, représentée par l'épingle de Bennwihr (fig. 1), elles se caractérisent par une tête conique formée de nervures à diamètre décroissant du bas vers le haut, en gradins. La tige porte un décor à la cire perdue de nervures fines alternant avec des nervures plus épaisses ornées de stries verticales. Ce sont de grandes épingles qui atteignent souvent 30-40 cm avec un diamètre de 2-3 cm à la base de la tête.

Les autres variétés sont plus petites, avec une tête qui varie entre 1 et 2 cm de diamètre maximal. Le décor se compose d'une ou plusieurs nervures d'épaisseur différente sous la tête comme sur l'épingle du tumulus 5 de Kürzgeland dans la forêt de Haguenau (Bas-Rhin) [2] (fig. 2), et celle du cimetière de la Colombine à Champlay dans l'Yonne [3], ou de nervures fines sur la tige, comme sur les épingles de Grand dans les Vosges [4] et celle de la sépulture 105 de la Colombine [5]. D'autres ont une tige nue.

Tout comme les épingles à tête de pavot, les épingles à tête pyramidale ont été dé-

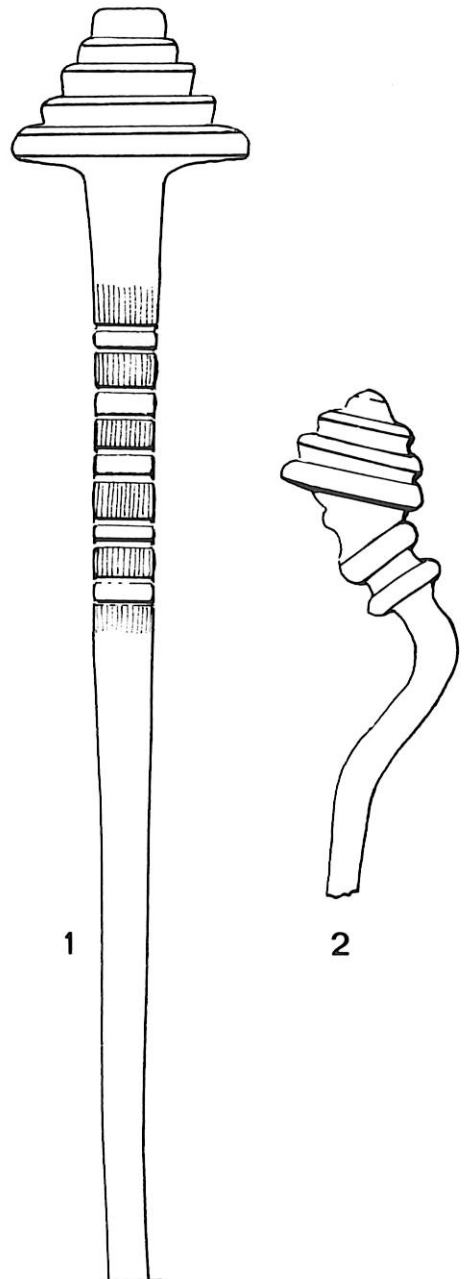


Fig. 1. — Bennwihr
(Haut-Rhin).

Fig. 2. — Kürzgeland à Haguenau
(Bas-Rhin).

couvertes dans 133 ensembles archéologiques, et en particulier funéraires, du groupe culturel de Mels-Rixheim avec les bracelets à tampons et décor hélicoïdal et les orne-

ments en double spirale. Elles datent du Bronze Final I et proviennent de l'Alsace et de la Suisse d'où elles ont été diffusées vers la Franche-Comté et la Bourgogne.

[1] ZUMSTEIN H. — L'Age du Bronze dans le Haut-Rhin, *Revue arch. de l'Est*, XV, 1964, fig. 16, n° 34 et 35.

[2] SCHEAFFER C. — *Les tertres funéraires dans la forêt de Haguenau, I : Les tumulus de l'Age du Bronze*, Haguenau, 1926, p. 82, fig. 38, g.

[3] HURE A. — *Le Sénonais aux Ages du Bronze et du Fer — les Senons d'après l'archéologie*, Sens, 1931, p. 9, n° 5.

[4] MILLOTTE J.P. — *Carte archéologique de la Lorraine*, Paris, 1965, p. 80, pl. III, n° 28.

[5] LACROIX B. — *La nécropole protohistorique de la Colombine à Champlay-Yonne, d'après les fouilles de G. Bolnat*, Paris, 1957, fig. 73.

5. Famille des épingles à tête en gradins

51. GROUPE A GROSSE TÊTE EN GRADINS

512. TYPE DE GUNTERSBLUM

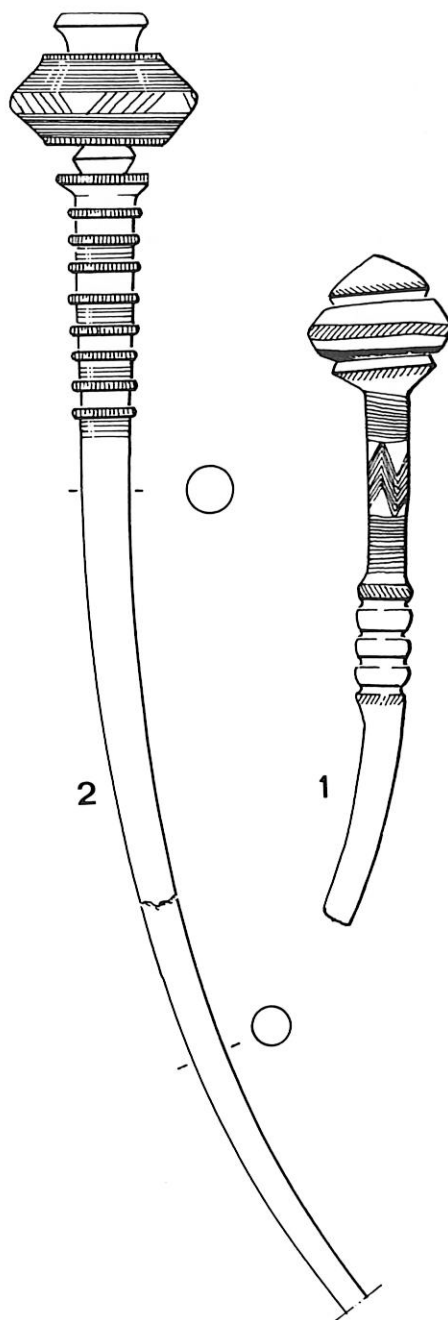
Le type de Guntersblum est principalement composé d'épingles découvertes dans le Sud-Ouest de l'Allemagne, mais il comporte quelques exemplaires provenant du Nord-Est de la France et du Bassin parisien. Il a fait l'objet d'études approfondies pour la rive droite du Rhin, par W. Kubach en particulier [1].

Les caractéristiques du type à l'état pur sont les suivantes : une tête fortement moulurée en trois parties séparées par de profondes rainures; la partie médiane est la plus épaisse et se caractérise par un profil angulaire ou convexe; la partie supérieure forme un cône ou une calotte sphérique de diamètre inférieure à celui de la partie médiane; la partie inférieure répète la partie supérieure inversée ou forme un gradin de taille inférieure à la partie médiane.. Le diamètre de la tête varie de 1 à 2 cm. La tige est droite, coupée à 2 cm environ de la tête puis 2 cm plus bas, par deux renflements extrêmement courts, formés de trois nervures séparées par deux rainures. La partie droite de la tige autour et entre les deux renflements est ornée de stries horizontales et de chevrons.

Deux épingles de Haguenau (Bas-Rhin) font partie du type de Guntersblum. Celle de Krantwiler a une tête aux formes arrondies, un seul renflement sur la tige, et un décor de stries horizontales sans chevrons. Ceux-ci sont présents sur l'épingle de la tombe 1 du tumulus 21 de Kürzgeland, mais le renflement, unique, comprend cinq nervures séparées par quatre rainures (fig. 1) [2].

Fig. 1. — Kürzgeland à Haguenau
(Bas-Rhin).

Fig. 2. — Pfaffenhofen
(Bas-Rhin).



Il existe une variété évoluée du type de Guntersblum : le sommet est plat et les proportions de la tête sont plus aplaties, on appelle parfois cette variété, type de Winklass [3]. L'épingle de Pfaffenhofen (Bas-Rhin) (fig. 2) [4] et celle de Courdemanges (Marne) [5] s'y rattachent.

Le type de Guntersblum est daté, en Allemagne du Sud-Ouest, du Bronze D-Hallsstatt A1, et la variété de Winklass du Hallsstatt A1 [6]. L'épingle de Kürzgeland, trouvée en association avec une tige d'épingle à collerettes mobiles, se place au Bronze Final I.

[1] KUBACH W. — *Die Nadeln in Hessen und Rheinhessen*, Munich 1977, p. 370-381, n° 910-93 (Prähist. Bronzefunde, XIII, 3).

[2] SCHAEFFER C. — *Les tertres funéraires dans la forêt de Haguenau I : Les tumulus de l'Age du Bronze*, Haguenau, 1926, p. 142, fig. 63, D et p. 88, fig. 41, H.

[3] MÜLLER-KARPE. — *Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen*, Berlin, 1959, fig. 29, 4.

[4] NAUE A. — *Denkmäler der vorrömischen Metallzeit in Elsass*, Strasbourg 1905, p. 250, pl. XVII.

[5] NICAISE A. — *L'époque du Bronze dans le département de la Marne*, 1881, 17 p., pl. 3.

[6] KUBACH W. — *Op. cit.*, 1977, p. 380.

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

5. Famille des épingles à tête en gradins

51. GROUPE A GROSSE TÊTE EN GRADINS

513. TYPE A TÊTE DE PAVOT *

Les épingles à tête de pavot constituent l'un des types les plus anciennement identifiés puisque cette dénomination a été utilisée pour la première fois par G. Bleicher et L. Faudel en 1884 [1]. G. Kraft en a fait un des fossiles directeurs du groupe culturel de Mels-Rixheim [2] et W. Kimmig a étudié sa répartition dans la région du Rhin supérieur [3]. Plus récemment, l'évolution du type a été mise en évidence dans une étude statistique [4].

Ces épingles qu'on trouve souvent par paire dans des tombes à incinération féminines, ont pour sites de référence l'incinération de Mels dans le canton de Saint-Gall en Suisse [5] et l'incinération II de Bennwihr (Haut-Rhin) [6] (fig. 1). Dans ces sépultures, on a retrouvé, en outre, des bracelets à fortes cannelures transversales et des ornements spiralés en S.

Les épingles à tête de pavot sont caractérisées par une tête massive, subsphérique, composée d'une partie médiane, cylindrique, à nervures verticales, encadrée en dessus et en dessous par deux calottes en gradins. Ces gradins, au nombre de 1 à 6 ont un bord angulaire ou arrondi. Les tiges sont habituellement ornées d'une succession de nervures arrondies et de nervures à sommet plat. Ces motifs ont été obtenus par fonte à la cire perdue. Ils sont souvent accompagnés de stries. Celles-ci sont parfois le seul décor des tiges. Les tiges sans décor sont relativement rares.

Les épingles de ce type sont particulièrement nombreuses à l'intérieur du triangle Colmar-Bérne-Saint Gall; c'est là qu'ont été trouvés les exemplaires les plus caractéristiques. Autour de cette zone centrale, les

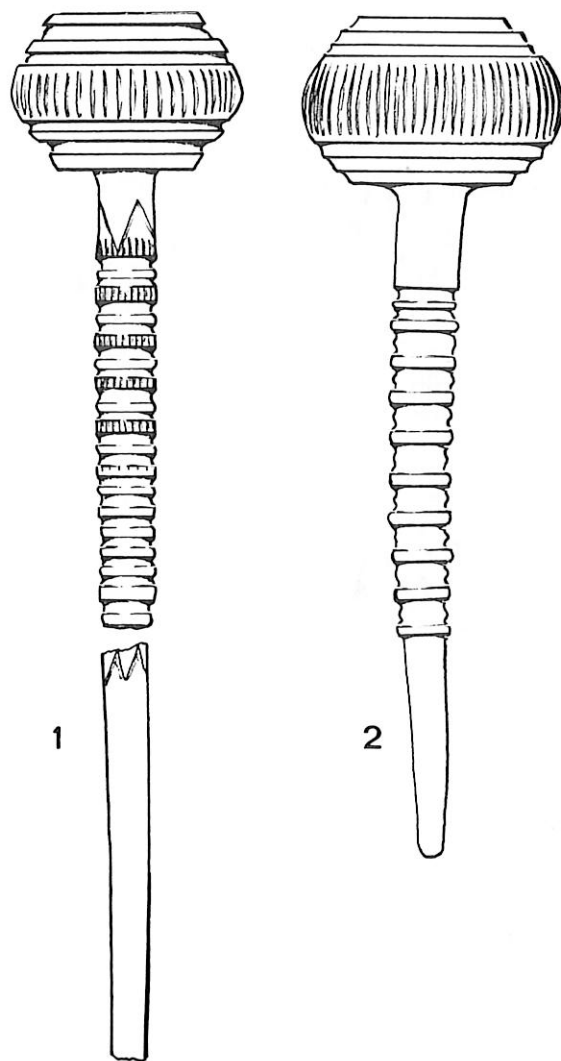


Fig. 1. — Bennwihr (Haut-Rhin).

Fig. 2. — Royaumeix (Meurthe-et-Moselle).

trouvailles sont plus rares et appartiennent souvent à des formes locales, moins richement décorées.

En France, ces épingles se répartissent en trois variétés. Dans la première, on trouve les épingles identiques à celles de Bennwihhr, comme celles de Rouffach et Wolfgantzen (Haut-Rhin) [7] ou celles de Royau-meix (Meurthe-et-Moselle) (fig. 2), de la Roche (Yonne) et d'Audincourt (Jura) [8] dont le décor est quelque peu différent : sur la tige, les nervures arrondies remplacent les nervures à sommet plat et sont séparées par des étranglements. Ces épingles sont très grandes, de 25 à 40 cm de long; le diamètre des têtes est compris entre 26 et 33 mm et leur hauteur entre 15 et 25 mm.

Dans la seconde variété, les épingles sont beaucoup plus petites et le diamètre de la tête ne dépasse pas 15 mm. Les gradins sont peu nombreux et parfois réduits à un de part et d'autre de la partie médiane qui s'épaissit; la tête s'apparente aux formes sphériques (épingle du lac de Chalain dans le Jura, du Mont du Chat en Savoie) (fig. 3) [9].

Dans la troisième variété, les gradins sont beaucoup plus nombreux, jusqu'à huit de chaque côté de la partie médiane, cette dernière est souvent réduite à l'épaisseur d'un gradin. La tête s'aplatit et s'élargit. Sur certaines épingles, l'évolution est si poussée que leur tête se rapproche des têtes discoïdes (épingle trouvée dans l'Yonne, épingle du Musée de Sens, épingle de Saint Georges-de-Reneins en Bourgogne [10]).

La tige est nue ou porte un décor incisé comme sur l'épingle de Morsang-Saintry (Essonne) ou les épingles provenant de Bourgogne. Leurs dimensions sont plus faibles : elles mesurent rarement plus de 15 ou 20 cm de long et le diamètre de la tête avoisine le cm. On peut distinguer une évolution de la première variété vers la seconde ou vers la troisième, qui correspond d'ailleurs à un éloignement progressif des centres de production suisses.

Des épingles comme celles du Musée de Sens (Yonne) (fig. 4), de Chabestan (Hautes-Alpes), des Tougues (Haute-Savoie) sont des variantes éloignées, beaucoup plus

courtes et sans doute plus tardives [11].

La répartition géographique comprend une bande orientale de l'Alsace au Jura, où l'on rencontre les épingles de la première variété et une aire plus étendue qui va de la Champagne aux moyennes vallées de la Seine, de l'Yonne et de la Saône, où sont dispersées les épingles de la seconde et de la troisième variété. Les épingles à tige moulurée proviennent, pour la plupart, des tombes à incinération du groupe de

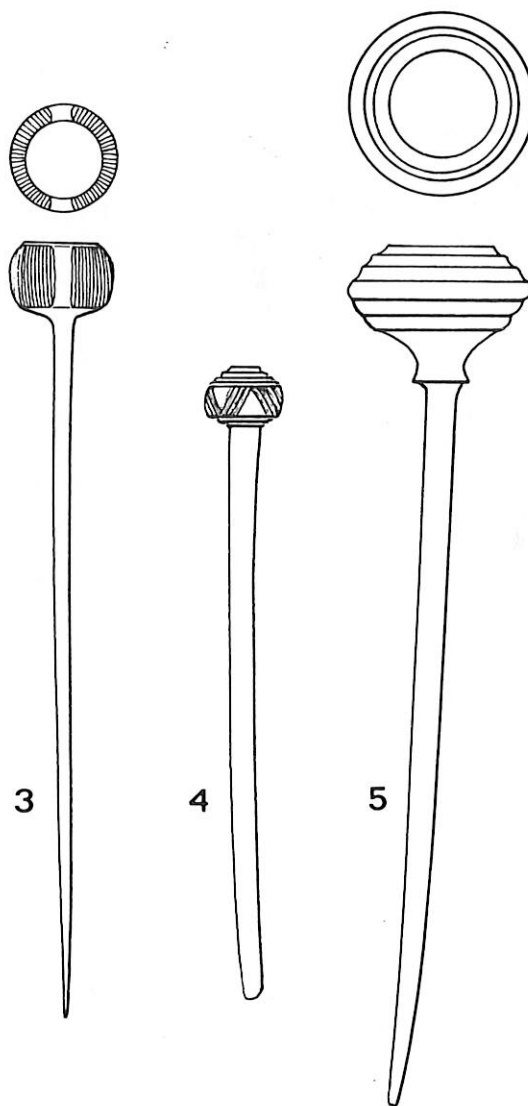


Fig. 3. — Mont du Chat (Savoie).

Fig. 4. — Musée de Sens (Yonne).

Fig. 5. — Musée de Dijon (Côte-d'Or).

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

5. Famille des épingles à tête en gradins
51. GROUPE A GROSSE TÊTE EN GRADINS
513. TYPE A TÊTE DE PAVOT **

Mels-Rixheim, et sont toutes datées du Bronze Final I. Celles à tige nue, souvent recueillies lors de dragages, ont été trouvées hors contexte, mais sont vraisemblablement de la même époque ou légèrement plus récentes; aucune n'a été trouvée dans un ensemble du Bronze Final II.

Les épingles des Alpes semblent nettement plus tardives : l'une a été trouvée en contexte lacustre et l'autre dans une incinération en tumulus datée du Bronze Final III.

Épingles apparentées aux épingles à tête de Pavot.

Font également partie des épingles à tête moulurée en gradins, des épingles dont la tête présente une forme comparable à celle des épingles à tête de pavot mais qui s'en distingue par l'absence de stries verticales sur la partie médiane (qui est celle dont le diamètre est le plus grand). Une deuxième différence concerne le nombre de gradins ou nervures sur les parties supérieure et inférieure de la tête : soit la partie médiane est extrêmement importante et n'est encadrée que par un seul gradin au-dessus et en-dessous, soit la partie médiane est de la même épaisseur que les autres gradins et ils sont nombreux (jusqu'à douze). La tige est nue et la plupart du temps de petite taille (une dizaine de centimètres),

mais la tête reste importante, entre 10 et 30 mm.

Ces épingles proviennent du Gué de la Pucelle à Montereau (Seine-et-Marne) [12], des environs de Troyes (Aube) [13] de Veuxhaullles (Côtes-d'Or) [14], de Bourgogne (fig. 5), de Picardie [15] et du Vaucluse [16]. Elles ont été trouvées hors contexte et on ne peut pas leur attribuer une place chronologique précise. Elles sont probablement postérieures au Bronze final I; c'est du moins ce que suggère leur petite taille.

L'épingle du Musée de Dijon est identique à des épingles répandues dans toute l'Europe et que W. Brunn et J. Bouzek datent du Bronze D. c'est-à-dire du Bronze final I [17].

D'autres épingles, beaucoup plus grandes, et pourvues d'une tête globuleuse aplatie et d'une tige nue, sont peut-être aussi apparentées aux épingles à tête de pavot. Le décor de la tête n'est pas mouluré ou seulement au sommet, et les gradins sont remplacés par des bandes horizontales de stries verticales et obliques. L'épingle de Gièvres en Loir-et-Cher en est un exemple [18]. Elle fait partie d'un champs d'urnes du Bronze final II. En fait, ces épingles sont à mi-distance de la famille étudiée ici et du type des épingles à tête discoïdale épaisse.

[1] BLEICHER G. et FAUDEL L. — Comparaisons des temps préhistoriques dans la vallée du Rhin et dans la Lorraine, *Assoc. fr. pour l'avancement des Sc.*, Blois, 1884, I, p. 286.

[2] KRAFT, G. — Die Stellung der Schweiz innerhalb der bronzezeitlichen Kulturgruppen Mitteleuropa. *Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde*, 1927, p. 75 et suiv.

[3] KIMMIG W. — Beiträge zur Frühphase der Urnenfelderkultur am Oberrhein, *Badische Fundberichte*, 1941/1947, 17, p. 148-176.

- [4] AUDOUZE F. — *Contribution à la typologie des épingles de l'Age du Bronze*, thèse de 3^e cycle, Paris, 1972, 227 p., 33 pl., annexe : 237 p. Microfiche 72 088 89, coll. Archives et Documents de l'Institut d'Ethnologie, Paris.
- [5] FREI B. — Zeugen der alteren Urnenfelderzeit aus dem Bereich der oberen Alpenrheins, *Helvetica Antiqua*, Festschrift für E. Vogt, Zürich 1966, p. 87-96, fig. 1-8.
- [6] ZUMSTEIN H. — L'Age du Bronze dans le département du Haut-Rhin, *Rev. Archéol. de l'Est*, XV, 1964, p. 171, fig. 17, n° 43.
- [7] ZUMSTEIN H. — *Ibid.*, p. 46, fig. 61, n° 403 et p. 56, fig. 63, n° 447.
- [8] AUDOUZE F. — *Op. cit.*, p. 119 et suiv., annexe, p. 218 et suiv., pl. XXI-XXIV.
- [9] SANDARS N.K. — *Bronze Age cultures in France, the later phases from the thirteenth to the seventh century*, Cambridge, 1957, fig. 25, n° 4.
- [10] JEANNET A. — Les objets en bronze d'âge protohistorique au Musée de Mâcon, *Terre vive*, 1969, 14, *Bull. de la Soc. hist. naturelle et préhist. de Mâcon*, p. 4, fig. 1.
- [11] AUDOUZE F. et COURTOIS J.C. — *Les épingles du Sud-Est de la France*, München, 1970, n° 110 et 111 (Prähist. Bronzefunde, XIII, 1).
- [12] BONTILLOT J., MORDANT C. et PARIS J. — Les objets de l'Age du Bronze dans les anciennes collections Quevers et Berthiaux, *Bull. du groupement archéol. de Seine-et-Marne*, 1975, 16, fig. 12, n° 5.
- [13] KIMMIG W. — Où en est l'étude de la civilisation des champs d'urnes en France et principalement dans l'Est ?, *Rev. archéol. de l'Est*, 1951, II, pl. X.
- [14] Musée de Dijon et Musée de Chalon-sur-Saône.
- [15] LOBJOIS G. — Objets de l'Age du Bronze trouvés récemment dans le département de l'Aisne, *Cahiers archéol. du Nord-Est*, 1976, XIX, p. 145-154, fig. 44, n° 4.
- [16] Musée dauphinois à Grenoble.
- [17] BRUNN W.A. von. — *Mitteldeutsche Hortfunde der jüngeren Bronzezeit*, Berlin, 1968, p. 94.
BOUZEK J. — Böhmen, Sachsen und Mitteldeutschland Bemerkungen zur vergleichenden Chronologie der Urnenfelderzeit, *Arbeits- und Forschungsberichte zur sächsischen Bodenkmalpflege*, Berlin, 1967, n° 16-17.
- [18] CORDIER G. — Les champs d'urne en Orléanais. *Rev. archéol. du Nord du Loiret*, 1977, 3, p. 26, fig. 15, n° 9.

Il existe en Europe, en particulier en Allemagne et en France, un certain nombre d'épingles dont la tête, petite, est moulurée et ornée de nervures en gradins de forme analogues à celle des épingles à grosse tête.

Ces épingles se répartissent en deux variétés. Celles de la première ont une tête portant de nombreux gradins disposés soit comme sur les épingles à tête de pavot soit comme sur celles à tête pyramidale. Celles de la seconde variété n'ont que deux gradins placés de part et d'autre d'une partie médiane plus importante à profil arrondi ou angulaire.

Ces épingles sont beaucoup plus petites que celles des types à grosse tête en gradins. Leur longueur dépasse rarement 15 cm tandis que le diamètre de la tête varie entre 5 et 10 mm.

Dans la première variété, on compte de trois à douze nervures sur la tête. La tige est nue ou décorée de stries horizontales en bandes ou de chevrons. En Allemagne, ces épingles se rattachent au type *Deutsch Evern* en Basse-Saxe [1] et au groupe de Landau dans la région du Rhin [2] où elles sont datées du Hallstatt A1-A2. Les épingles françaises proviennent de la région de Troyes (Aube) [3], de Kertzfeld (Bas-Rhin) [4], de dragages dans la Seine (Essonne) [5] (fig. 1), de la région de Sens (Yonne) (fig. 2), de Vic-de-Chassenay (Côte-d'Or) [6] et de Saint-Pierre-en-Chastre au Vieux-Moulin (Oise) [7]. Seule la dernière peut être datée car elle provient d'un habitat défensif du Bronze final III. Cependant, par comparaison avec l'Allemagne, on peut supposer avec beaucoup de vraisemblance qu'un certain nombre de ces épingles remontent au Bronze final III.

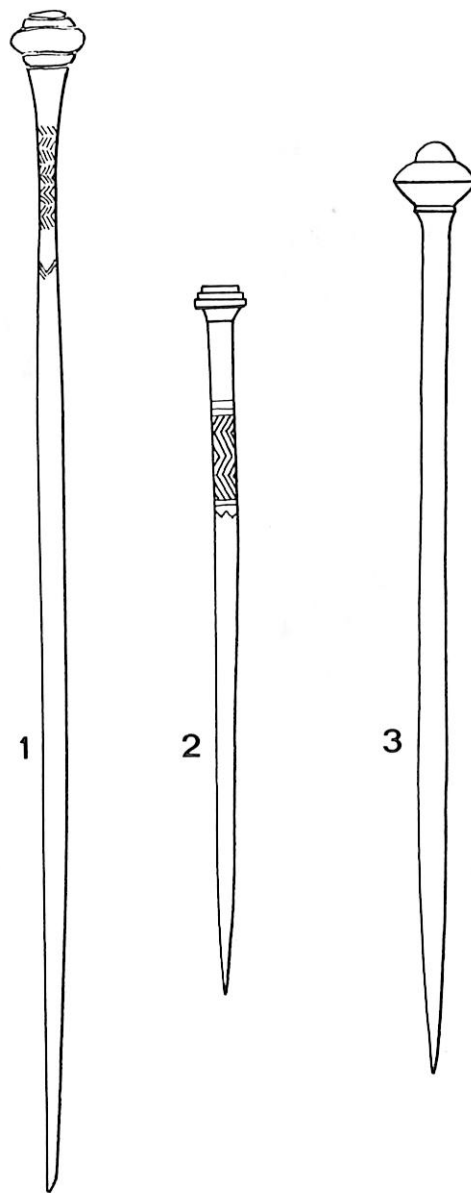


Fig. 1. — Près de Corbeil (Essonne).

Fig. 2. — Région de Sens (Yonne).

Fig. 3. — Les Gobillons à Châtenay-sur-Seine (Seine-et-Marne).

Dans la deuxième variété, les tiges ne portent aucun décor. Les épingles proviennent de l'incinération 21 du champs d'urnes des Gobillons à Châtenay-sur-Seine (Seine-et-Marne) [8] (fig. 3), de dragages dans la

Seine (Essonne) [9] et de la tombe Z 13 de la nécropole 1 d'Aulnay-aux-Planches (Marne) [10]. La curieuse épingle de Baumes-Messieurs (Jura) [11] représente, peut-être, un autre dérivé de ce type.

- [1] LAUX F. — *Die Nadeln in Niedersachsen*, München, 1976, p. 75-77, n° 406-424 (Prähist. Bronzefunde XIII, 4).
- [2] KUBACH W. — *Die Nadeln in Hessen und Rheinhessen*, München, 1977, p. 467-470, n° 1157-1177 (Prähist. Bronzefunde, XIII, 3).
- [3] LE CLERT. — *Musée de Troyes - Catalogue*, Troyes, 1898, pl. LXIV.
- [4] BLEICHER G. et FAUDEL Dr. — Comparaisons des temps préhistoriques dans la vallée du Rhin et dans la Lorraine, *Association pour l'avancement des Sc.*, 1884, n° 961 et 963.
- [5] MOHEN J.-P. — *L'Age du Bronze dans la région de Paris*, Paris, 1977, n° 660 à 662.
- [6] KIMMIG W. — Où en est l'étude de la civilisation des Champs d'urnes en France, principalement dans l'Est ?, *Rev. archéol. de l'Est*, 1954, V, p. 209-299, fig. 99.
- [7] BLANCHET J.-C. — *Les premiers métallurgistes dans le Nord-Ouest de la France* (Chalcolithique, Age du Bronze et premier Age du Fer), thèse de troisième cycle (à paraître).
- [8] BONTILLOT J., MORDANT D. et C. et PARIS J. — La nécropole des Gobillons à Châtenay-sur-Seine (Seine-et-Marne), *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1975, t. 72, p. 416-451, fig. 1-26.
- [9] MOHEN J.P. — *Op. cit.*, n° 662.
- [10] BRISSON A. et HATT J.-J. — Les nécropoles hallstattiennes d'Aulnay-aux-Planches (Marne), *Rev. archéol. de l'Est*, IV, 1953, p. 193-233, fig. 43.
- [11] MILLOTTE J.-P. — *Le Jura et les plaines de Saône aux Ages des métaux*, Paris, 1963, pl. XXII, 9.

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

6. Famille des épingles à tête sub-conique

61. GROUPE A GROSSE TÊTE SUB-CONIQUE

611. TYPE DE VILLETHIERRY

612. TYPE DE DONZERE

613. TYPE A TÊTE TRONCONIQUE *

Le groupe des épingles à grosse tête conique est constitué par les épingles dont la tête, conique, biconique ou tronconique mesure plus de 10 mm de diamètre. Ce trait les différencie de celles qui font partie du groupe à petite tête conique dont le diamètre ne dépasse jamais 10 mm et même, généralement, mesure moins de 8 mm.

Ce groupe comprend, en France, une dizaine d'épingles à tête non décorée et des épingles à tête ornée appartenant à 3 types : ceux de Villethierry, de Donzère et à tête tronconique.

Les épingles à grosse tête conique non décorée sont de longueur moyenne : la plus grande, celle de la grotte des Fées à Châteaueux (Var) [1] (fig. 1), mesure 14 cm, celle de la grotte du Hasard à Tharoux (Gard) [2] n'a pas 8 cm. Seules celles de la grotte de Pâques à Collias (Gard) [3] et du dépôt de Larnaud (Jura) [4] ont leur tige ornée.

Type de Villethierry.

Le dépôt de Villethierry (Yonne), découvert en 1969, a livré, entre autres choses, près de 500 épingles appartenant à 7 types

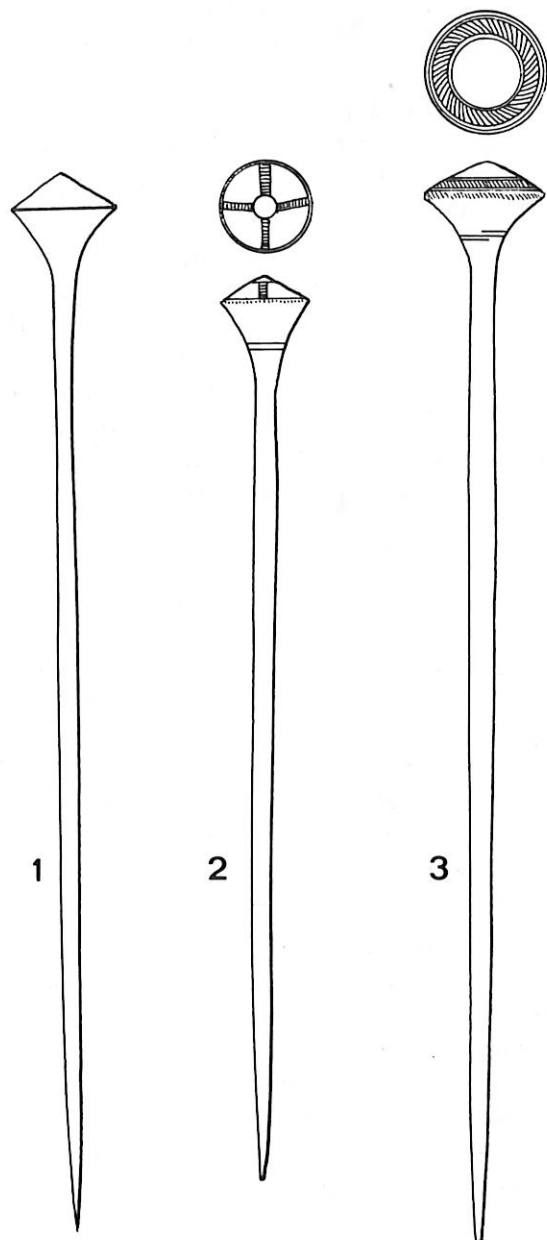


Fig. 1. — Grotte des Fées à Châteaueux (Var).

Fig. 2 et 3. — Villethierry (Yonne).

différents. La série la plus nombreuse était constituée par 172 épingles à tête biconique appartenant à un type particulier qui peut être dit de Villethierry [5].

Les épingles du type de Villethierry sont caractérisées par leur tête qui est constituée de 2 cônes réunis par leur base dont le diamètre mesure, le plus souvent, de 11 à 15 cm.

Cette tête est toujours ornée de stries : quelques cercles ou un trait hélicoïdal de 2 à 5 tours à la limite du col; à peu près toujours une bande horizontale de petites stries verticales, bande habituellement placée sur l'arête qui est souvent très arrondie; et, sur le dessus, un décor plus complexe dont les éléments essentiels sont des bandes striées rayonnantes ou une couronne striée obliquement.

Le col est parfois individualisé; il est alors légèrement plus mince que le reste de la tige. Ces épingles ont été fondues en une seule fois ce qui les distingue nettement des épingles à tête discoïdale épaisse qui parfois ont les mêmes dimensions et sensiblement la même forme quand il s'agit d'exemplaires peu caractéristiques. Elles mesurent le plus souvent de 11 à 15 cm de long.

C. et D. Mordant et J.Y. Prampart ont publié une description très minutieuse et complète des épingles de ce type trouvées à Villethierry. Ils remarquent qu'elles peuvent être réparties entre 2 variétés morphologiques : la tête étant constituée de 2 cônes, dans la première variété, la moins nombreuse, le cône supérieur est moins haut que le cône inférieur (fig. 2); dans la seconde ces 2 cônes sont à peu près égaux (fig. 3).

A Villethierry, la diversité des décors de la face supérieure de la tête est, dans le détail, extrême. On peut la résumer en notant que l'ornementation la plus commune (108 exemplaires) est une couronne constituée par une bande de stries obliques, couronne accompagnée ou non de cercles concentriques. L'autre thème est un motif rayonnant formé lui aussi par des bandes striées (48 exemplaires). L'unité du lot est

assurée par une série d'épingles (14 ex.) portant ces 2 sortes de décor. Deux épingles ornées plus sobrement d'une simple série de cercles concentriques peuvent être considérées comme apparentées au type. Cette diversité des décors ne correspond pas exactement à celle des formes. Les épingles de la première variété morphologique ont toujours un décor rayonnant. De la seconde font partie toutes les épingles à couronne striée, toutes celles à couronne et bande rayonnantes mais aussi trois exemplaires seulement ornés de rayons.

Avant la découverte de Villethierry, on connaissait très peu d'épingles de ce type : moins d'une dizaine [6]. Celle découverte au Jardin du Luxembourg, à Paris, appartient à la première variété et porte un décor rayonnant. Les autres, trouvées aussi dans le Bassin parisien, sont de la seconde variété; elles portent également un décor rayonnant, sauf une des 2 conservées au Musée de Sens qui est ornée d'une couronne [7].

Les 2 épingles provenant de Fort-Harrouard à Sorel-Moussel (Eure-et-Loir), celle de Châtenay-sur-Seine et celles de Villethierry font partie d'ensembles datés du Bronze Final II. Les autres étaient isolées.

Ce type n'est connu, hors du Bassin parisien, qu'en Bavière, au cimetière de Gernlinden où la tombe 58 en contenait un spécimen. Il s'agit d'un ensemble appartenant sensiblement à la même époque [8].

Type de Donzère.

Le type de Donzère est constitué par 7 ou 8 épingles dont la tête est nettement conique. Cette tête est très grosse: son diamètre est supérieur 22 mm.

Une épingle de ce type a été repêchée au gué de Salcy, près de Sens (Yonne) [9], une a été trouvée près du tumulus 1 de Sous la Chaux à Lavans - Quingey (Doubs) [10], une autre a été découverte à Fontenay-le-Comte (Deux - Sèvres) [11] (fig. 4) et 3 à La Baume-des-Anges à Donzère (Drôme) [12]. Le Musée des Anti-

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'AGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

6. Famille des épingles à tête sub-conique

61. GROUPE A GROSSE TÊTE
SUB-CONIQUE

611. TYPE DE VILLETHIERRY

612. TYPE DE DONZERE

613. TYPE A TÊTE TRONCONI-
QUE **

quités nationales en conserve un spécimen de provenance inconnue [13].

Ces épingles mesurent de 18 à 24 cm, sauf celles de La Baume-des-Anges qui sont exceptionnellement longues (la plus grande atteint 71 cm). Leurs têtes sont ornées de stries qui dessinent des motifs variés.

Les épingles de La Baume-des-Anges ont été trouvées dans un contexte daté du Bronze Final I. Les autres étaient isolées ou faisaient partie d'ensembles dont elles sont les seuls éléments connus.

Type à tête tronconique.

Les épingles du type à tête tronconique sont caractérisées par une tête anguleuse, plus large que haute et qui a la forme de 2 troncs de cône inversés, joints par leurs bases. Elles sont ornées de stries horizontales sur la tête et parfois sur la tige. Ce décor peut comporter une ou 2 bandes horizontales de courtes stries verticales ou obliques.

En Allemagne, les épingles à tête tronconique sont nombreuses et datées du Hallsstatt A1-A2 [14]. En France, elles sont beaucoup plus rares. Elles ont été trouvées au Pas-de-l'Echelle à Salève (Haute-Savoie) [15], à Autun (2 exemplaires)

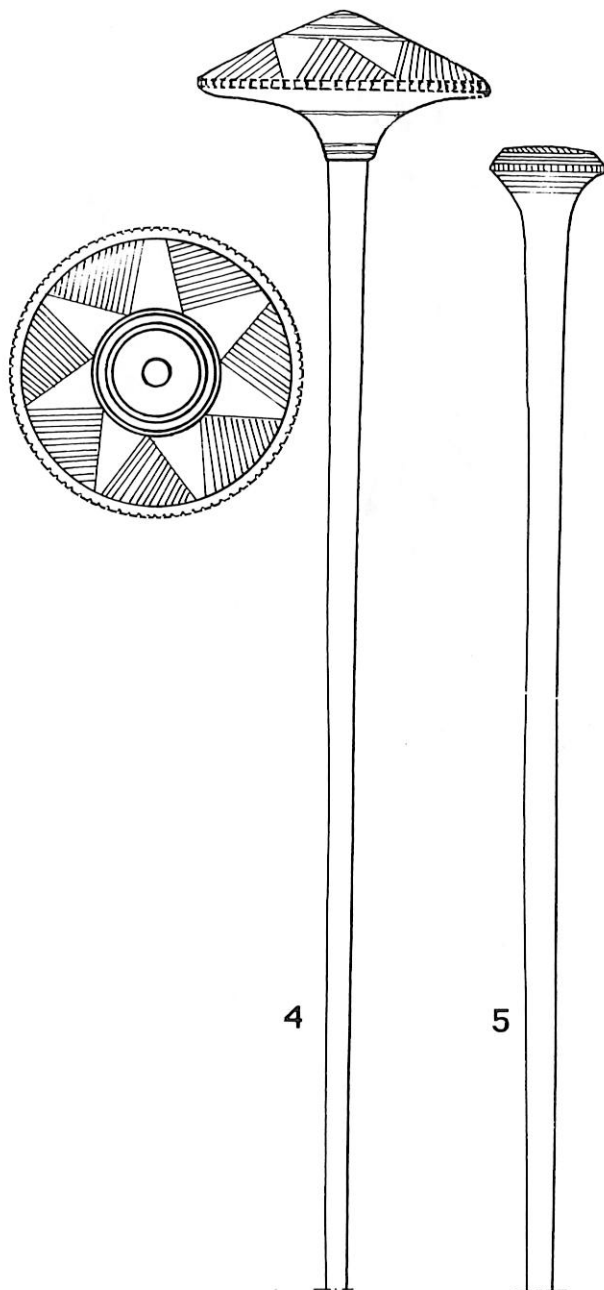


Fig. 4. — Fontenay-le-Comte
(Deux-Sèvres).

Fig. 5. — Autun
(Saône-et-Loire).

(Saône-et-Loire) [16] (fig. 5), à Saint-Pierre-en-Chastre à Vieux-Moulin (Oise) [17], à Gironville (Seine-et-Marne) [18] et dans un tumulus de la forêt de Haguenau (Bas-Rhin) [19]. Ces épingles mesurent de 11 à 21 cm.

Le seul exemplaire français trouvé en milieu homogène est celui de Vieux-Moulin; il

provient d'un habitat du Bronze Final III. Sa tête n'a que 8 mm de diamètre. Il est possible que les épingles dont la tête est plus volumineuse (celle du Pas de l'Echelle et l'une de celles d'Autun, 16 et 15 mm) soient plus anciennes et datent de la même époque que les exemplaires allemands du même type.

[1] Centre de Documentation archéologique du Var.

[2] ROUDIL J.L. — *L'Age du Bronze en Languedoc oriental*, Paris, 1972, p. 173 et fig. 61, n° 4 (Mém. de la Soc. préhist. fr., t. 10).

[3] *Ibid.*, p. 173 et fig. 1, n° 12.

[4] COUTIL L. — La cachette de fondeur de Larnaud (Jura), *Congrès préhist. de Fr.*, Lons-le-Saunier, 1913, 9^e, p. 461, pl. IV.

[5] MORDANT C. et D., PRAMPART J.Y. — *Le dépôt de bronze de Villethierry* (Yonne), Paris, 1976, p. 73 et suiv. (IX^e suppl. à Gallia-préhist.).

[6] AUDOUZE F. — Un type d'épingle rare : les épingles à tête sub-biconique à décor en étoile, *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1971, t. 68, p. 189-192.

[7] L'origine exacte de l'épingle de ce type conservée au Musée de Montauban n'est pas connue.

[8] MÜLLER-KARPE H. — *Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen*, Berlin, 1959, fig. 189 B, n° 3 (Römisch-Germanische Forschungen, 22).

[9] HURE A. — *Le Sénonais aux Ages du Bronze et du Fer*, Sens, 1931, p. 25, fig. 59.

[10] MILLOTTE J.P. — *Le Jura et les plaines de Saône aux Ages des Métaux*, Paris, 1963, pl. XXXIX, n° 4 et p. 308 (Annales littéraires de l'Université de Besançon, vol. 59).

[11] CORDIER G. — Les civilisations de l'Age du Bronze dans le Centre-Ouest et les pays de la Loire moyenne, *La Préhist. fr.*, t. II, Paris, 1976, p. 549, fig. 3, n° 18.

[12] LAMBERT M. et al. — Les grottes de Donzère (Drôme), *Livret-guide de l'excursion A9*, p. 37, fig. 7, n° 1 (Congrès de l'Union intern. des Sc. préhist. et protohist., 1976, 9 e).

[13] Musée des Antiquités nationales.

[14] KUBACH W. — *Die Nadeln in Hessen und Rheinhessen*, München, 1977, n° 1128-1139 (Prähist. Bronzefunde, XIII, 3).

[15] AUDOUZE F., COURTOIS J.C. — *Les épingles du Sud-Est de la France*, München, 1970, n° 112 (Prähist. Bronzefunde, XIII, 1).

[16] Musée des Antiquités nationales, n° 797.

[17] BLANCHET J.C. — *Les premiers métallurgistes dans le Nord-Ouest de la France* (Chalcolithique, Age du Bronze et premier Age du Fer), thèse inédite.

[18] CORDIER G. — Les champs d'urnes en Orléanais, *Rev. archéol. du Nord du Loiret*, 1977, 3, p. 31, fig. 19, n° 12.

[19] SCHAEFFER F.A., *Les Tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau*, t. 1 : les tumulus de l'Age du Bronze, Haguenau 1926, p. 92, fig. 41 X.

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

6. Famille des épingles à tête subconique

62. GROUPE A TÊTE CYLINDROCONIQUE

621. TYPE A TÊTE CYLINDROCONIQUE ORNÉE

Les épingles du groupe à tête cylindroconique sont caractérisées par leur tête en forme de cylindre surmonté d'un cône ou d'un tronc de cône. La partie qui relie le cylindre à la tige est aussi en forme de tronc de cône; c'est pourquoi l'on a parlé parfois de tête cylindro-biconique ou cylindro-bitronconique.

Presque toutes ces épingles appartiennent au type à tête cylindro-conique ornée. Leur tête porte un décor de stries dessinant des motifs horizontaux. Leur tige, droite, est aussi presque toujours ornée de stries, horizontales ou hélicoïdales. Un zigzag termine parfois ce décor. Ces épingles sont courtes : elles mesurent de 7 à 14 cm, le plus souvent de 11 à 13. Leur tête a de 5 à 15 mm de diamètre, habituellement de 6 à 10.

Plus d'une cinquantaine d'épingles de ce type sont connues en France. Près de la moitié ont été trouvées dans les Alpes, une quinzaine proviennent du centre du Bassin parisien, les autres ont été mises au jour entre ces 2 régions : en Bourgogne et dans le Jura. Deux exemplaires seulement sont connus hors de ces zones : celui d'Oberentzen (Haut-Rhin) [1] et celui du dolmen de Saint-Martin-du-Larzac à Millau (Aveyron) [2].

Plus de la moitié de ces épingles ont la tête ornée de stries horizontales flanquées d'une ou 2 bandes de stries verticales; les exemplaires qui portent ce décor caractéristique proviennent de toutes les régions où le type est connu.

Deux de ces épingles sur 5 sont coniques (fig. 1) les autres tronconiques (fig. 2). Ce

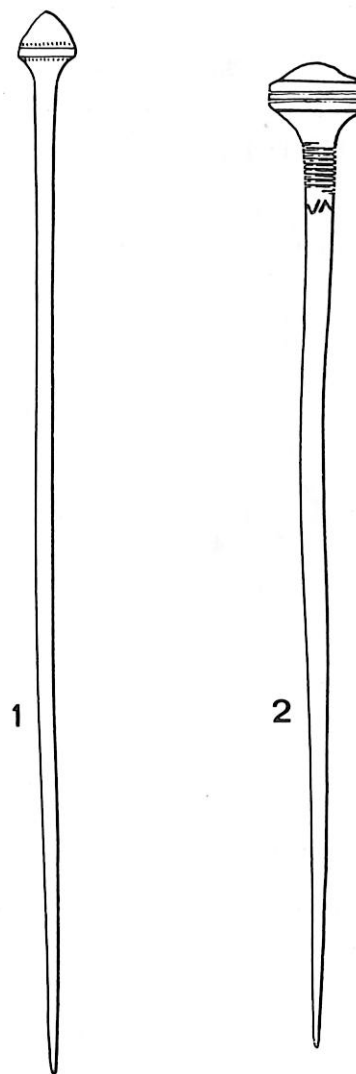


Fig. 1. — Les Tougues à Chens-sur-Léman (Haute-Savoie).

Fig. 2. — Essonne.

trait morphologique permet de définir 2 variétés : la variété conique domine largement dans les Alpes alors que les exemplaires du centre du Bassin parisien appartiennent presque tous à la variété tronconique. On peut remarquer en outre que les têtes coniques sont, en général, un peu plus petites (5 à 8 mm) que les autres (10 à 14 mm).

Ces épingles existent dans toute l'Europe. Elles sont très nombreuses dans les stations lacustres, dans des contextes du Bronze Final I à Peschiera en Italie du Nord, et du Bronze Final III en Allemagne et en Suisse [3]. En dehors de ces sites peu homogènes, on trouve en Hesse 2 variétés d'épingles à tête cylindro-conique, l'une proche des têtes biconiques (variété de Gross-Gerau), l'autre proche des têtes sphériques (variété de Urberach) [4]; elles appartiennent au stade de Wölfersheim (Bronze D de Reinecke). Le dépôt de Stokheim, en Franconie, daté Bronze D-Hallstatt A, contient une épingle de la variété Urberach, ainsi que le cimetière de Gernlinden (Bavière) qui est placé au Hallsstatt A par H. Müller-Karpe [5]. En

Autriche, R. Pittioni range dans le groupe Hötting-Morzg (Hallstatt A) 2 épingles à tête cylindro-conique [6]. J. Rihovsky classe celles du Moyen-Danube dans l'horizon de transition Velatice-Podoli (Hallstatt A2) [7]. En France, ces épingles semblent appartenir au Bronze Final II et au Bronze Final III. C'est du moins que suggèrent les quelques associations connues : dépôts de Villethierry (Yonne) [8] et de Larnaud (Jura) [9] datés du Bronze Final II, contexte de la même époque au Fort Harrouard à Sorel-Moussel (Eure-et-Loir) [10], grotte de Courtouphle à Leyssard (Ain) avec des vestiges du Bronze Final III [11] et sépulture plus tardive à Ascros (Alpes-Maritimes) [12].

L'épingle à tête cylindro-conique du dépôt du Bronze Final III de Réallon (Hautes-Alpes) doit être mise à part : sa tête a un diamètre voisin de 2 cm et porte un décor en partie original [13].

Quelques épingles à tête conique non ornée ou à col renflé [14] peuvent aussi être considérées comme apparentées au type.

- [1] ZUMSTEIN H. — L'Age du Bronze dans le Haut-Rhin, *Rev. archéol. de l'Est*, 1965, t. XVI, n° 346.
- [2] BALSAN L., COSTANTINI G. — Le dolmen de Saint-Martin-du-Larzac. *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1960, t. 57, p. 416, fig. 3.
- [3] AUDOUZE F. — *Contribution à la classification des épingles de l'Age du Bronze*, 1972, p. 19 et suiv. (Thèse dactylographiée, Université de Paris I).
- [4] KUBACH W. — *Die Nadeln in Hessen und Rheinhessen*, München, 1977, p. 337-354 et 360-363 (Prähist. Bronzefunde, XIII, 3).
- [5] MÜLLER-KARPE H. — Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen, Berlin, 1959, p. 89 et suiv. (Römisch-Germanische Forschungen, 22).
- [6] PITTIONI R. — *Urgeschichte des österreichischen Raumes*, Vienné, 1954, fig. 315, n° 4 et 331, n° 5.
- [7] RIHOVSKY J. — Problematik der Podoler Kultur. *Archeologicky Rozhledy*, 1960, XII, 2, p. 212-237, fig. 83.
- [8] MORDANT C. & D., PRAMPART J.Y. — *Le dépôt de bronze de Villethierry (Yonne)*, Paris, 1976, fig. 86 (9° supplément à Gallia-préhist.).
- [9] Musée des Antiquités nationales, n° 21 684.
- [10] Renseignement G. Bailloud.
- [11] PETREQUIN P., VUAILLAT D. — Matériaux pour une carte archéologique de la région de Saint-Claude (Jura). *Rev. archéol. de l'Est*, 1971, t. XXII, p. 288 et p. 291, fig. 12, n° 1.
- [12] GAGNIÈRE S. — Informations archéologiques, circonscription d'Aix. *Gallia-préhist.*, 1963, t. VI, p. 366, fig. 51, n° 6.
- [13] COURTOIS J.C. — L'Age du Bronze dans les Hautes-Alpes. *Gallia-préhist.*, 1960, t. III, p. 70, fig. 23, n° 12.
- [14] AUDOUZE F., COURTOIS J.C. — *Les épingles du Sud-Est de la France*, München, 1970, n° 46, 47, 69 et 70 (Prähist. Bronzefunde, XIII, 1).

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

6. Famille des épingles à tête sub-conique
63. GROUPE A PETITE TÊTE SUB-BI-CONIQUE
631. TYPE A PETITE TÊTE BICO-NIQUE *

Le groupe des épingles à petite tête sub-conique est constitué par les épingles dont la tête a plus ou moins la forme que l'on obtient en réunissant 2 cônes par leurs bases. Le diamètre de cette tête ne dépasse pas 9 mm.

Ce groupe comprend un type bien caractérisé, celui des épingles à *petite tête biconique*. La tête de ces épingles est relativement haute : sa hauteur égale ou, plus souvent, dépasse les 2/3 du plus grand diamètre qui correspond à la base commune des 2 cônes la constituant. Ces 2 cônes sont sensiblement égaux. La tige est rectiligne et de section circulaire, sa longueur est très variable : ces épingles mesurent de 3 à 21 cm.

Les têtes biconiques sont connues en Europe centrale dès le Bronze Moyen avec des épingles à tige perforée ou torsadée [1]. On trouve le type dont il est question ici au début du Bronze Final en Autriche [2] et en Italie [3], un peu plus tard en Allemagne du Sud et de l'Ouest [4]. Il atteint la France dès le Bronze Final II puisque, à Aulnay-aux-Planches (Marne), une tombe bien datée de cette époque [5] en contenait un exemplaire. On le trouve aussi dans le Champ d'Urnes de Brunnenzug à Algosheim (Haut-Rhin) [6], dans celui des Gobilons à Châtenay-sur-Seine (Seine-et-Marne) [7] et dans la grotte de La Roche-à-Courchapon (Doubs) [8]. Mais il s'agit là d'ensembles qui ne sont pas homogènes. Tous les autres exemplaires trouvés en France proviennent de contextes datés du Bronze Final III.

Les épingles du type à petite tête biconique peuvent être réparties en 2 variétés. Celles

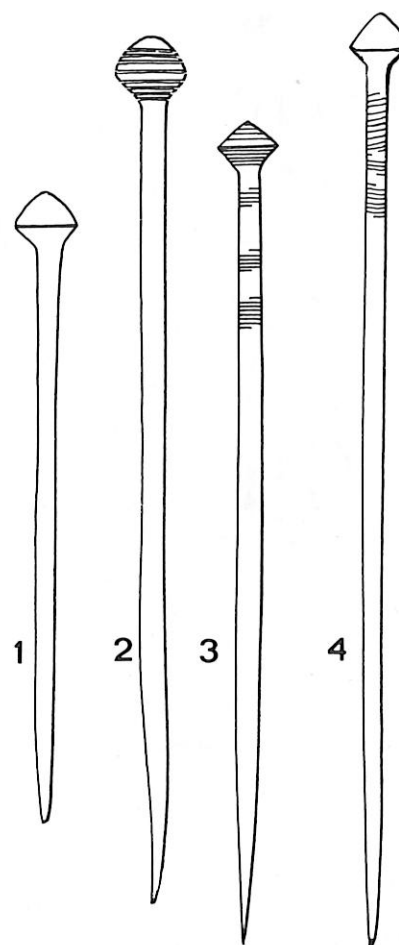


Fig. 1. — Les Tougues à Chens-sur-Léman (Haute-Savoie).

Fig. 2. — Lac du Bourget (Savoie).

Fig. 3. — Les Tougues à Chens-sur-Léman (Haute-Savoie).

Fig. 4. — Grotte de Bossey au Grand-Salève (Haute-Savoie).

de la première ne sont pas décorées (fig. 1). Une a été trouvée à Alcolsheim. De là cette variété semble s'être répandue vers l'Ouest et le Nord: on la trouve dans l'Essonne [9], au Fort-Harrouard à Sorel-Moussel (Eure-et-Loir) [10], à Saint-Pierre-en-Chastres à Vieux-Moulin (Oise) [11] et jusqu'à Esquerines (Nord) [12] et dans le dépôt de Vénat à Saint-Yriex (Charente) [13]. Elle s'est surtout répandue vers le Sud: dans le Jura, par exemple à Courchapon et dans le dépôt de Larnaud (Jura) [14]; dans les Alpes du Nord, principalement dans les lacs Léman et du Bourget [15] et jusque dans la nécropole du Moulin, à Mailhac (Aude) [16].

Les épingles de la seconde variété sont ornées de stries, soit seulement sur la tête, soit sur la tête et le col, soit uniquement sur le col (fig. 2, 3 et 4). Il s'agit de simples stries horizontales ou, parfois, sur le col, de stries en spirales. On trouve cette variété à Aulnay-aux-Planches, à Châtenay-sur-Seine, à Alcolsheim, à Vieux-Moulin, dans la grotte de Bossey au Grand-Salève (Savoie) [17], dans le dépôt de Larnaud (Jura) et dans les lacs Léman et du Bourget [18].

Mis à part le type à petite tête biconique, *le groupe des épingles à petite tête subconique* comprend une vingtaine d'épingles dont la tête est relativement peu élevée: sa hauteur est toujours inférieure aux $\frac{2}{3}$ de son diamètre; le cône supérieur est habituellement à sommet très arrondi si bien qu'il serait, souvent, légitime de parler d'épingle à sommet bombé; la limite entre les 2 cônes est rarement anguleuse et l'on passe insensiblement à des formes globuleuses aplaties, quelques fois même très aplaties (fig. 5). Il s'agit parfois de formes peu régulières. Ces épingles ont presque toutes été retirées des palafittes [19] et de la Seine, dans l'Essonne [20].

Quelques épingles de ce groupe ont une tête qui mériterait d'être dite plutôt conique que biconique: le cône inférieur est très peu marqué. Telles est l'épingle trouvée à Saint-Pierre-de-Bœuf, à Chézenas (Loire) [21] (fig. 6). Deux épingles de cette

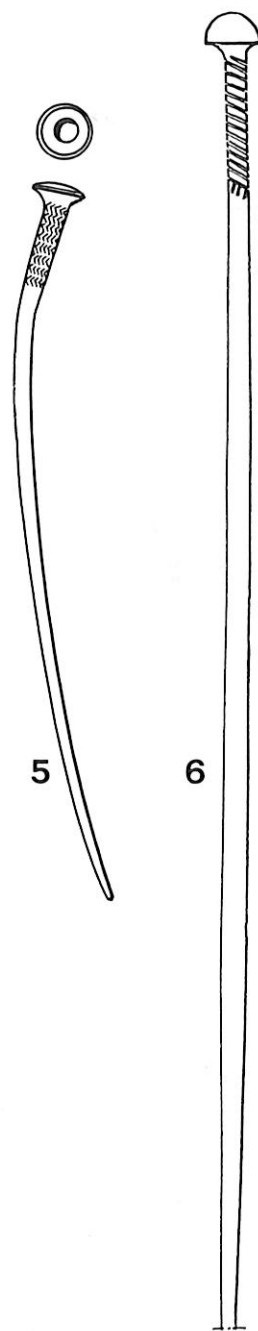


Fig. 5. — Saint-Pierre-en-Chastre à Vieux-Moulin (Oise).

Fig. 6. — Saint-Pierre-le-Bœuf à Chézenas (Loire).

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

6. Famille des épingles à tête sub-
conique
63. GROUPE A PETITE TÊTE
SUB-BICONIQUE
631. TYPE A PETITE TÊTE BICO-
NIQUE **

forme provenant des palafittes ont, en outre, le sommet plat [22].

Trois ou 4 épingles trouvées aux Tougues et à Vieux-Moulin ont, à l'inverse, une tête biconique dont la partie inférieure est beaucoup plus importante que la partie supé-

rieure, on touche ici la forme à tête évasée à dessus conique ou bombé.

On peut, enfin, signaler l'épingle de la Balme-Gontran, à Chaley (Ain) : sa tige est de section carrée [23].

- [1] GIMBUTAS M. — *Bronze Age cultures in Central and Eastern Europe*, Paris, The Hague, London, 1965, p. 81, fig. 42, n° 3 et p. 277, fig. 184, n° 1, 2, 3.
[2] *Ibid.* — p. 313, fig. 215, n° 16.
[3] CARANCINI G.L. — *Die Nadeln in Italien, Gli Spilloni nell'Italia Continentale*, München, 1975 (Prähistorische Bronzefunde, XIII, 2) n° 1588 à 1593 (Tipo Cornocchio).
[4] MÜLLER-KARPE H. — *Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen*, Berlin, 1959, Römisch-Germanische Forschungen, 22, p. 303, pl. 193, n° 39 à 41.
KUBACH W. — *Die Nadeln in Hessen und Rheinhessen*, München, 1977 (Prähistorische Bronzefunde, XIII, 3) n° 1215, 1218 à 1220, 1223, 1224, 1226.
[5] CHERTIER B. — *Les nécropoles de la civilisation des Champs d'Urnes dans la région des marais de Saint-Gond*, Paris, 1976, p. 143, fig. 35, n° 2 (Suppl. à Gallia-préhistoire, 8).
[6] ZUMSTEIN H. — L'Age du Bronze dans le département du Haut-Rhin. *Rev. archéol. de l'Est*, 1964, t. XV, p. 164, fig. 13, n° 18, 19, 20.
[7] BONTILLOT J., MORDANT C. & D., PARIS J. — La nécropole des Gobillons à Châtenay-sur-Seine. *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1975, t. 72, p. 436, fig. 18, n° 8.
[8] KIMMIG W. — Où en est la question des Champs d'Urnes en France. *Rev. archéol. de l'Est*, 1954, t. V, p. 9, fig. 1, n° 20.
[9] MOHEN J.P. — *L'Age du Bronze dans la région de Paris. Catalogue synthétique des collections conservées au musée des Antiquités nationales*, Paris, 1977, n° 655.
[10] Musée des Antiquités nationales.
[11] BLANCHET J.C. — *Les premiers métallurgistes dans le Nord-Ouest de la France* (Chalcolithique, Age du Bronze et premier Age du Fer), thèse inédite.
[12] MOHEN J.P. — Que savons-nous de l'Age du Bronze dans le Nord de la France. *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1972, t. 69, p. 461, fig. 10, n° 1.
[13] Musée des Antiquités nationales.
[14] Musée des Antiquités nationales.
[15] AUDOUZE F., COURTOIS J.C. — *Les épingles du Sud-Est de la France*, München, 1970 (Prähistorische Bronzefunde, XIII, 1) n° 74, 78, 81 à 84, 91.
[16] GUILAINE J. — *L'Age du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*, Paris, 1972, Mém. de la Soc. préhist. fr., t. 9, p. 320, fig. 126, n° 5.
[17] AUDOUZE & COURTOIS, *op. cit.*, n° 79.
[18] *Ibid.*, n° 97 et 99 à 102.
[19] *Ibid.*, par ex. n° 85, 88, 90, 194 & 195.

[20] MOHEN, *op. cit.*, n° 9, n° 652, 653, 654 et 657.

[21] Musée de Vienne.

[22] AUDOUZE & COURTOIS, *op. cit.*, n° 77 et 80.

[23] COMBIER J. — Informations archéologiques, Circonscription de Bourgogne. *Gallia-préhistoire*, 1962, t. V, p. 264.

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

7. Famille des épingles à tête globuleuse

71. GROUPE A GROSSE TÊTE GLOBULEUSE

711. TYPE DE POUQUES

Le groupe des épingles à grosse tête globuleuse est constitué par les épingles dont la tête, sphérique, sub-sphérique, ellipsoïdale ou en dôme, mesure horizontalement plus de 10 mm.

Certaines de ces épingles ne sont pas ornées. Parmi celles-ci, 4 proviennent d'habitats datés du Bronze Final III : une de Saint-Pierre-en-Chastre à Vieux-Moulin (Oise) [1], 3 du lac du Bourget (Savoie) [2] (fig. 1). Cinq ou six ont été trouvées isolées. D'autres épingles de ce groupe portent seulement un décor gravé sur leur tige. Une épingle découverte à la grotte de Rieu-fourcaud à Bélesta (Ariège) [3] évoque par son décor les épingles du type du Plan-de-Noves mais sa tête est plus grosse et rapportée. Deux épingles du dépôt de Larnaud (Jura) [4] à grosse tête en olive (fig. 2) ont aussi un décor de cette sorte mais exceptionnellement complexe.

Les épingles de ce groupe dont la tête est seule ornée d'éléments horizontaux constituent le *type de Pougues*. Ces épingles sont caractérisées par une tête globuleuse de 10 à 15 mm de diamètre qui porte des stries ou des nervures horizontales souvent accompagnées de bandes de stries verticales. La tige n'est pas ornée. Ces épingles ont rarement plus de 12 cm de long. Trois épingles de ce type proviennent du champ d'urnes de Pougues-les-Eaux dans la Nièvre [5] (fig. 3). D'autres ont été trouvées, lors de dragages, dans le Doubs à Pontoux [6] et dans la Seine à Montereau (Seine-et-Marne) [7] et près de Corbeil (Essonne) [8] (fig. 4).

L'épingle de Gondenans-lès-Montby (Doubs) se différencie des précédentes par la disposition de son décor : les stries horizon-

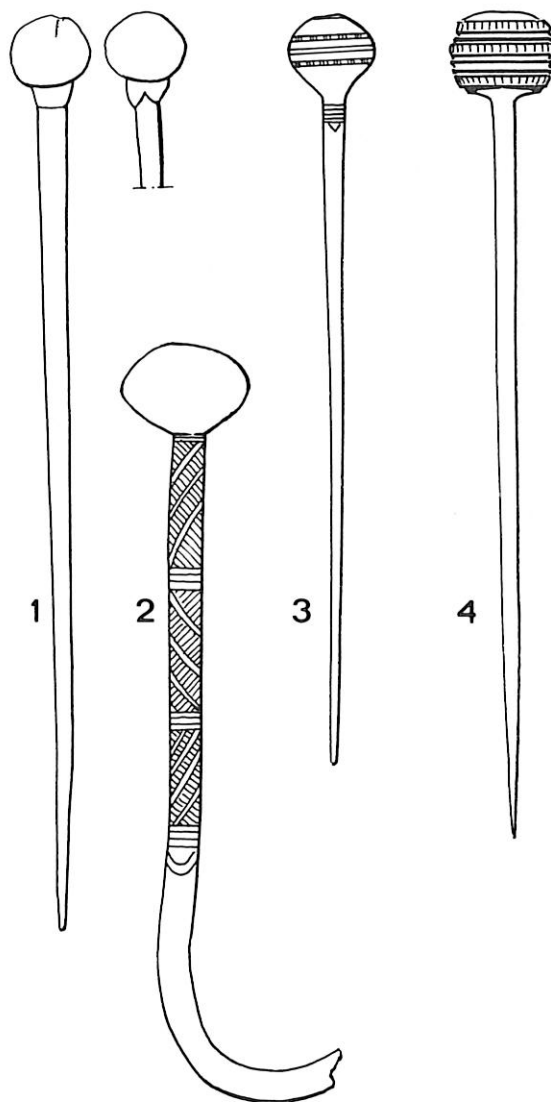


Fig. 1. — Le Saut à Tresserve (Savoie).

Fig. 2. — Larnaud (Jura).

Fig. 3. — Pougues-les-Eaux (Nièvre).

Fig. 4. — Essonne.

tales couvrent les parties supérieure et inférieure de sa tête et laissent nue la partie médiane [9]. L'épingle de la Poype-Vaugris (Isère) [10] se distingue par l'existence éventuelle (il s'agit d'un exemplaire brisé), sur sa tige, de groupes de nervures juxtaposées séparés par des étranglements. Ces 2 épingles peuvent être considérées comme apparentées au type de Pougues.

En Allemagne, W. Kubach a placé ces épingles dans le type d'Urberach qu'il date du stade de Wölfersheim, c'est-à-dire du Bronze D [11]. En France, leur présence dans les champs d'urnes de Pougues-les-Eaux et dans le dépôt de la Poype-Vaugris permettent de les dater du Bronze Final I.

- [1] BLANCHET J.C. — *Les premiers métallurgistes dans le Nord-Ouest de la France* (Chalcolithique, Age du Bronze et premier Age du Fer), thèse inédite.
- [2] AUDOUZE F., COURTOIS J.C. — *Les épingles du Sud-Est de la France*, München, 1970, n° 531 à 533 et 147 (Prähist. Bronzefunde, XIII, 1).
- [3] GUILAINE J. — *L'Age du Bronze en Languedoc occidental...*, Paris, 1972, fig. 82, n° 2 (Mém. de la Soc. préhist. fr., t. 9).
- [4] COUTIL L. — La cachette de fondeur de Larnaud. *Congrès préhist. de Fr.*, Lons-le-Saulnier, 9^e, p. 461, pl. IV (31).
- [5] GAUCHER G. — *L'Age du Bronze dans le Bassin parisien...*, Lille, s.p., pl. 49, A, E1 et B, E1.
- [6] BONNAMOUR L. — *L'Age du Bronze au Musée de Chalon-sur-Saône*, Chalon-sur-Saône, 1967, n° 184.
- [7] BONTILLOT J., MORDANT C. et PARIS J. — Les objets de l'Age du Bronze dans les anciennes collections Quevers et Berthiaux. *Bull. du groupement archéol. de Seine-et-Marne*, 1975, 16, fig. 12, n° 5.
- [8] MOHEN J.P. — *L'Age du Bronze dans la région de Paris*, Paris, 1977, n° 516.
- [9] MILLOTTE J.P. — Informations archéologiques, Circonscription de Besançon. *Gallia-préhist.*, 1971, t. 14, p. 381-382, fig. 14.
- [10] COURTOIS J.C. — Les dépôts de fondeur de Vernaison (Rhône) et de la Poype-Vaugris (Isère). *Cahiers rhodaniens*, 1960, t. 7, fig. 17.
- [11] KUBACH W. — *Die Nadeln in Hessen und Rheinhessen*, München, 1977, n° 785 à 856 (Prähist. Bronzefunde, XIII, 3).

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

7. Famille des épingles à tête globuleuse

71. GROUPE A GROSSE TÊTE GLOBULEUSE

712. TYPE A TÊTE GLOBULEUSE ET COL NERVURÉ

Les épingles à tête globuleuse et col nervuré ont parfois été dites « des Champs-d'Urnes ». On a aussi parlé, à leur propos, d'épingles de Binningen, appellation qui fait allusion à la tombe à incinération découverte dans cette localité du canton de Bâle (Confédération helvétique) et aussi au groupe culturel défini par Kraft en 1927 [1]. La dénomination Champs-d'Urnes est trop vague, ces cimetières ayant livré bien d'autres types d'épingles. Par contre, la référence à Binningen peut sembler trop précise, certains auteurs l'ayant réservé aux seules épingles présentant 5 nervures. Le nombre des nervures ornant le col varie, en effet, de 1 à 5. La forme de la tête peut aussi différer d'un exemplaire à l'autre. Elle est tantôt sphérique, tantôt elliptique, tantôt à moitié inférieure en cône à profil plus ou moins concave (fig. 4). Compte tenu de ces différences, quelques archéologues ont pû, à l'étranger, répartir ces épingles entre plusieurs types [2]. En France, il semble préférable de réunir en un seul type toutes les épingles à tête globuleuse dont le col porte de 2 à 5 nervures venues de fonte. Les épingles de ce type ne sont pas, en général, très longues (6 à 18 cm) bien que quelques exemplaires dépassent 30 cm.

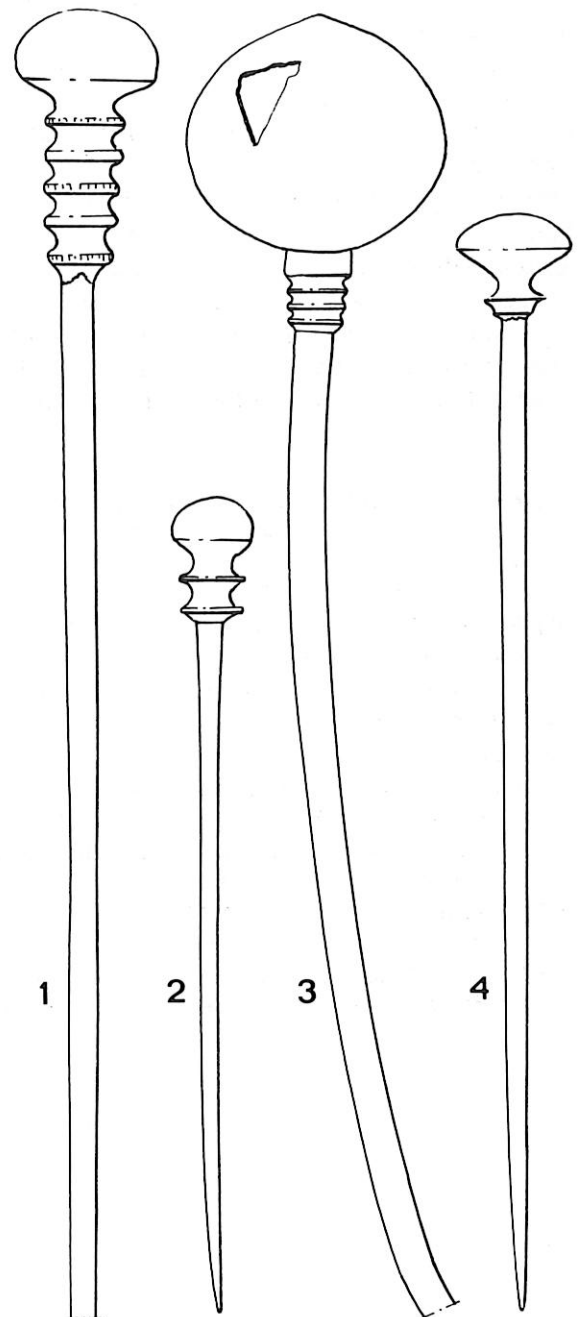


Fig. 1. — La Saône vers Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

Fig. 2. — La Saône à Boyer (Saône-et-Loire).

Fig. 3. — Chambertrand à Sens (Yonne).

Fig. 4. — Villethierry (Yonne).

Le plus fort diamètre des têtes des épingles trouvées à Binningen est de 20 mm. L'épingle retirée de la Saône en amont de Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire) [3] (fig. 1) est de même taille et porte, également, 5 nervures. Mais, habituellement, les exemplaires français sont plus petits (le plus fort diamètre de leur tête est compris entre 10 et 16 mm) et n'ont que 2 (fig. 2) ou 3 nervures. Il existe cependant quelques spécimens exceptionnellement gros, dont la tête mesure autour de 35 mm : celui d'Urville à Courcelles-Chaussy (Moselle [4] et ceux de Chambertrand à Sens (Yonne) [5] (fig. 3), la tête de ces derniers est creuse. Il est rare que les nervures portent des stries transversales.

Lors de la fabrication de ces épingles, la tige a été préparée seule; puis, tête et col, fondus ensemble, ont été fixés sur elle. Assez nombreuses en Suisse, en Italie et en Allemagne, les épingles de ce type sont plus rares en France où l'on en connaît moins d'une trentaine. Elles ont été trou-

vées principalement dans le Jura, la plaine de Saône et le Sud-Est du Bassin parisien; puis en Alsace et en Lorraine; enfin dans les palafittes des Alpes du Nord.

Découvertes assez souvent dans des dépôts, comme à Pépinville dans la commune de Richemont (Moselle) [6] ou à La Rivière-Drueon (Doubs) [7], ou des tombes, comme à Pougues-les-Eaux (Nièvre) [8] ou à Chambertrand, elles sont bien datées du Bronze Final I et du Bronze Final II.

Quelques épingles à tête globuleuse dont la plus grande dimension est voisine de 15 mm ont un col orné d'une seule nervure. Trois, par exemple, faisaient partie du dépôt de Villethierry (Yonne) [9] (fig. 4). Elles peuvent être considérées comme apparentées à ce type.

Les petites épingles (le diamètre de leur tête est inférieur à 5 mm) à col orné d'une nervure trouvées au Vieux-Moulin à Saint-Pierre-en-Chastre (Oise) [10] doivent, elles, être plutôt placées dans le groupe des épingles à petite tête globuleuse.

- [1] KRAFT G. — Die Stellung der Schweiz innerhalb der bronzezeitlichen Kulturgruppen Mitteleuropas, *Anzeiger für schweizerische Geschichte und Altertumskunde*, Zürich, 1927, t. 29, p. 1.
- [2] Voir, par exemple, KUBACH W. — *Die Nadeln in Hessen und Rheinhessen*, München, 1977 (Prähist. Bronzefunde, XIII, 3), n° 985-1087.
- [3] BONNAMOUR L. — *L'Age du Bronze au Musée de Chalon-sur-Saône*, Chalon, 1969, n° 136.
- [4] MILLOTTE J.P. — *Carte archéologique de la Lorraine* (Age du Bronze et du Fer, Paris, 1965, Annales littéraires de l'Université de Besançon, vol. 73), n° 68.
- [5] SANDARS N.K. — *Bronze Age cultures in France...*, Cambridge, 1957, fig. 36.
- [6] MILLOTTE, *op. cit.*, n° 215.
- [7] MILLOTTE J.P. — *Le Jura et les Plaines de Saône aux âges des métaux*, Paris, 1963 (Annales littéraires de l'Université de Besançon, vol. 59), pl. XXV, n° 3.
- [8] ABAUZIT P. — Précisions sur les Champs-d'Urnes du Centre de la France. *Rev. archéol. de l'Est*, 1965, t. XVI, p. 143, fig. 4, n° 3.
- [9] MORDANT C. et D., PRAMPART J.Y. — *Le dépôt de bronze de Villethierry* (Yonne), Paris, 1976, fig. 89 (IX^e suppl. à Gallia-Préhist.).
- [10] BLANCHET J.C. — *Les premiers métallurgistes dans le Nord-Ouest de la France* (Chalcolithique, Age du Bronze et premier Age du Fer), thèse inédite.

Les épingles à tête piriforme sont connues depuis longtemps en France. En Allemagne, elles sont beaucoup plus nombreuses, et W. Kubach, dans son ouvrage sur les épingles de Hesse, en a fait une étude détaillée [1].

Ces épingles sont caractérisées par une tête en forme d'œuf ou de poire dont le diamètre maximal varie entre 7 et 15 mm. On a souvent remarqué que cette tête était traversée par la tige. Celle-ci est droite et porte, habituellement, un décor de lignes horizontales alternant avec des bandes de stries obliques ou verticales et des chevrons. Un zigzag termine, le plus souvent, ce segment orné.

Selon le décor de la tête, il est possible de répartir les exemplaires français, comme les exemplaires allemands, entre plusieurs variétés. La première, à laquelle appartiennent les épingles de Champigny (Aube) [2] (fig. 1) et de la tombe 13 de Lingolsheim (Bas-Rhin) [3], est caractérisée par les lignes courbes qui ornent la partie médiane. Les épingles qui portent, sur cette même partie médiane, des bandes obliques de stries dessinant un grand zigzag, appartiennent à une seconde variété. D'autres variétés sont définies par une ou plusieurs bandes horizontales de stries verticales ou obliques : une bande comme sur une épingle de Saint-Pierre-en-Chastres [4], deux comme sur celle d'Epervans (Saône-et-Loire) [5], trois comme sur celle de Saint-Romain (Côte-d'Or) (fig. 2).

Il existe, dans la station lacustre des Tougues-à-Chens (Haute-Savoie), une épingle à grosse tête massive piriforme ornée de 3 bandes de stries dont la tige est torse; elle est identique à celle trouvée à Schimsheim-en-Hesse rhénane [6].

On peut aussi considérer comme apparentées à ce type les épingles de Villard'Arène (Hautes-Alpes) [7] et des Tougues

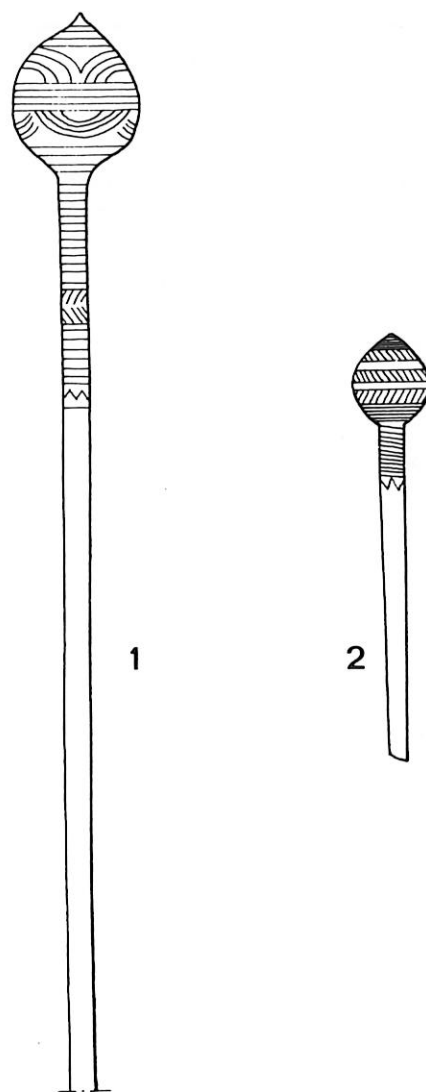


Fig. 1. — Champigny-sur-Aube (Aube).

Fig. 2. — Saint-Romain (Côte-d'Or).

à Chens (Haute-Savoie) [8]; elles ont, toutes deux, une tête ovoïde avec un col cylindrique séparé de la tête et de la tige par deux étranglements et décoré de stries obliques; leurs tiges sont ornées de chevrons.

Les épingles à tête piriforme sont bien datées en Allemagne et en Europe centrale : H. Müller-Karpe les place au Halstatt B1 [9]; W. Kubach classe la plupart au stade

de Pfeddersheim qui correspond sensiblement à la même période (Ha B1-B2) et quelques exemplaires au stade suivant de Wallstadt, il inclut dans les ensembles clos de référence les tombes de Champigny et de Lingolsheim, ces tombes appartiennent au Bronze Final II et au Bronze Final III. Les autres épingles françaises ont principalement été trouvées à Saint-Pierre-en-Chastres et à Grésine.

- [1] KUBACH W. — *Die nadeln in Hessen und Rheinhessen*, München 1977, n° 1272-1293 (Prähist. Bronzefunde XIII, 3).
- [2] NICAISE A. — La sépulture de Champigny. *Mém. de la Soc. d'Agriculture ... de la Marne*, 1880-1881, fig. 5.
- [3] FORRER R. — Quatre nouveaux cimetières de l'Age du Bronze et du Fer : Schweighouse, Lingolsheim, Fegersheim et Holtzheim. *Cahiers d'Archéol. et d'Hist. d'Alsace*, 1937, p. 105-139, pl. XXIII (728).
- [4] BLANCHET J.C. — *Les premiers métallurgistes dans le Nord-Ouest de la France* (Chalcolithique, Age du Bronze et premier Age du Fer), thèse inédite.
- [5] BONNAMOUR L. — Quelques trouvailles inédites de l'Age du Bronze dans la Saône et le Doubs. *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1967, 64, p. 776, fig. 2, n° 5.
- [6] KUBACH W. — *Op. cit.*, n° 1279.
- [7] COURTOIS J.C. — Une nouvelle cachette de fondeur de la fin de l'Age du Bronze découverte fortuitement dans les Hautes-Alpes à Villar-d'Arène à 2 000 m d'altitude sur le flanc nord du massif de la Meije. *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 1966, 63, p. 139 et suiv.
- [8] AUDOUZE F. et COURTOIS J.C. — *Les épingles du Sud-Est de la France*, München 1970, n° 185-186 (Prähist. Bronzefunde XIII, 1).
- [9] MÜLLER-KARPE H. — *Beitrage zur chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südliche der Alpen*, Berlin 1959, fig. 41.

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

7. Famille à tête globuleuse
71. GROUPE A GROSSE TÊTE
GLOBULEUSE
714. TYPE A TÊTE SPHÉRIQUE
CREUSE

Les épingles à tête sphérique creuse sont bien différentes des autres épingles à tête sphérique. Leur tête est, comme leur nom l'indique, creuse; elle a été fondue à la cire perdue puis fixée sur la tige qui la traverse de part en part et dont l'extrémité, matée, est le plus souvent, visible au sommet. Habituellement cette tige n'est pas ornée. La tête est percée de 2, 4, 6 ou 8 trous circulaires disposés sur une ou deux lignes horizontales. Une découverte récente a montré que, dans ces trous, étaient primitivement fixés des cabochons. Cette tête est, très souvent, ornée d'incisions qui dessinent des cercles concentriques autour des trous, du sommet et de la base; des traits ou des lignes de points, rectilignes ou courbes, joignent parfois ces cercles (fig. 1).

Les dimensions de ces épingles sont variées. Les diamètres des têtes vont de 14 à 34 mm, habituellement de 17 à 28. Les longueurs se situent entre 14 et 34 cm, assez souvent autour de 20.

Les épingles de ce type ont, très tôt, été identifiées par les préhistoriens suisses comme un élément caractéristique de la civilisation palatiffique. Elles ont été trouvées par dizaines dans les stations des lacs Léman, de Neuchâtel [2]. A l'époque,

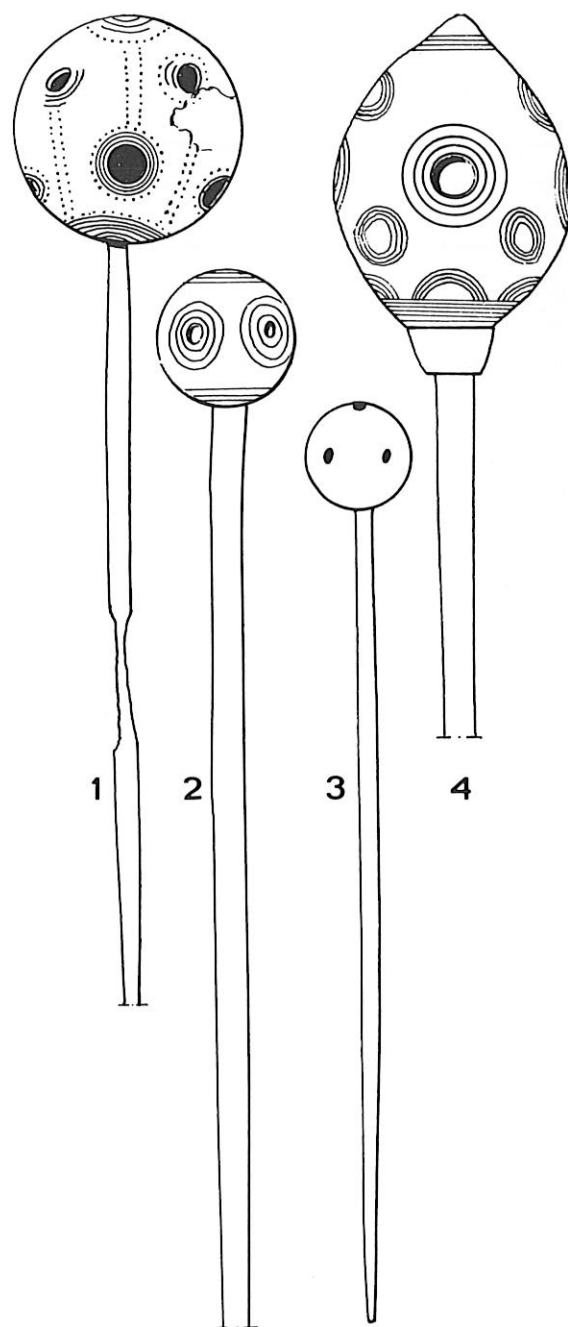


Fig. 1. — Les Tougues à Chens-sur-Léman
(Haute-Savoie).

Fig. 2. — Les Tougues à Chens-sur-Léman
(Haute-Savoie).

Fig. 3. — Les Tougues à Chens-sur-Léman
(Haute-Savoie).

Fig. 4. — Dieulouard
(Meurthe-et-Moselle).

elles étaient appelées « à tête céphalaire ». Elles sont beaucoup plus rares en France où elles ont aussi été principalement retrouvées dans les lacs. Celles retirées du Léman [3], aux Tougues (commune de Chens-sur-Léman), à Thonon et à Nernier (Haute-Savoie) sont proches des épingles suisses, mais leur décor est plus pauvre : 4 trous seulement, accompagnés ou non d'incisions (fig. 2 et 3). Celles repêchées dans le lac du Bourget sont encore plus simples : 2 trous et pas de décor incisé ; une provient de la station de Grésine à Brison-Saint-Innocent [4], une autre de celle du Saut à Tresserve (Savoie) [5], cette dernière a été découverte enfilée dans un cube de terre cuite dont les 6 faces sont perforées et ornées de cercles concentriques. Par ailleurs, une épingle de ce type a été trouvée dans le dépôt de Ribiers (Hautes-Alpes) [6] ; sa tête, perforée de 4 trous, ne

porte pas d'incisions, par contre sa tige est ornée de stries horizontales et hélicoïdales. Une autre a été mise au jour dans la grotte des Faux-Monnayeurs, à Mouthiers (Jura) [7]. Un fragment de tête, richement orné appartient au dépôt de Dreuil (Somme) [8]. On peut signaler aussi une épingle dont la tête est percée de 12 trous, elle est conservée au British Museum et proviendrait du Nord-Est de la France [9]. Deux épingles sont apparentées à ce type : celle du Roc à Albi (Tarn) [10] porte un décor de chevrons qui est caractéristique du type italien de Franzine [11] ; celle de Dieulouard (Meurthe-et-Moselle) [12] (fig. 4) dont la tête est ovoïde, presque piriforme ; quelques rares exemplaires trouvés en Suisse ont aussi cette forme. En France, comme en Suisse, toutes les épingles à grosse tête creuse semblent appartenir au Bronze Final III.

- [1] EGLOFF M. — *Le Musée cantonal d'archéologie, Rapport annuel illustré*, Neuchâtel.
- [2] KELLER F. — *Die Keltischen Pfahlbauten in Schweizerseen*, Zürich, 1858, pl. II (Mitteilugen der antiquarischen Gessellschaft in Zürich, XII, 3).
- DESOR E., FAVRE L. — *Le bel Age du Bronze lacustre en Suisse*, Paris, Neuchâtel, 1874, fig. 3.
- [3] AUDOUZE F., COURTOIS J.C. — *Les épingles du Sud-Est de la France*, München, 1970, n° 224-226 et 228-238 (Prähist. Bronzefunde, XIII, 1).
- [4] *Ibid.*, n° 223.
- [5] LAURENT R. — Mode d'utilisation des épingles à vêtement. *Ogam*, 1964, 16, p. 31 et suivantes.
- [6] COURTOIS J.C. — L'Age du Bronze dans les Hautes-Alpes. *Gallia-préhist.*, 1960, t. 3, p. 70, fig. 23, n° 13.
- [7] MILLOTTE J.P. — Informations archéol., Circonscription de Franche-Comté. *Gallia-préhist.*, 1968, t. 11, fasc. 2, p. 367, fig. 4.
- [8] BREUIL H. — L'Age du Bronze dans le Bassin de Paris. *l'Anthrop.*, 1907, t. 18, p. 514, fig. 1, n° 15.
- [9] SANDARS N.K. — *Bronze Age Cultures in France*, Cambridge, 1957, pl. 11, n° 6.
- [10] GUILAINE J. — *L'Age du Bronze en Languedoc occidental...*, Paris, 1972, fig. 110, n° 6 et p. 288 (Mém. de la Soc. préhist. fr., t. 9).
- [11] CARANCINI G.L. — *Die Nadeln in Italien, Gli Spilloni nell'Italia continentale*, München, 1975, n° 1356-1364 (Prähist. Bronzefunde, XIII, 2).
- [12] MILLOTTE J.P. — *Carte archéol. de la Lorraine*, Paris, 1965, pl. 3, n° 1 et p. 74 (Annales littéraires de l'Université de Besançon, 73).
- [13] RYCHNER V. — *L'Age du Bronze final à Auvernier*, Lausanne 1979, tome 1, p. 62-63 (Cahier d'Archéologie romande n° 15).

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'AGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

7. Famille des épingles à tête globuleuse

72. GROUPE DES ÉPINGLES A
PETITE TÊTE GLOBULEUSE

721. TYPE DU PLAN-DE-NOVE

722. TYPE DU SAUT *

Les épingles à petite tête globuleuse sont caractérisées par leur tête dont la plus grande dimension ne dépasse pas 10 mm et dont la forme est sphérique, subsphérique, en dôme ou en olive.

Ces épingles, très nombreuses (plus d'une centaine ont été découvertes en France) constituent un groupe assez diversifié.

Cette diversité tient d'abord aux différences de taille qui existent entre les têtes de ces épingles : si les plus grosses atteignent 10 mm, les plus petites n'ont que 4 ou 5 mm de diamètre et ne sont guère plus grosses que la tige qu'elles surmontent.

La longueur de ces épingles est aussi très variable : de 3 à 26 cm. Les longueurs les plus courantes se situent entre 7 et 9 cm et entre 15 et 18 cm.

Plus remarquables encore sont les différences de décoration. Une première série d'épingles à petite tête globuleuse est constituée par celles qui ne sont pas ornées du tout : une soixantaine. La moitié d'entre elles proviennent des stations lacustres [1]. Souvent leur tête est très petite : son diamètre n'atteint pas 8 mm (fig. 1).

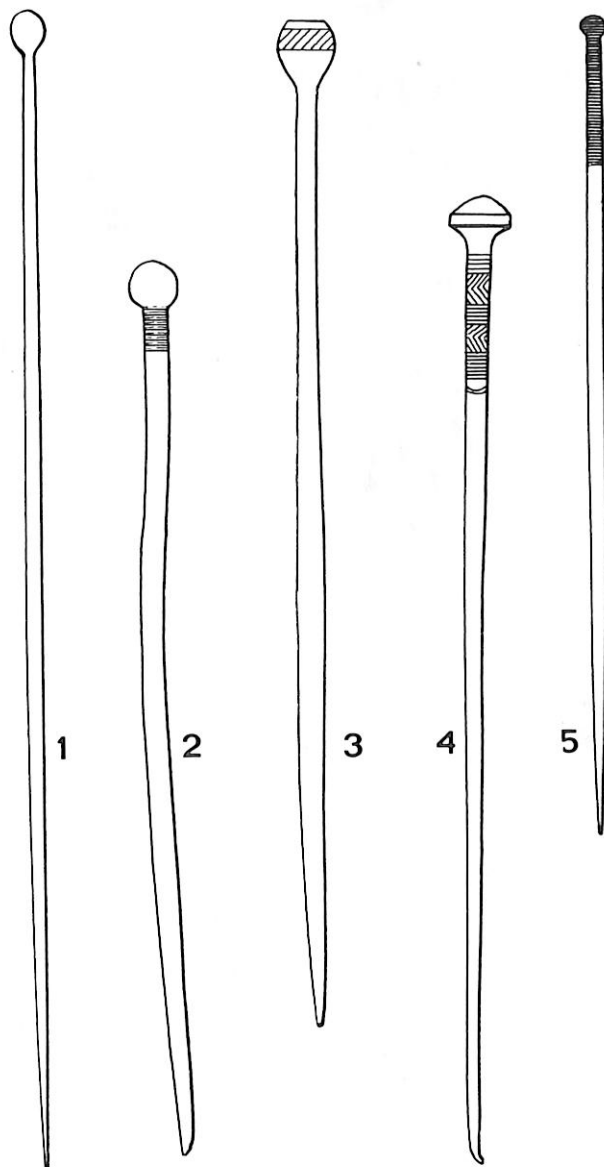


Fig. 1. — Les Tougues à Chens-sur-Léman
(Haute-Savoie).

Fig. 2. — Les Fiollets
à Tresserve (Savoie).

Fig. 3. — Autun
(Saône-et-Loire).

Fig. 4. — Le Plan-de-Nove à Grasse
(Alpes-Maritimes).

Fig. 5. — Le Saut à Tresserve
(Savoie).

Les épingles décorées peuvent être réparties entre 3 lots selon la place qu'occupe leur ornementation.

Le premier lot est constitué par une quarantaine d'épingles dont la tête est lisse et la tige seule ornée. Elle porte : 1) soit une seule série de stries horizontales, comme une épingle des Fiollets à Tresserve (Savoie) [2] (fig. 2); 2) soit plusieurs séries de stries horizontales, comme une épingle de Fort-Harrouard à Sorel-Moussel (Eure-et-Loir) [3], cette catégorie est la seule à n'être pas représentée dans les stations lacustres; 3) soit des motifs plus complexes, parmi ces dernières une dizaine appartiennent au type du Plan-de-Noves dont les caractères seront précisés plus loin.

Le deuxième lot est constitué par les épingles dont, à l'inverse, la tige est lisse et la tête seule ornée. Une quinzaine ont été trouvées en France. Habituellement la tête de ces épingles est relativement grosse : elle a de 8 à 10 mm de diamètre. Elle porte le plus souvent quelques stries horizontales disposées à sa partie médiane ou à sa partie inférieure. Telles sont, par exemple, une épingle d'Autun (Saône-et-Loire) [4] (fig. 3) et une de Grésine (Savoie) [5]. Il est beaucoup plus rare que le décor soit, comme sur l'une des épingles de Tougues (Haute-Savoie) [6] constitué par une ou plusieurs cannelures.

Le troisième lot est formé par les épingles, une quinzaine également, dont la tête et la tige sont ornées. Il s'agit toujours de simples motifs horizontaux. Ces épingles appartiennent presque toutes au type du Saut.

Les épingles à petite tête globuleuse sont connues dans toutes les régions où l'on a, en France, trouvé des épingles de l'Age du Bronze. Celles qui ont été découvertes en contexte, par exemple dans le dépôt de Ribiers (Hautes-Alpes) [7], dans l'une des tombes du champ d'urnes de Brunnenzug à Algosheim (Haut-Rhin) [8] ou dans les stations lacustres [9], proviennent de milieux datés du Bronze Final I et du Bronze Final II.

Seules quelques épingles de ce groupe appartiennent à 2 types bien définis : celui du Plan-de-Noves et celui du Saut.

Les épingles formant le *type du Plan-de-Nove* sont caractérisées par leur tête globuleuse, lisse et leur tige ornée de motifs incisés complexes : plusieurs bandes de stries horizontales isolées les unes des autres par des bandes de chevrons ou de stries obliques. Le segment ainsi orné est souvent terminé, du côté de la pointe, par un zigzag. Ces épingles sont de longueur moyenne : de 11 à 19 cm.

Une épingle de ce type a été trouvée dans un tumulus au Plan-de-Nove à Grasse (Alpes-Maritimes) (fig. 4) [10], une à Corbeil (Essonne) [11], une à Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne) [12], deux faisaient partie de la cachette de Larnaud (Jura) [13] trois ont été découvertes dans les stations lacustres [14]. Une épingle apparentée, associée à une petite urne biconique du Bronze Final II a été découverte en 1978 à Berry-au-Bac (Aisne), dans le cadre des fouilles du Centre de recherche protohistorique de l'Université de Paris I.

Ce type est connu en Allemagne dès le Hallstatt A2 [15]. Il est bien représenté dans les palafittes suisses et dans le Nord de l'Italie [16]. Les associations connues en France indiquent aussi qu'il peut être daté, comme le groupe auquel il appartient, du Bronze Final II et du Bronze Final III.

Une épingle trouvée à Bannes (Marne) [17] dans un champ d'urnes du Bronze Final II porte un décor constitué des mêmes éléments mais disposés un peu différemment : on peut la considérer comme apparentée à ce type. Il en est de même de l'épingle découverte dans la vallée du Riverot (Ariège) [18].

Le *type du Saut* est constitué par une douzaine d'épingles. Elles ont une tête sphérique très petite, son diamètre n'atteint jamais 7 mm. Cette tête et la partie supérieure de la tige sont couvertes d'une série de très fines stries horizontales. Ces épingles sont plutôt courtes : elles mesurent de 5 à 12 cm.

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

7. Famille des épingles à tête globuleuse
72. GROUPE DES ÉPINGLES A PETITE TÊTE GLOBULEUSE
721. TYPE DU PLAN-DE-NOVE
722. TYPE DU SAUT **

Elles proviennent toutes du lac du Bourget (Savoie) : 8 de la station du Saut à Tresserve (fig. 5), 3 de celle de Grésine à

Brison-Saint Innocent et 1 de celle de Châtillon [19].

Ce type peut être daté du Bronze Final III.

- [1] AUDOUZE F., COURTOIS J.C. — *Les épingles du Sud-Est de la France*, München, 1970, n° 116 à 146 (Prähist. Bronzefunde, XIII, 1).
[2] *Ibid.* n° 181.
[3] Musée des Antiquités nationales.
[4] *Ibid.* n° 799.
[5] AUDOUZE, COURTOIS. — *Op. cit.*, n° 535.
[6] *Ibid.*, n° 539.
[7] *Ibid.*, pl. 27, B, n° 5.
[8] ZUMSTEIN H. — L'Âge du Bronze dans le département du Haut-Rhin. *Rev. archéol. de l'Est*, 1964, t. XV, p. 164, fig. 13, n° 20.
[9] AUDOUZE, COURTOIS, *op. cit.*
[10] Musée de Grasse, n° S.5.382.
[11] Musée de Dijon, n° 10.10.90.
[12] GAUCHER G., ROBERT Y. — Les dépôts de bronze de Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne). *Gallia-préhist.*, 1967, t. X, fasc. 1, p. 171, fig. 3, n° 1.
[13] COUTIL L. — La cachette de fondeur de Larnaud. *Congrès préhist. de Fr.*, Lons-le-Saulnier, 1913, 9^e, p. 461, pl. IV (31).
[14] AUDOUZE, COURTOIS, *op. cit.*, n° 87, 153, 154.
[15] KUBACH W. — *Die Nadeln in Hessen und Rheinhessen*, München, 1977, n° 1186-1187 (Prähist. Bronzefunde, XIII, 3).
[16] KELLER F. — *Pfahlbauten*, fünfter bericht, Zurich 1863, p. 30 et suiv., pl. XII, n° 11.
CARANCINI G.L., *Die Nadeln in Italien, Gli spilloni nell'Italia continentale*, München, 1975, n° 1766 à 1774 (Prähist. Bronzefunde XIII, 2).
[17] CHERTIER B. — *Les nécropoles de la civilisation des Champs d'Urnes dans la région des marais de Saint-Gond* (Marne), Paris, 1976, fig. 35, n° 1 et p. 142 (VIII^e suppl. à Gallia-préhist.).
[18] GUILAINE J. — *L'Âge du Bronze en Languedoc occidental...*, Paris, 1972, fig. 82, n° 3 (Mém. de la Soc. préhist. fr., t. 9).
[19] AUDOUZE, COURTOIS, *op. cit.*, n° 162, 166, 172 à 174.

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

- 8. Famille des épingles à tête vasiforme
- 81. GROUPE A GROSSE TÊTE VASIFORME
- 82. GROUPE A PETITE TÊTE VASIFORME
- 821. *TYPE A PETITE TÊTE VASIFORME A SOMMET NON DÉBORDANT*
- 822. *TYPE A PETITE TÊTE VASIFORME A SOMMET DÉBORDANT*
- 823. *TYPE A TÊTE VASIFORME A PLUSIEURS BULBES **

Les épingles à tête vasiforme sont très nombreuses. Leur importance a été reconnue au milieu du XIX^e siècle, à la suite de l'exploration des stations lacustres. Dès lors, tous les ouvrages qui traitent de l'Âge du Bronze citent ces épingles et les présentent comme appartenant aux derniers temps de cette époque.

Les épingles à tête vasiforme sont caractérisées par leur tête constituée de trois parties : 1) une partie inférieure globuleuse souvent appelée bulbe. 2) une partie supérieure ou sommet. Le sommet est bien individualisé quand il est débordant et forme un disque plus ou moins important. Dans le cas contraire, il se limite à la partie supérieure de la tête. Dans les deux cas, le sommet peut être plat, bombé ou conique. Il peut aussi être, ou non, surmonté d'un bouton. 3) une partie intermédiaire cylindrique, évasée ou à bord concave.

Les épingles sont parfois lisses, parfois ornées de stries décorant le sommet, le bulbe ou, le plus souvent, la tige. Cette tige peut également porter des nervures horizontales.

La diversité des formes et des décors permettent de distinguer dans le détail un

grand nombre de types et de sous-types. F. Audouze et J.-C. Courtois en ont défini dix dans le Sud-Est de la France [1]. Ils ont pu montrer qu'au sein des stations lacustres du lac du Bourget, il se produisait une évolution locale conduisant à une complication progressive de la forme depuis la tête à sommet évasée jusqu'à celle dont le sommet est un disque rapporté, et que cette évolution allait de pair avec une complication de décor par addition de plusieurs motifs et passage de l'incisé au moulé.

De façon générale, on peut distinguer les groupes d'épingles à tête vasiforme selon la taille de leur tête.

Les épingles du *groupe à grosse tête vasiforme* ont un bulbe dont la plus grande dimension égale ou dépasse 10 mm. Leur tête est, plus souvent que leur tige, décorée de stries horizontales ou en chevron. Ces épingles proviennent principalement des champs d'urnes du Bronze Final I de Bavière et du Tyrol (groupes de Riegsee et de Hotting-Morzg) [2]. L'épingle de la grotte des Sarrazins à Seyssinet-Pariset (Isère) (fig. 1) [3], découverte dans une couche datable du Bronze Final I-II, et

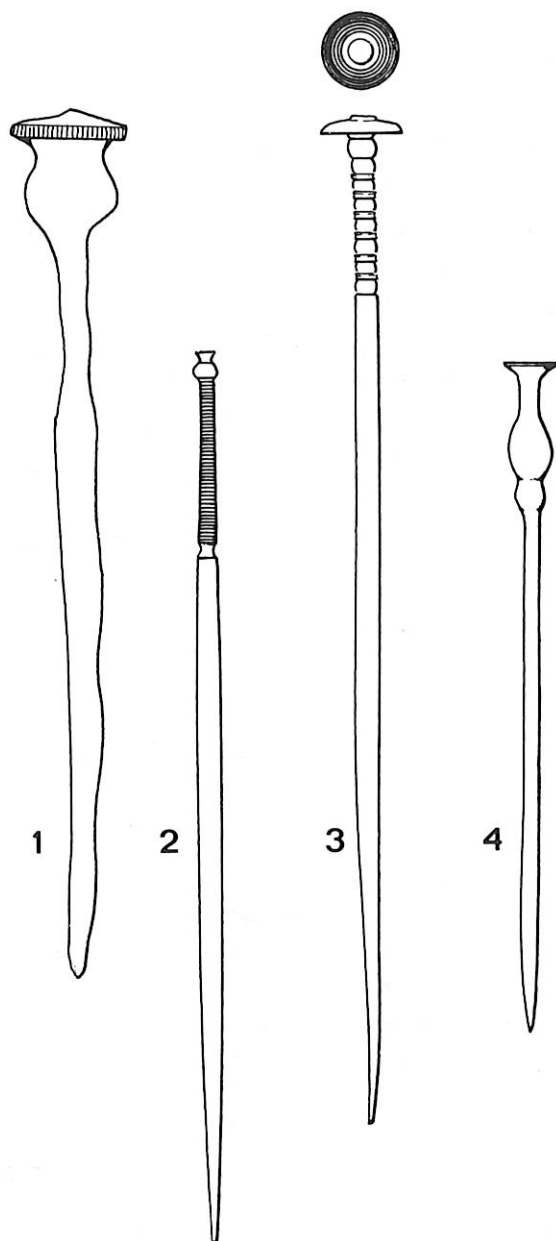


Fig. 1. — Grotte des Sarrazins à Seyssinet-Pariset (Isère).

Fig. 2. — Grésine à Brison-Saint-Innocent (Savoie).

Fig. 3. — Grésine à Brison-Saint-Innocent (Savoie).

Fig. 4. — Chabestan (Hautes-Alpes).

quelques épingles trouvées dans le lac du Bourget peuvent être placées dans ce groupe [4].

Les épingles du *groupe à petite tête vasiforme* ont un bulbe dont la plus grande dimension est égale ou inférieure à 8 mm. Elle ne dépasse le diamètre de la tige que de quelques mm.

En France, la majorité d'entre elles se répartissent entre trois types : le type à sommet non débordant, le type à sommet débordant et le type à plusieurs bulbes.

Des épingles du *type à tête vasiforme à sommet débordant* ont été trouvées dans les stations lacustres (fig. 2) [5], mais aussi dans le Bassin parisien, à Saint-Pierre-en-Chastre [6], la Motte-Tilly [7], Choussy [8], en Alsace à Saxon-Sion [9], en Bourgogne aux Chaumes-d'Auvenay, à Château-Gaillard [10], à l'Île-Saint-Jean à Sancé [11], à Saint-Georges-de-Reneins [12], en Franche-Comté à Baume-les-Messieurs [13] et Saint-Bernard-d'Ain [14]. Certaines de ces épingles sont probablement à rapprocher de celles des champs d'urnes plutôt que celles des palafittes.

Les épingles du *type à tête vasiforme à sommet débordant* sont plus nettement liées aux palafittes. En France, plus de 150 ont été trouvées dans le lac du Bourget (fig. 3) (Savoie) et une dizaine dans le lac Léman (Haute-Savoie) [15]. En dehors des lacs elles sont rares et l'on ne peut guère signaler que les trouvailles de Saxon-Sion (Meurthe-et-Moselle) [16] d'Herrlisheim et de Hohlandsberg (Haut-Rhin) [17], des Chaumes d'Auvenay (Côte-d'Or) [18], de Bannes (Marne) [19], de Larnaud (Jura) [20], de Donzère (Drôme) [21], de Chabestan (Hautes-Alpes) [22] et de Villeneuve-Saint-Georges (Essonne) [23].

Les épingles du *type à tête vasiforme à plusieurs bulbes* sont originaires des champs d'urnes protovillanoviens italiens.

On les trouve dans le Midi de la France à la fin du Bronze Final III et au début de l'Age du Fer, dans les champs d'urnes de la Bellonnette à Villeneuve-lès-Maguelonne, de Quarante et de Servian II (Hérault) et dans celui de Mailhac (Aude) [24] (fig. 4).

TYPOLOGIE DES OBJETS
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule VI : Épingles

8. Famille des épingles à tête vasi-
forme
81. GROUPE A GROSSE TÊTE VA-
SIFORME
82. GROUPE A PETITE TÊTE VA-
SIFORME
821. TYPE A PETITE TÊTE VASI-
FORME A SOMMET NON DÉ-
BORDANT
822. TYPE A PETITE TÊTE VASI-
FORME A SOMMET DÉBOR-
DANT
823. TYPE A TÊTE VASIFORME A
PLUSIEURS BULBES **

- [1] AUDOUZE F. et COURTOIS J.C. — *Les épingles du Sud-Est de la France*, München, 1970, p. 40-47, pl. 12-18.
- [2] MÜLLER-KARPE H. — *Beitrag zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen*, Berlin 1959, p. 271-273, pl. 114 et 118.
- [3] BOCQUET A. et PAPET N. — La grotte des Sarrasins (Seyssinet-Pariset), un habitat du Chalcolithique au Moyen Age. *Procès-Verbaux mensuels de la Soc. dauphinoise d'ethnologie et d'archéologie de Grenoble*, 1966, p. 119 et suiv., fig. 1 (11).
- [4] AUDOUZE F. et COURTOIS J.C., *op. cit.*, n° 305-306.
- [5] AUDOUZE F. et COURTOIS J.C., *op. cit.*, n° 310 à 334.
- [6] BLANCHET J.C. — *Les premiers métallurgistes dans le Nord-Ouest de la France* (Chalcolithique, Age du Bronze et premier Age du Fer), thèse inédite.
- [7] JOFFROY R. — Informations archéologiques, Champagne-Ardenne. *Gallia-préhist.*, XI, 1968, p. 338-339, fig. 2.
- [8] BREUIL Abbé H. et BOUILLEROT R. — La cachette de l'Age du Bronze de Choussy (Loir-et-Cher), *Revue préhistorique de l'Est de la France*, 1912, n° 4.
- [9] MILLOTTE J.P. — *Carte archéologique de la Lorraine*, Paris 1965, p. 118, pl. IV, n° 28-29.
- [10] KIMMIG W. — Où en est la question des champs d'urnes,... *Rev. archéol. de l'Est*, 1952, III, 2, p. 137-172, fig. 34 (A 2).
- [11] JEANTON G. et LAFAY G. — Nouvelles découvertes archéologiques faites dans la Saône en aval de l'île Saint Jean près de Mâcon (Saône-et-Loire). *Bull. de la Soc. Préhist. française*, 1917, 14, p. 191 et suiv. n° 74, 75, 79, 84 et 86.
- [12] GALLAY G. et HUBER B. — Nouveaux objets de l'Age du Bronze et du Fer provenant de la Saône. *Rev. archéol. de l'Est*, 1972, 23, 3-4, n° 4-5.
- [13] MILLOTTE J.P. — *Le Jura et les plaines de la Saône aux Ages des Métaux*, Paris, 1963, pl. XXII, n° 13.
- [14] SANDARS N.K. — *Bronze Age Cultures in France, the later phases...*, Cambridge 1957, p. 184, fig. 61 (6).
- [15] AUDOUZE F. et COURTOIS J.C., *op. cit.* n° 335 à 505.
- [16] MILLOTTE J.P., *op. cit.*, Paris 1965, pl. IV, n° 30.
- [17] ZUMSTEIN H. — L'Age du Bronze dans le Haut-Rhin. *Rev. archéol. de l'Est*, 1964, 15, n° 301.
BONNET C. — Une station d'altitude de l'époque des champs d'urnes au sommet du Hohlandsberg. *Bull. de la Soc. préhist. française*, 1973, 70, fig. 19, n° 27.
- [18] HENRY F. — Les tumulus du département de la Côte-d'Or, Paris 1953, p. 118-120.
- [19] CHERTIER B. — Les épingles des champs d'urnes de Bannes (Marne). *Bull. de la Soc. archéol. champenoise*, 1957, n° 1 et suiv.

- [20] COUTIL L. — La cachette de fondeur de Larnaud (Jura). *9^e Congrès préhistorique, Lons-le-Saulnier*, 1913, p. 461. Musée des Antiquités Nationales n° 2684.
- [21] LAMBERT M. — Les grottes de Donzère (Drôme), *livret-guide de l'excursion A9, IX^e congrès de l'U.I.S.P.P.*, Nice 1976, p. 32-36, fig. 7, n° 4.
- [22] COURTOIS J.C. — L'Age du Bronze dans les Hautes-Alpes. *Gallia Préhist.*, 1960, 3, fig. 23, n° 3.
- [23] Musée des Antiquités Nationales n° 25986.
- [24] GUILAINE J. — *L'Age du Bronze dans le Languedoc occidental, le Roussillon et l'Ariège*, Paris 1972, p. fig. 124 n° 3 et 126 n° 9.